

I. 2. b. 9.

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

JAPON

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JUILLET 1970

STATISTIQUES DE BASE DU JAPON

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	370.0	Villes principales, estimation mars 1969 (milliers d'habitants) :	
Terres cultivées agricoles (milliers de km ² 1968)	59.0	Tokyo (zone Ku)	9 005
Forêts (milliers de km ² 1965)	244.9	Osaka	3 018
Régions à forte densité ¹ (milliers de km ² 1965)	4.6	Yokohama	2 144
		Nagoya	2 014
		Kyoto	1 421

LA POPULATION

Population totale, estimation octobre 1969 (milliers)	102 650	Population active en % de la population totale, 1969	50.4
Habitants par km ² en 1969	277	Répartition en % :	
Pourcentage de la population vivant dans des régions à forte densité (en 1965) ¹	48.1	Agriculture, horticulture, et pêche	18.8
Taux d'accroissement net de la population (moyenne annuelle 1965-69, par 1 000 habitants)	10.9	Industrie et bâtiment	34.0
		Autres professions	47.2

LA PRODUCTION

Produit national brut en 1969 (milliards de yens)	59 902	Accroissement du volume de la formation brute de capital fixe, moyenne annuelle 1965-69, en %	17.4
Accroissement du volume du PNB, moyenne annuelle 1965-69 en %	12.5	Valeur brute de la production agricole en 1968 (milliards de yens)	4 257
Formation brute de capital fixe en 1969 (en % du PNB)	35.2	Accroissement de la productivité de la main-d'œuvre dans l'industrie (1965-69, taux annuel en %)	14.7

L'ÉTAT

Consommation publique en 1969 (% du PNB)	8.2	Employés de l'État en % de l'emploi total en 1969	3.1
Travaux publics en 1969 (% du PNB)	8.5	Encours de titres publics à long terme en % des recettes courantes (année fiscale 1969)	45.2
Recettes courantes du secteur public en 1969 (% du PNB)	20.6		

LE NIVEAU DE VIE

PNB par habitant en 1969 (en dollars des EU)	1 620	Nombre d'habitants par 100 logements en 1965	408
Accroissement du volume du PNB par habitant, taux annuel moyen, 1965-69, en %	11.3	Nombre de lits d'hôpitaux par 1 000 habitants en 1969	10
Gain moyen mensuel des hommes travaillant régulièrement dans l'industrie manufacturière (en dollars EU, établissements employant plus de 30 personnes)	210	Nombre d'automobiles par 1 000 habitants en mars 1969	87
		Nombre de téléphones par 1 000 habitants en octobre 1969	121
		Nombre d'appareils de télévision par 1 000 habitants, octobre 1969	212

LE COMMERCE EXTÉRIEUR (en 1969, millions de dollars des EU)

Exportation de marchandises (fob)	15 728	Répartition en % :		
Importation de marchandises (fob)	11 976		Exporta- tions	Importa- tions
Services, solde	-1 382	Pays de l'OCDE	47.2	41.6
Transferts, solde	-185	dont : Amérique du Nord	34.4	31.7
Balance des paiements courants	2 185	Extrême-Orient	25.9	15.2
Balance des opérations en capital à long terme	-165	Autres pays	26.9	43.2
Balance de base	2 020	Matières brutes, non comestibles et combustibles minéraux (CTCI 2, 3, 4)	2.2	56.2
Exportations de biens et services en % du PNB	11.4	Articles semi-manufacturés (5 et 6)	40.5	16.1
Importations de biens et services en % du PNB	10.0	Machines (7)	38.6	10.0
		Autres (0, 1, 8, 9)	18.7	17.7

LA MONNAIE

Unité monétaire : Yen.

1 yen = 0.00278 dollars des EU.

¹ Zones dont la population excède 4 000 personnes au km².

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

JAPON

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, par les membres de l'Organisation Européenne de Coopération Économique, ainsi que par le Canada et les États-Unis. Aux termes de cette Convention, l'OCDE a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

La personnalité juridique que possédait l'Organisation Européenne de Coopération Économique se continue dans l'OCDE, dont la création a pris effet le 30 septembre 1961.

Les membres de l'OCDE sont : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

L'examen annuel de la situation du Japon
par le Comité d'Examen des Situations Économiques
et des Problèmes de Développement de l'OCDE
a eu lieu les 18 et 19 Juin 1970.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I Les réalisations économiques récentes et le plan 1967-1971	6
Évolution récente	6
Les prévisions du Plan 1967-1971 et l'évolution effective 1966-1969	9
II Perspectives à court terme et politique économique	23
Perspectives à court terme	23
Mesures adoptées récemment	27
Finances publiques	28
Politique monétaire	30
Les mesures relatives aux échanges et paiements extérieurs	34
III Le plan de développement économique et social pour 1970-1975	35
Traits généraux	35
Aspects quantitatifs du Plan	38
Les principaux éléments d'incertitude	43
IV Conclusions	51
<i>Annexe I : Problèmes que pose l'emploi de la politique budgétaire au Japon</i>	57
<i>Annexe II : Les recommandations du groupe d'experts sur l'emploi de la politique budgétaire</i>	70

TABLEAUX

TEXTE		
1	Principaux indicateurs économiques	7
2 (a, b)	Projections du plan 1967-1971 (exercices financiers) et résultats de la période 1966-1969 (exercices financiers)	11
3	Comparaison de l'évolution économique dans les principaux pays de l'OCDE	21
4	Perspectives à court terme	24
5	Finances publiques	29
6	Monnaie et crédit	31
7 (a, b, c)	Le nouveau plan de développement économique et social pour 1970-1975 (exercices financiers)	39-41

ANNEXES STATISTIQUES :

A	Produit national brut et dépense nationale	82
B	Produit national brut et dépense nationale	82
C	Origine du produit intérieur net au coût des facteurs	83
D	Formation intérieure brute de capital fixe	84
E	Revenu et dépenses des particuliers et des institutions privées sans but lucratif	85
F	Production, emploi et autres indicateurs de l'activité économique	86
G	Population active	87
H	Prix	88
I	Budget de l'Administration centrale	89
J	Taux d'intérêt et disponibilités monétaires	90
K	Emprunts et prêts	91
L	Commerce extérieur ventilé par région	92
M	Commerce extérieur ventilé par produit	93
N	Évolution des échanges et des paiements extérieurs	94
O	Balance des mouvements de capitaux à long terme	95

GRAPHIQUES

1	Prix	8
2	Commerce extérieur	10
3	Produit national brut et indice implicite des prix	14
4	Composantes de la hausse des prix	15
5	Salaires et productivité	16
6	Évolution réelle et théorique du volume des importations	19
7	Évolution relative des prix	22
8	Taux d'intérêt	33
9	Croissance du PNB — Plan et réalisations	43
10	Épargne et formation de capital intérieures	45
11	Consommation de matières premières et production industrielle	48

INTRODUCTION

Le renforcement spectaculaire de la balance extérieure du Japon dont faisait état l'étude de l'OCDE publiée l'an dernier, a été confirmé par l'évolution récente. Jusqu'aux premiers mois de 1970, l'expansion rapide de l'activité économique est allée de pair avec un excédent important et croissant de la balance des paiements courants. La situation extérieure n'imposant plus les contraintes qui, au cours des périodes antérieures d'expansion, avaient exigé que des mesures énergiques soient prises pour apaiser la conjoncture, la phase actuelle d'essor — qui se poursuit depuis près de 4 ans $\frac{1}{2}$ déjà — a dépassé en durée toutes celles qui l'ont précédée depuis la fin de la dernière guerre. Cependant, l'accélération de la hausse des prix constatée depuis le printemps 1969 a amené les pouvoirs publics à réorienter quelque peu leur politique dans un sens restrictif à l'automne dernier ; c'est la première fois depuis la guerre qu'un semblable ajustement a été décidé pour des raisons d'ordre strictement interne. Il est vraisemblable que le resserrement progressif de la liquidité intérieure affaiblira l'essor des investissements dans les prochains mois, mais on ne peut dire avec certitude dans quel délai il sera possible de ramener la hausse des prix à un rythme plus modéré.

Le fait que l'évolution enregistrée ces dernières années s'est sensiblement écartée des prévisions officielles et le rôle bien plus important que le Japon joue désormais dans les échanges et les paiements internationaux, ont conduit les autorités à opérer une révision fondamentale des projections antérieures et à reconsidérer les objectifs généraux de leur politique économique. Le Plan pour 1967-1971 a été remplacé par un nouveau Plan de développement économique et social, qui a été approuvé en mai 1970 et porte sur les six exercices financiers qui se succéderont jusqu'à mars 1976. Ce Plan postule un rythme de croissance plus lent — qui n'en reste pas moins impressionnant (10,6 % par an à prix constants) — et prévoit une progression régulière de l'excédent de la balance des paiements courants. Du point de vue intérieur, il met particulièrement l'accent sur l'amélioration des équipements collectifs, sur des objectifs sociaux et sur l'atténuation des effets secondaires défavorables résultant du rythme rapide de la croissance et de l'urbanisation — et laisse donc présager une politique plus active des pouvoirs publics en ce qui concerne la répartition des ressources.

Pour ce qui est des relations économiques avec l'étranger, le plan envisage une extension de la libération des opérations courantes et en capital ainsi qu'un accroissement du volume de l'aide dispensée aux pays moins développés.

La Partie I de la présente étude retrace l'évolution économique intervenue ces dernières années en la rapprochant de certaines projections du Plan pour 1967-1971. Les perspectives d'évolution à court terme seront examinées dans la Partie II où l'on trouvera une analyse de la politique actuelle de régulation de la demande ainsi que des mesures de libération prises récemment dans le domaine des échanges et des paiements extérieurs. Les principaux éléments du nouveau Plan pour 1970-1975 sont résumés dans la Partie III où seront étudiées certaines des principales prévisions quantitatives ainsi que les grands objectifs de la politique économique. La Partie IV tire de l'étude certaines conclusions quant aux problèmes qui se posent actuellement au Japon et à leurs conséquences politiques, aussi bien du point de vue de l'équilibre financier interne et externe que de celui de la sauvegarde et de l'amélioration des conditions de vie.

I LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET LE PLAN 1967-1971

Evolution récente

Bien que la politique économique ait été légèrement durcie depuis septembre dernier, l'essor le plus prolongé que l'économie japonaise ait connu depuis la fin de la guerre s'est poursuivi pratiquement sans fléchir pendant la période de douze mois qui a pris fin en mars 1970 (exercice financier 1969)¹. Le taux d'expansion du PNB à prix constants qui ressort à quelque 13 % n'a que légèrement diminué par rapport au taux record — 13,8 % — enregistré pendant l'exercice 1968. Le taux de croissance de la production industrielle est resté impressionnant : 17,2 % pendant l'exercice 1968 et 17,7 % l'année dernière. Les investissements privés et les exportations ont continué d'être les principaux moteurs de l'expansion. Les investissements en machines et

1 Les projections officielles et certaines des autres statistiques utilisées ici étant établies sur la base de l'exercice financier (du 1^{er} avril au 31 mars), les analyses présentées dans ce rapport portent aussi dans la plupart des cas sur l'exercice financier. Pour permettre la comparaison avec les autres pays, les données figurant dans les tableaux de l'Annexe Statistique ont été établies sur la base de l'année civile.

Japon

Tableau 1 Principaux indicateurs économiques
Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente
Milliards de dollars

	Exercices financiers				
	1965	1966	1967	1968	1969 ⁵
DEMANDE (prix courants)					
Investissements productifs privés	-8.3	25.4	28.6	22.5	29.3
Exportations de marchandises	21.4	14.1	8.2	26.9	23.1
Variation des stocks du secteur privé ¹	0	1.6	1.7	0.5	0.8
Variation du solde extérieur ¹	1.3	0	-1.2	1.5	0.4
OFFRE (volume)					
PNB	5.4	11.4	13.0	13.8	13.5
Indice de la production industrielle	3.2	17.1	18.7	17.2	17.7
Importations de marchandises ²	7.4	17.4	20.9	10.5	16.0
PRIX ET SALAIRES					
Indice des prix dérivé du PNB	4.9	4.8	3.9	3.6	4.8
Coût de la vie	6.4	4.7	4.2	4.9	6.4
Prix de gros	1.0	2.7	1.5	0.6	3.2
Rémunération par salarié	10.2	11.3	13.1	13.7	15.8
Gains (en espèces) dans l'industrie manufacturière	8.1	12.3	13.5	14.5	17.5
ÉCHANGES ET PAIEMENTS EXTÉRIEURS (milliards de dollars)					
Balance commerciale fob	2.1	2.1	1.1	3.0	3.7
Balance des paiements courants	1.0	1.0	-0.3	1.5	2.1
Balance de base ³	0.5	0.2	-1.1	1.5	1.7
Balance des opérations non monétaires ³	0.4	0.1	-0.5	1.7	2.2
Réserves officielles ⁴	2.2	2.1	2.0	3.1	4.0

1 Contribution à la croissance nominale du PNB.

2 Données tirées des statistiques douanières et corrigées de l'indice des prix à l'importation établi par la Banque du Japon.

3 Opérations spéciales non comprises.

4 Fin de période (31 mars de l'année suivante), réserves brutes.

5 Estimations provisoires du Secrétariat.

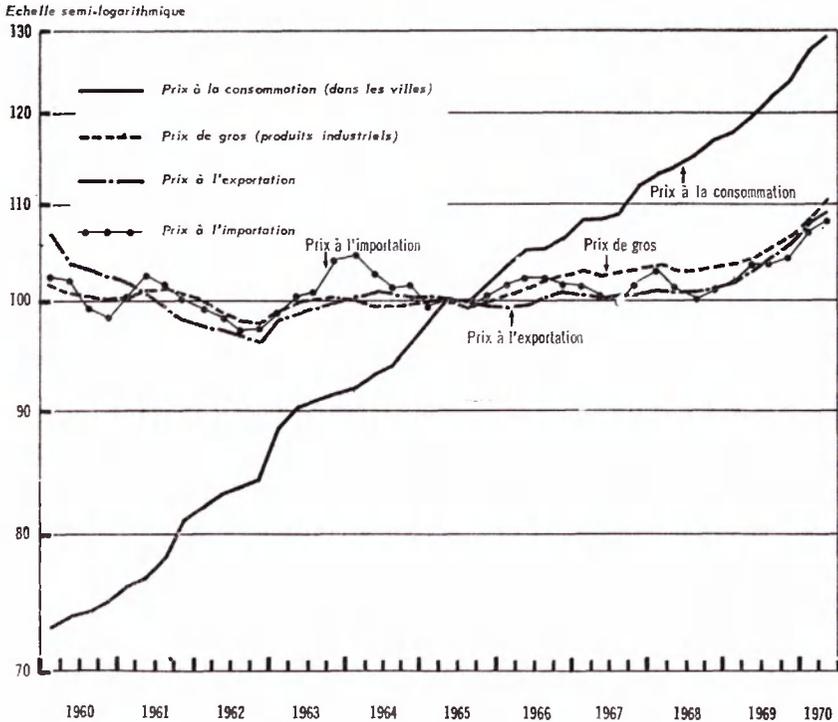
Source : Statistiques Nationales.

autres matériels se sont accrus dans la proportion considérable de 25 % en volume et la vigoureuse progression des exportations n'a que légèrement ralenti, marquant une hésitation de courte durée à l'automne de l'an dernier. Le taux de croissance des importations, qui s'établissait à un bas niveau pendant l'exercice 1968, a marqué une augmentation reflétant une forte tendance à la hausse des prix à l'importation et une progression plus vive de la production industrielle, mais également le retour progressif à des élasticités plus normales de la consommation

de matières premières importées par rapport à la production industrielle.

L'essor ininterrompu de l'activité s'est accompagné d'une sensible dégradation de la situation des prix et des coûts. L'accélération de la hausse des prix qui était devenue manifeste au printemps de l'an dernier (notamment sur les marchés du fer, de l'acier, des métaux non ferreux et des denrées alimentaires) a progressivement gagné l'ensemble de l'économie. Au cours de l'exercice 1969, les prix de gros ont augmenté de 5 % alors qu'ils ne s'étaient accrus que de 0,5 % pendant la période précédente de douze mois. La hausse était due pour environ un tiers à la montée des prix à l'importation. Au cours des mêmes périodes, le rythme de hausse des prix à la consommation est passé de 3,9 à 8,3 % mais l'accélération a été due pour l'essentiel aux « produits saisonniers » (denrées alimentaires périssables); abstrac-

Graphique 1 Prix
1965 = 100



Sources : Services du Premier Ministre ; Banque du Japon.

tion faite du poisson, des légumes et des fruits, le taux d'augmentation est passé de 4,8 à 5,7 %. En raison de l'accélération des hausses de salaires et des sommes importantes versées à titre de primes aux salariés en juin et décembre de l'an dernier, les gains mensuels moyens des travailleurs régulièrement employés dans l'industrie manufacturière ont augmenté de non moins de 17,1 % pendant l'exercice 1969 après avoir progressé de 14,5 % l'exercice précédent. Pendant l'exercice 1969, les coûts unitaires de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière ont accusé une augmentation d'environ 2 % qui n'a toutefois pas annulé les diminutions de coûts enregistrées pendant les premières années de la phase d'expansion.

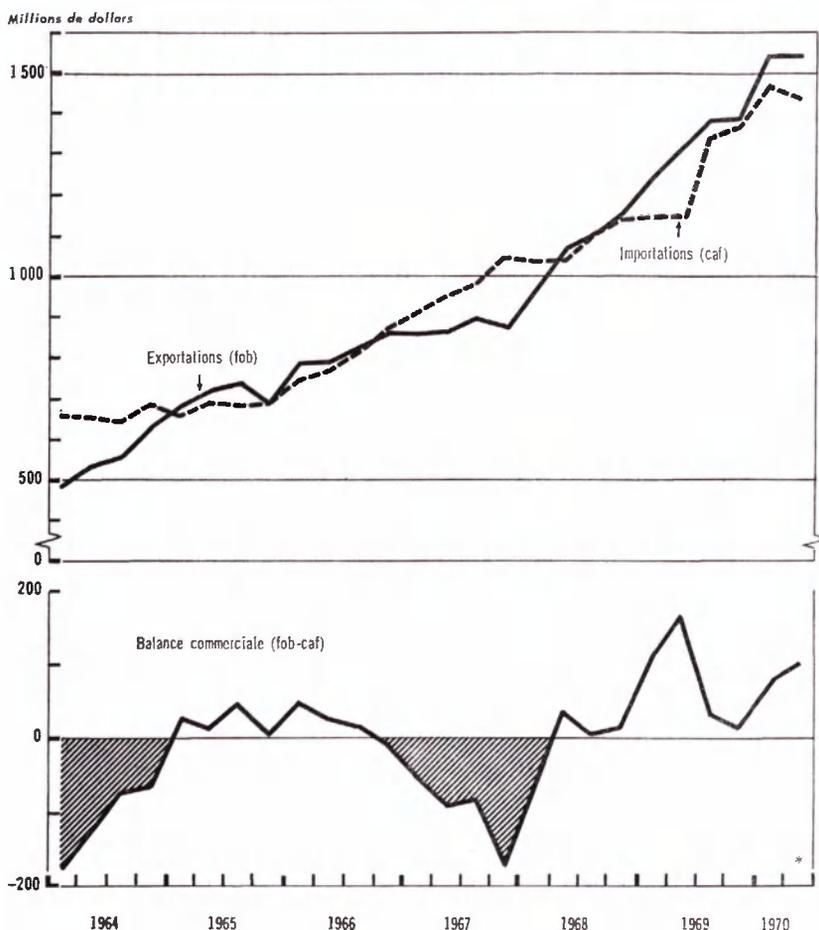
Les pressions inflationnistes qui se sont manifestées durant l'exercice 1969 n'ont pas entraîné d'affaiblissement de la balance des paiements. Au contraire, malgré le ralentissement sensible des exportations et l'accélération des importations, l'excédent de la balance commerciale (fob) est passé de 3 milliards de dollars pour l'exercice 1968 à 3,7 milliards de dollars. L'augmentation de l'excédent des opérations commerciales n'a été que partiellement contrebalancé par une nouvelle aggravation du déficit enregistré aux postes des invisibles et des transferts courants. L'excédent du compte des opérations en capital à long terme du secteur privé a doublé pendant l'exercice 1969, bien qu'un certain montant de sorties nettes ait été enregistré pour la période de janvier à mars 1970. Les exportations de capitaux publics à long terme ont cependant été fortement accélérées par le moyen, en particulier, de diverses opérations spéciales visant à modérer l'augmentation des réserves. Néanmoins, les mouvements de capitaux à court terme et les opérations non recensées se soldant par des sorties nettes croissantes, la balance des opérations non monétaires (à l'exclusion des opérations spéciales) a dégagé un excédent de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice 1969 contre un excédent de 1,7 milliard de dollars pour l'exercice 1968 et un déficit de 0,5 milliard de dollars pour l'exercice 1967.

Les prévisions du Plan 1967-1971 et l'évolution effective

L'exercice 1969 était la troisième année d'exécution du « Plan de développement économique et social » établi pour une période de cinq ans. Le Plan¹ visait à réaliser un taux de croissance du PNB susceptible d'être maintenu durablement tout en assurant un niveau satisfaisant d'emploi, en limitant la hausse des prix à une cadence admissible et

1 Le Plan avait été définitivement arrêté et approuvé par le gouvernement au début de 1967.

Graphique 2 Commerce extérieur
Moyennes mensuelles désaisonnalisées



* Avril et mai.

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques.

en maintenant une position extérieure saine laissant place à une augmentation modérée des réserves. Il mettait moins l'accent sur les aspects quantitatifs de la croissance économique que ne le faisaient les plans précédents et davantage sur les aspects qualitatifs des conditions de vie et sur le développement des services sociaux. Le taux moyen de croissance du PNB en termes réels était fixé à 8,2 %, soit environ 1 point en pourcentage de moins que le taux annuel enregistré pendant la période précédente de cinq ans (allant de l'exercice 1962 à l'exer-

Tableau 2a Prévisions du plan 1967-71 (exercices financiers) et résultats de la période 1966-69 (exercices financiers)

	Niveau			Taux de croissance moyen	
	Exercice 1965 (en milliers de milliards de yens)	Exercice 1971 Prévisions du Plan ¹	Exercice 1969 Résultats	Exercices 1966-71 Prévisions du plan	Exercices 1966-69 Résultats
DÉPENSE NATIONALE (aux prix de l'année civile 1965)					
Consommation privée	18.2	27.4	26.2	7.0	9.5
Consommation publique	3.0	3.9	3.8	4.5	6.1
Construction de logements privée	1.9	3.6	3.2	11.8	14.3
Investissements productifs privés	5.0	8.6	11.4	9.5	22.9
Formation de capital fixe, du secteur public	3.0	5.6	4.5	10.9	10.8
Formation de stocks	0.8	(2.0)	2.5		
Exportations	3.7	7.0	6.7	11.2	16.0
Moins : Importations	3.3	5.8	6.0	10.2	16.1
PNB	32.3	52.3	52.4	8.5	12.9
PNB aux prix courants	32.7	64.5	62.6	12.0	17.7
Production industrielle (année civile 1965 = 100)	101.3	180-183	194.0	10.1-10.4	17.1
VARIABLES EXOGÈNES					
Exportations mondiales (prix 1960, milliards de dollars)	163.5	228.9		5.8	9.1 ³
Population active (milliers)	48 163	51 487	51 200 ²	1.1	1.5 ³
Prix des exportations de marchandises (1965 = 100)	99.7	97.0	104.3	-0.5	1.1
Taux moyen d'intérêt et d'escompte (en %)	7.74	7.56	7.48		
Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés	41.5	41.0	33.9 ⁴		

¹ Recalculé par le Secrétariat sur la base des chiffres de 1965 révisés et des projections de croissance officielle. Le montant de la formation de stocks est obtenu par différence.

² Fondé sur l'indice du volume des importations des Nations Unies, année civile.

³ Estimations.

⁴ Exercice 1968.

Sources : Plan de Développement Économique et Social ; Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National, Office de la Planification Économique (OPE).

Tableau 2b Prévisions du plan 1967-71 (exercices financiers) et résultats de la période 1966-69 (exercices financiers)

	Niveau			Taux moyen de variation	
	Exercice 1965	Exercice 1971 Prévisions du Plan	Exercice 1969 Résultats	Exercices 1966-71 Prévisions du plan	Exercices 1966-69 Résultats
PRIX ET SALAIRES					
Prix de gros (année civile) (1965 = 100)	100.4	(100.4)	108.6	0.9 ¹	2.0
Prix à la consommation (année civile) (1965 = 100)	101.4	3 ²	123.5	4.2 ³	5.0 ⁴
Rémunération par salarié (en milliers de yens par an)	507.9	856.7	836.0	9.1	13.3
BALANCE DES PAIEMENTS (milliards de dollars)					
Exportations, fob	8.6	16.4	16.5	11.4	17.7
Importations, fob	6.5	13.4	12.8	12.8	18.3
Balance commerciale	2.1	3.0	3.7		
Services et transferts	-1.0	-1.5	-1.6		
Balance des paiements courants	1.1	1.5	2.1		
Opérations en capital à long terme	-0.6	-1.3	-0.6 ⁵		
Balance des opérations non monétaires	0.4	0.2	2.0		

1 Variation de l'indice implicite des prix de la formation de stocks du secteur privé.

2 Variation en 1971.

3 Variation de l'indice implicite des prix pour la consommation privée.

4 6.4 pour l'exercice 1969.

5 0.4 si l'on exclut les opérations spéciales.

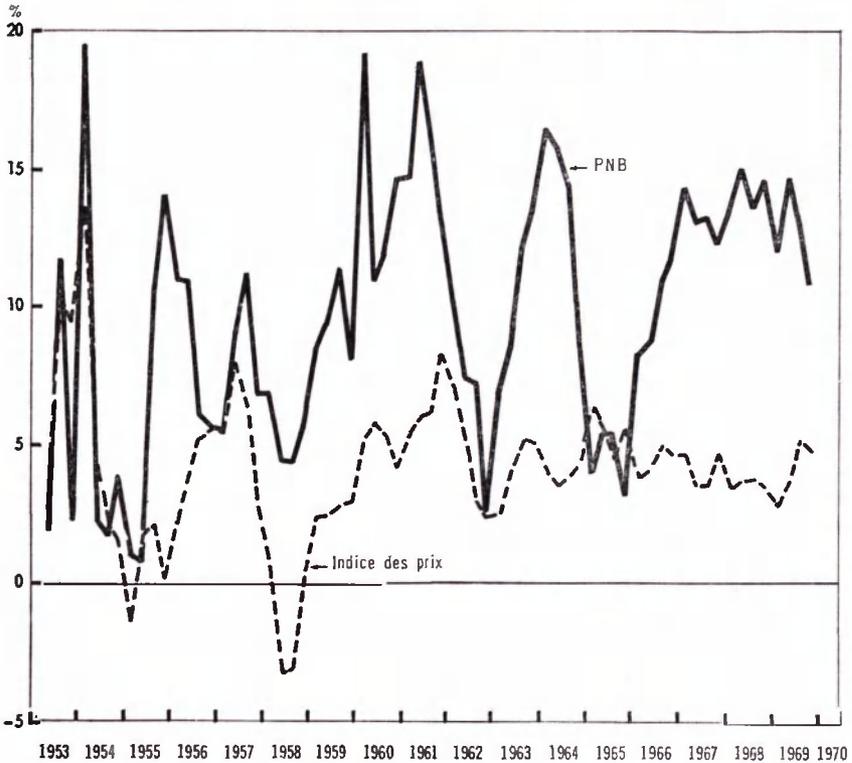
Source : Plan de Développement Économique et Social.

cice 1966). Le niveau relativement faible du taux retenu s'expliquait par le rythme plus lent auquel devait, selon les prévisions, progresser désormais la population active mais également par l'intention des autorités de modérer le rythme d'expansion, afin d'assurer une évolution plus satisfaisante des prix ainsi qu'un certain renforcement de la position extérieure. La hausse des prix à la consommation devait être ramenée du taux annuel de 5 à 6 % enregistré pendant la première moitié des années 60 à environ 3 % en 1971, les prix de gros devant rester stables tout au long de la période du Plan. L'excédent de la balance des paiements courants devait passer du chiffre de 1 milliard de dollars enregistré pour les exercices de 1965 et 1966 à 1,5 milliard de dollars pour l'exercice 1971 (0,9 % du PNB). Comme on prévoyait d'une part, que les sorties nettes de capitaux à long terme s'accéléraient sensiblement et, de l'autre, que le compte des opérations en capital non monétaire à court terme serait équilibré, il restait peu de marge pour un accroissement des avoirs en devises du secteur public et des banques commerciales.

Deux ans après l'établissement du Plan, il est apparu clairement que les événements prenaient un cours très différent de ce qu'on y avait prévu. Les projections avaient de beaucoup sous-estimé la vigueur de l'expansion des investissements privés, et par conséquent, le taux potentiel de croissance de l'économie. De fait, entre l'exercice 1965 et l'exercice 1969, les investissements productifs privés ont progressé plus de deux fois plus vite qu'on ne l'avait estimé, dépassant dès 1969 de plus de 30 % (à prix constants) le niveau qui avait été prévu pour l'exercice 1971. Il est intéressant de noter que le PNB, qui s'est accru à un taux annuel d'environ 17,5 % aux prix courants et de 12,5 % à prix constants a atteint plus tôt en termes de volume qu'en termes de valeur le niveau projeté pour l'exercice 1971. Le fait est que dès l'exercice 1969, le PNB à prix constants dépassait légèrement le chiffre prévu pour l'exercice 1971, alors que, évalué aux prix courants, il restait inférieur de 3 % environ au niveau projeté pour la dernière année du Plan. En d'autres termes, l'élasticité de réaction de la production réelle aux variations de la demande nominale a été plus grande qu'on ne l'avait prévu.

Toutefois, si l'on se réfère aux chiffres absolus indiqués dans le Plan comme objectifs en matière de prix, l'évolution enregistrée a incontestablement été décevante. Entre l'exercice 1965 et l'exercice 1969, l'indice des prix dérivé du PNB est monté à un taux annuel moyen de 4,3 % — taux supérieur de 1,1 % à celui qui était prévu dans le Plan. L'indice des prix dérivé de la consommation privée, bien qu'il n'ait dépassé les prévisions que de 0,6 % en moyenne, n'a pas baissé

Graphique 3 **Produit national brut et indice des prix dérivé du PNB**
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente



Source : Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National, Office de Planification Économique.

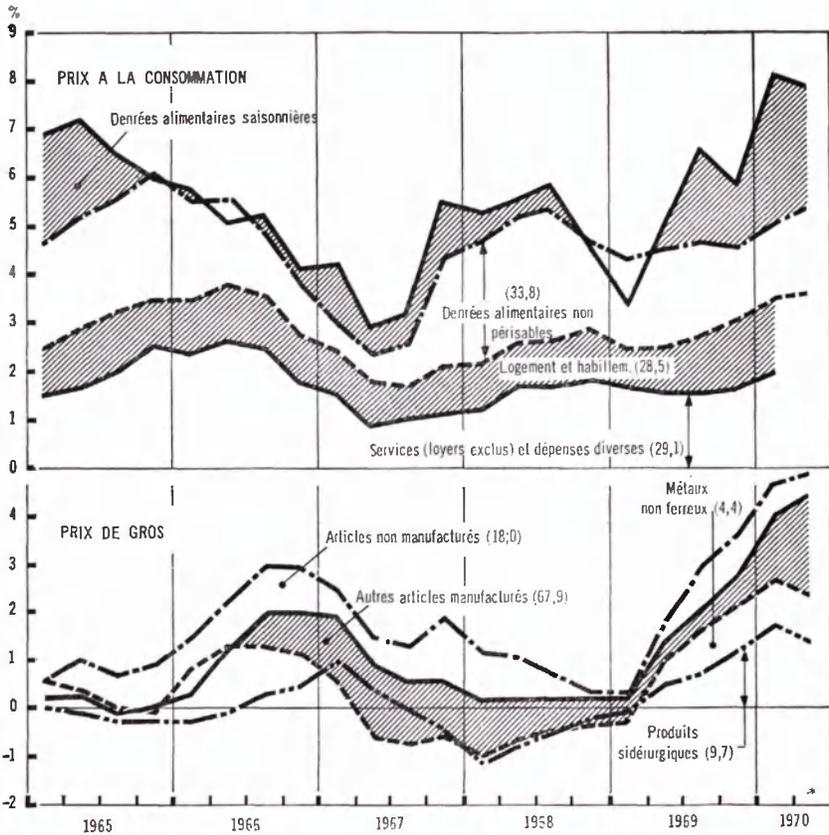
comme on l'envisageait mais a marqué une vive progression pendant l'exercice 1969. Les prix de gros qui, selon les prévisions, auraient dû rester stables ont progressé au rythme — rapide en comparaison de l'évolution passée — de 2 % par an en moyenne, une hausse 3,2 % ayant été enregistrée pour l'exercice 1969.

Un certain nombre de facteurs exogènes peuvent, du moins partiellement, expliquer les divergences entre les prévisions et les résultats enregistrés. Dans le modèle macro-économique à moyen terme qui a servi de base à l'établissement des projections du Plan, presque toutes les variables de prix indépendantes devaient augmenter moins qu'elles ne l'ont fait en réalité. Tel est le cas pour les prix des produits alimentaires contrôlés par l'Etat, les prix mondiaux des exportations et les prix des

Japon

servives importés. Les prix des marchandises importées n'ont pas en moyenne augmenté plus vite que prévu, mais la forte hausse qu'ils ont accusée pendant l'exercice 1969 a certainement été un élément important de la poussée qui s'est exercée cette année-là sur les prix. Quand aux variables de prix endogènes utilisées dans le modèle, il convient de noter que bien que les rémunérations aient augmenté beaucoup plus sensiblement que prévu, les coûts de main-d'œuvre par unité du PIB ont en moyenne monté un peu moins que ne l'impliquaient les chiffres du Plan.

Graphique 4 Composantes de la hausse des prix
Parts relatives dans la hausse annuelle globale



* Avril et mai.

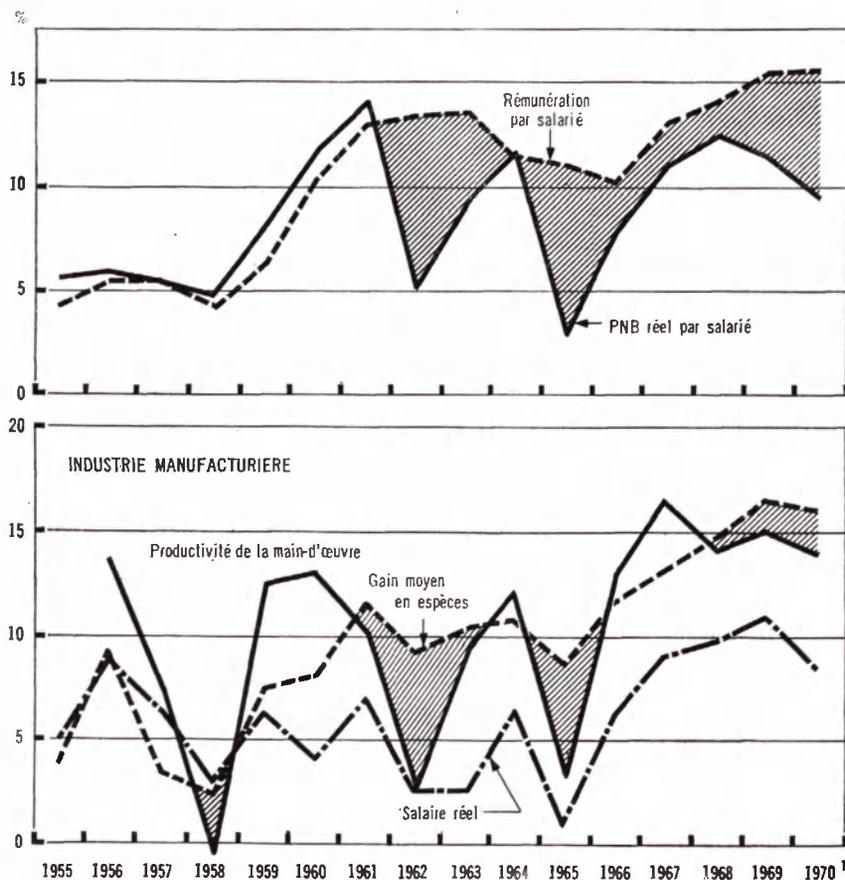
Les chiffres entre parenthèses indiquent le poids attribué à chaque composante dans l'indice global.

Sources : Services du Premier Ministre ; Banque du Japon.

Dans l'industrie manufacturière, les coûts unitaires de main-d'œuvre ont accusé une baisse appréciable pour les exercices 1966 et 1967, laquelle n'a été que partiellement annulée par le renversement de la tendance qui s'est produit dans la période suivante de la phase d'essor conjoncturel. Les projections du Plan supposaient une hausse régulière des coûts unitaires de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière.

Des considérations qui précèdent, on peut déduire que pendant

Graphique 5 Salaires et productivité
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente



1 Estimations du Secrétariat.

Sources : Ministère du Travail; Centre japonais de la Productivité; Office de Planification Économique.

l'ensemble de la période allant de l'exercice 1966 à l'exercice 1969, la situation des coûts dans l'industrie a évolué un peu plus favorablement qu'on ne l'escomptait à l'époque où le Plan a été établi. En revanche, les pressions exercées par les coûts de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans le secteur des services ont été plus fortes que prévu. Cela laisse penser que dans le cas des produits industriels, le fait que les hausses de prix ont dépassé les prévisions, a tenu principalement à l'expansion plus vive de la demande et à d'autres « facteurs extérieurs », notamment l'évolution des prix sur les marchés mondiaux, tandis que pour les autres prix, les tendances inflationnistes ont plutôt été induites par les coûts. Si les pressions exercées par les coûts de main-d'œuvre ont été plus fortes qu'on ne l'envisageait dans le secteur non industriel, c'est sans doute en partie à cause du resserrement du marché du travail, qui a provoqué une réduction plus rapide des écarts entre les salaires, mais c'est aussi en raison de la rapidité inattendue de l'accroissement de la productivité du travail dans l'industrie : ce dernier facteur a rendu plus exigeantes les revendications de salaires et a entraîné dans l'industrie des hausses de rémunération plus importantes qui ont influencé l'évolution des salaires dans d'autres secteurs — à faible productivité — de l'économie.

C'est dans le cas de la balance des paiements que l'écart entre les projections du Plan et l'évolution effective est le plus important. Bien que le taux de croissance de l'économie ait été supérieur de plus de 50 % à celui que l'on considérait comme soutenable du point de vue de l'équilibre de la balance des paiements, l'excédent courant avait atteint dès l'exercice 1968 le niveau prévu pour l'exercice financier 1971 et il le dépassait de 40 % au cours de l'exercice 1969. En revanche, les sorties nettes de capital à long terme sont restées bien en-deça des prévisions, du fait principalement que les entrées de capitaux étrangers, sous forme notamment d'investissements de portefeuille, ont largement dépassé les estimations. Ainsi pour les trois premières années de la période d'exécution du Plan, le montant net cumulé des exportations de capitaux à long terme est demeuré de plus de 40 % inférieur au chiffre estimatif du Plan. Il s'est en outre produit des entrées ininterrompues de capitaux non monétaires à court terme.

Le renforcement imprévu et spectaculaire de la position extérieure du Japon peut être attribué à trois principaux facteurs : l'accélération marquée de l'expansion des échanges mondiaux, jointe à une forte hausse des prix à l'exportation, l'expansion plus rapide que prévu du potentiel d'exportation et la diminution de la relative dépendance du Japon à l'égard des importations. L'accroissement en volume des importations mondiales était estimé à 5,8 % par an ; leur progression effec-

tive jusqu'à l'exercice 1969 inclusivement a été de l'ordre de 9 %¹. L'élasticité dont les exportations japonaises ont témoigné à l'égard de l'expansion du commerce mondial a été plus faible qu'on ne le prévoyait dans le Plan mais elle est demeurée sensiblement supérieure à l'unité. La forte expansion des exportations japonaises et la progression régulière de leur part sur les marchés extérieurs sont des phénomènes bien connus qui ont été analysés dans les études précédentes de l'OCDE sur le Japon². Si il n'avait pas obtenu des résultats aussi remarquables à l'exportation, le Japon n'aurait pas pu soutenir le rythme rapide de croissance qu'il a enregistré, parce que l'expansion se serait inévitablement heurtée à des difficultés permanentes de balance des paiements. Il faut noter toutefois que l'expansion de l'économie japonaise n'a pas été entraînée par les exportations. En fait, le rapport entre les exportations de marchandises et la demande globale aux prix courants a oscillé autour de 10 % pendant toute la décennie 1960 sans faire apparaître d'évolution tendancielle en hausse et, en moyenne, les ventes à l'étranger de produits industriels n'ont pas suivi le rythme d'expansion des ventes intérieures. Le Plan prévoyait que la part des exportations dans la production industrielle irait en augmentant ; elle a en fait fortement diminué pendant les exercices 1966 et 1967 et n'a que partiellement rattrapé le terrain perdu pendant l'exercice 1968, pour demeurer ensuite à peu près constante.

L'accroissement rapide des capacités de production industrielle et l'essor sans précédent du commerce mondial qui a marqué les dernières années de la décennie 1960, se sont conjugués pour faire monter le taux annuel moyen de croissance des exportations à 17,7 % entre l'exercice 1965 et l'exercice 1969, soit un chiffre supérieur de plus de 50 % aux estimations initiales. Bien que la forte accélération des exportations ait été, en termes quantitatifs, le facteur le plus important de l'accroissement imprévu de l'excédent de la balance des paiements courants, l'évolution des importations³ explique aussi que la balance extérieure ait pu se renforcer de façon aussi spectaculaire alors que le Japon enregistrait l'expansion la plus vive et la plus prolongée qu'il ait connue depuis la guerre (expansion qui s'accompagne depuis quelque temps d'une forte hausse des prix à l'importation). De fait, ainsi qu'il

1 Aux prix courants, l'écart par rapport aux prévisions est un peu plus important. Le taux annuel moyen d'expansion des importations mondiales ressort à 10 % ; le taux estimé était de 6 % environ. Les prix des exportations japonaises ont augmenté d'environ 7 % entre l'exercice 1965 et l'exercice 1969. Le Plan prévoyait une baisse de 3 % au cours de la période couverte par les projections (0,5 % par an).

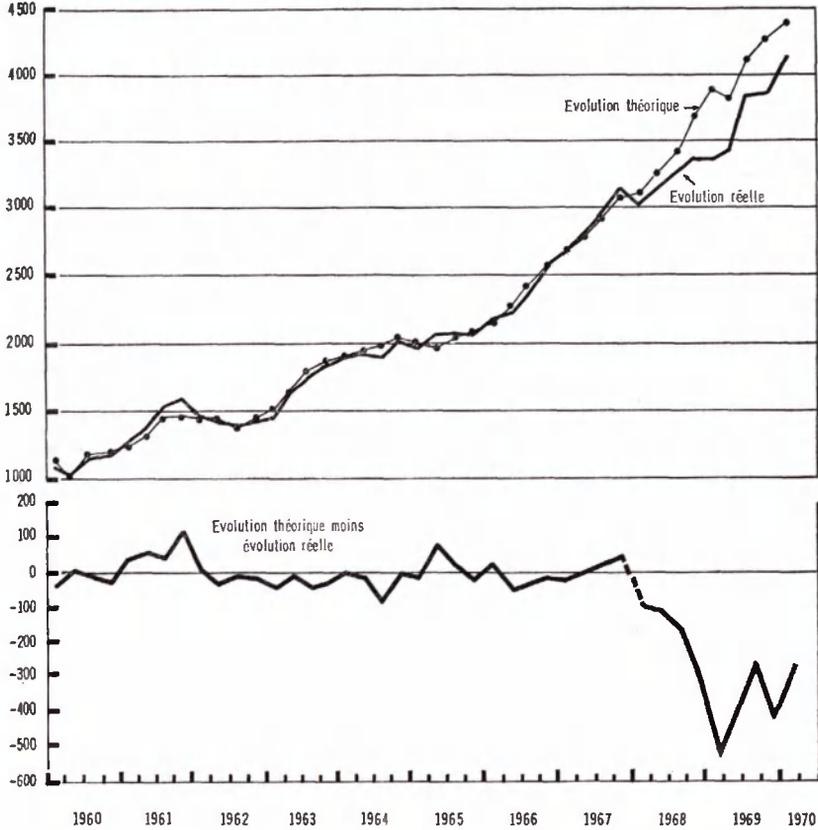
2 Voir en particulier l'étude de l'an dernier parue en août 1969, pages 12 à 20.

3 Voir l'étude économique de l'OCDE sur le Japon parue en août 1969, pages 20 à 27.

Japon

Graphique 6 Évolution réelle et théorique du volume des importations
Désaisonnalisée

Importations globales aux prix de 1965
millions de dollars



Régression estimée :

$$100 \cdot \frac{M}{P^m} = 18.69 I_p + 10.95 (J_r - J_{r-1}) - 209.38$$

(72.0) (5.34) (7.26)

$$R^2 = 0.995 \quad DW = 1.42 \quad SD = 41.0 (\$ \text{ million})$$

Période = 1960 1^{er} trim. - 1967 4^e trim. — Toutes les données sont corrigées des variations saisonnières.

M = valeur totale des importations (million de \$ des Etats-Unis)

P^m = indice des prix à l'importation (1965 = 100)

I_p = indice de la production industrielle - indice général 1963 = 100

J_r = indice des stocks de matières premières - 1965 = 100

Les chiffres entre parenthèses sont les valeurs de t.

Source : Ministère des Finances; Banque du Japon; Ministère du Commerce International et de l'Industrie; OCDE - Principaux indicateurs économiques.

ressort du Graphique 6, l'évolution des importations totales de marchandises (à prix constants) a étroitement coïncidé avec les estimations tirées de la fonction d'importation jusqu'au quatrième trimestre de 1967 pour tomber ensuite très nettement au-dessous des valeurs théoriques. La valeur totale cumulative, aux prix de 1965, de l'« économie d'importations » réalisée entre le début de 1968 et la fin mars 1970 s'est élevée à environ 2 milliards de dollars ; pour la période de janvier à mars 1970, l'« économie » ressortait à l'équivalent de 1 milliard de dollars en année pleine. L'écart constaté par rapport à l'évolution tendancielle est attribuable pour l'essentiel au comportement anormal des importations pendant les premiers semestres de 1968 et 1969. D'après l'analyse faite dans l'étude de l'OCDE de l'an dernier, la baisse de la propension marginale à importer était due dans une large mesure à l'accroissement de la place prise dans la structure de la production par les branches d'activité consommant moins de matières premières ou les industries dans lesquelles la valeur ajoutée nette est élevée, évolution qui ne semblait pas devoir s'inverser à moyen terme¹.

Les résultats spectaculaires que le Japon a obtenus sur le plan économique au cours des quatre dernières années ont considérablement renforcé sa position dans l'économie mondiale. L'écart entre le taux de croissance du Japon et celui des principaux autres pays industrialisés, qui pendant la première moitié des années 60 représentait en moyenne 5,3 % s'est élargi jusqu'à atteindre environ 9 % pendant la période de 1966 à 1969, durant laquelle le PNB du Japon s'est accru, à prix constants, environ trois fois plus vite qu'en moyenne celui des six autres grands pays de l'OCDE. Le Japon est passé au troisième rang des grandes puissances industrielles mondiales, à la suite des États-Unis et de l'URSS, alors qu'il se classait au sixième rang pendant la période de 1960 à 1965. Parmi les pays jouant un rôle important dans le commerce international, le Japon surclasse depuis peu la France et vient en quatrième position, après les États-Unis, la République Fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni. Le PNB par habitant du Japon a quadruplé au cours de la dernière décennie ; il s'établissait à 1 625 dollars en 1969, c'est-à-dire à un niveau supérieur à celui de l'Italie. Si l'on prend pour unité de comparaison le revenu par habitant des pays de la CEE — évalué au taux de change courant — on constate que celui du Japon est passé de 57 % en 1965 à environ 75 % en 1969. Il est intéressant de noter à cet égard que la formation brute de capital

1 On peut également noter que l'accroissement relatif de la consommation de matières premières importées par rapport à celle de matières premières d'origine intérieure deviendra forcément moins important à la longue, étant donné l'ampleur limitée des ressources naturelles du Japon et la forte proportion qu'atteignent déjà les matières premières importées.

Tableau 3 Comparaison de l'évolution économique dans les principaux pays de l'OCDE

	PNB milliards de dollars ¹		Taux de croissance en volume	PNB en dollars, par habitant ¹	Taux d'épargne	Investissement en dollars, par personne employée ²	Exportations de marchandises milliards de dollars	
	1960	1969	1960-70	1969	1968	1968	1960	1969
États-Unis	511.4	932.1	4.2	4 585	17.4	1 840	20.3	38.0
Canada	37.4	72.2	4.9	3 425	25.1	1 970	5.6	13.8
Royaume-Uni	72.3	108.9 ³	2.7	1 955 ³	17.9	740	10.3	17.5
Allemagne	71.2	164.2	4.7	2 700	28.1	1 150	11.4	29.1
France	60.4	134.5	5.6	2 670	26.3	1 550	6.9	15.0
Italie	33.9	82.3	5.7	1 520	22.4	740	3.7	11.7
Total pour l'ensemble de ces pays	786.6	1 494.2	4.3	3 355	20.0		58.2	125.1
Japon	43.1	166.4	11.3	1 625	39.4	965	4.1	16.0

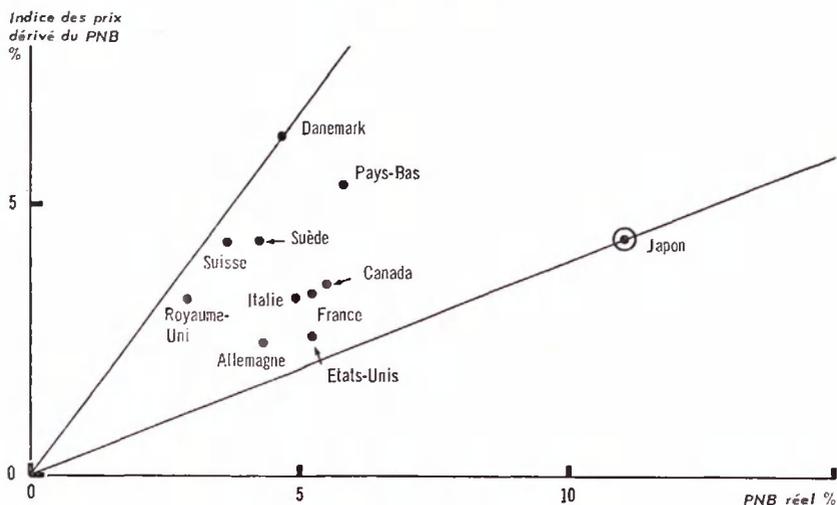
1 Au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

2 Investissement fixe total/effectif total de l'emploi.

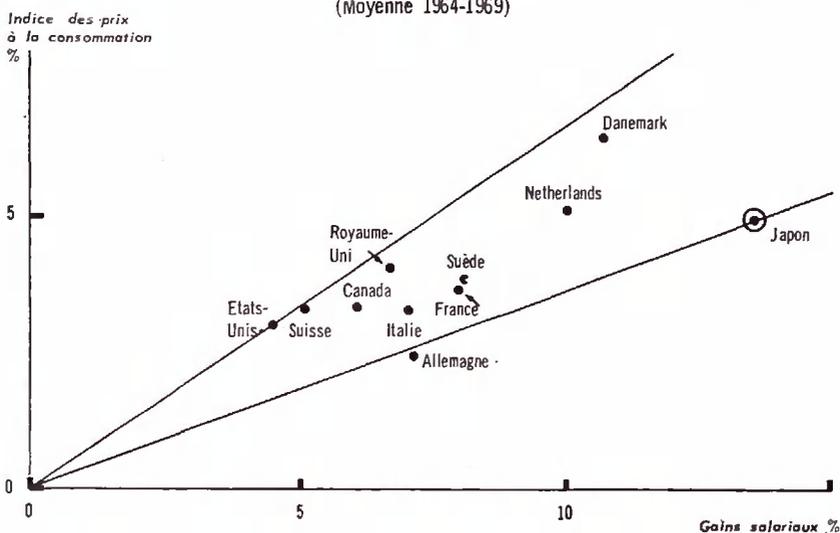
3 PIB.

Source : OCDE, Statistiques des Comptes Nationaux, Statistiques du Commerce Extérieur et Rapport du Groupe de Travail n° 2 sur : « Les perspectives de croissance économique », mai 1970.

Graphique 7 Évolution relative des prix
Pourcentage de variation,
(Moyenne 1964-1968)



(Moyenne 1964-1969)



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

fixe rapportée au chiffre de la population a atteint au Japon la moyenne des pays de la CEE dès 1968, bien que du fait des taux d'activité plus élevés prévalant au Japon, l'investissement brut par personne employée fût inférieur de 17,5 % au niveau qu'il atteignait dans

les pays de la CEE. Les taux de croissance remarquables que le Japon a réalisés ces dernières années sont allés de pair avec une hausse relativement rapide des prix — plus rapide que dans aucun des autres grands pays de l'OCDE. Il semble toutefois que, si l'on considère la hausse des prix par rapport à la croissance économique, le Japon ait obtenu même dans ce domaine des résultats relativement plus satisfaisants que la plupart des autres pays industrialisés. De fait, ainsi qu'il ressort du graphique 7, la hausse de l'indice des prix dérivé du PNB, rapportée à la croissance du PNB, en termes réels, a été plus faible au Japon entre 1964 et 1968 que dans aucun autre pays industrialisé ; il en va de même, exception faite de l'Allemagne, pour la relation entre le coût de la vie et la hausse des salaires.

II PERSPECTIVES A COURT TERME ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Perspectives à court terme

Les prévisions officielles pour l'exercice financier 1970, approuvées par le Cabinet au mois de février dernier, sont résumées au tableau 4. Compte tenu du ralentissement attendu de l'expansion des échanges mondiaux et de l'orientation restrictive de la politique monétaire, les investissements des entreprises et les exportations devaient, selon ces prévisions, marquer une décélération assez sensible. Mais comme les perspectives étaient relativement plus favorables pour les autres composantes de la demande, on prévoyait que le rythme de croissance du PNB en volume ne se ralentirait que de façon assez modérée, passant de plus de 13 % au cours de l'exercice financier 1969 à environ 11 % pour l'année en cours. Les prévisions incluaient certaines hypothèses normatives, notamment celle d'un ralentissement de la hausse des prix. En outre, elles prenaient en compte les objectifs de politique à moyen terme fixés par le nouveau plan pour 1970-1975, en ce sens par exemple qu'elles tablaient sur une accélération des investissements publics. L'excédent de la balance des paiements courants devait rester pratiquement inchangé et les sorties nettes de capitaux à long terme (opérations spéciales non comprises) devaient augmenter substantiellement.

Le principal élément d'incertitude des perspectives à court terme concerne l'évolution des investissements productifs privés. La tendance des investissements est restée très soutenue jusque dans les premiers mois de 1970. Selon des estimations provisoires, au premier trimestre 1970, les investissements, exprimés en taux annuels désaisonnalisés et

Études économiques de l'OCDE

Tableau 4 Perspectives à court terme
Taux annuels de variation en pourcentage

	Variation par rapport à l'exercice précédent		Évolution au cours de l'année (estimations) ² Septembre 1970-Mars 1971 Septembre 1969-Mars 1970	
	Exercice 1969 Résultats ¹	Exercice 1970 Prévisions Février 1970		
AUX PRIX COURANTS				
Dépenses de consommation	16.2	15.9	16	
Construction de logements privée	25.1	24.4	23	
Investissements productifs privés	26.2	17.2	14	
Variation des stocks du secteur privé (en % du PNB)	(3.6)	(3.6)		
Dépenses publiques courantes	15.9	15.1	15	
Dépenses d'investissement publiques	10.6	14.5	14.5	
Solde extérieur (en % du PNB)	(1.3)	(1.1)		
PNB	18.5	15.8	15	
PNB en volume	13.2	11.1	10.5	
	Exercice 1969 Résultats	Exercice 1970 Prévisions	Résultats : Jan.-Mars 70 Jan.-Mars 69	Estimations : Jan.-Mars 71 Jan.-Mars 70
Production industrielle	17.7	15.0	19.1	14.2
Prix de gros	3.2	1.9	4.8	0
Prix à la consommation	6.4	4.8	8.2	2.6
Exportations, sur la base des statistiques douanières	23.0	14.7	24.9	5.6
Importations, sur la base des statistiques douanières	20.4	17.0	28.7	8.3
			Taux annuels désaisonnalisés	
			Janv.-Mars 69	Janv.-Mars 70
				Janv.-Mars 71 (estimations)
BALANCE DES PAIEMENTS (milliards de dollars)				
Balance commerciale	3.7	4.0	3.8	4.1
Services et transferts, nets	-1.6	-2.0	-1.6	-1.8
Balance des paiements courants	2.1	2.0	2.2	2.3
				(-2.2) (1.8)

1 Ces estimations ont été publiées au moment de l'établissement des prévisions officielles pour l'année fiscale 1970. Des estimations révisées par le Secrétariat pour l'année fiscale 1969 sont présentées dans d'autres tableaux de l'Étude.

2 Calculé par le Secrétariat à partir d'une évolution supposée uniforme.

Sources : Comptes nationaux, Prévisions officielles pour l'exercice 1970 et estimations du Secrétariat.

aux prix courants, ont dépassé de 9,5 % la moyenne enregistrée au cours de l'exercice 1969. Les commandes intérieures privées d'équipement, navires non compris, qui avaient donné des signes de fléchissement vers la fin de l'année dernière, se sont vigoureusement redressées par la suite ; pour les mois de janvier à avril 1970 elles dépassaient de 27 % le niveau de la même période de l'année précédente, et d'environ 9 % (après correction des variations saisonnières) celui des trois mois précédents. Les commandes d'équipement en carnet n'ont cessé de s'accroître ; en février elles étaient de 23 % plus élevées qu'en février de l'année précédente, et représentaient l'équivalent de 12,6 mois de livraisons. Cependant, la trésorerie des entreprises s'est progressivement détériorée en raison de la politique de restriction monétaire et de la vigoureuse expansion des dépenses d'investissement ; il est fort possible que cela retarde certains projets d'investissement et entraîne même l'annulation de certaines des commandes d'équipement déjà passées. Dans leurs réponses à l'enquête menée en mars, plus de 80 % des grandes sociétés ont déclaré éprouver des difficultés à obtenir des crédits. Cependant, contrairement à ce qui s'était produit dans les périodes antérieures de restriction monétaire, la position financière des petites et moyennes entreprises reste, semble-t-il, encore relativement confortable. Les enquêtes menées en février et mars sur les intentions d'investissement laissaient présager une réduction absolue des investissements entre septembre 1970 et mars 1971 ; mais la valeur de ces prévisions est douteuse, car la prudence semble être un trait caractéristique des réponses à ce type d'enquête¹, et une enquête plus récente effectuée par la Banque du Japon fait apparaître une révision en hausse des plans d'investissement.

A en juger par les divers indicateurs, d'ailleurs en partie contradictoires, il semble qu'on puisse raisonnablement prévoir un ralentissement sensible de la croissance des investissements productifs privés dans les mois à venir. Mais une réduction absolue semble assez improbable car la tendance foncière de la demande d'investissement paraît forte. Et l'on peut à coup sûr supposer que si le risque d'un ralentissement excessif se faisait jour, les mesures de restriction actuelles seraient assez rapidement assouplies.

Étant donné la pénurie persistante de logements et la croissance rapide des revenus, la construction de logements devrait continuer d'augmenter fortement ; toutefois, compte tenu du durcissement des conditions de crédit, il semble improbable qu'elle puisse progresser à un

¹ Les enquêtes sur les intentions d'investissement effectuées à peu près pour la même période de l'année dernière faisaient également prévoir une baisse des investissements dans la seconde moitié de l'exercice budgétaire. Or, les investissements ont en fait continué à augmenter fortement.

rythme aussi rapide qu'au cours des exercices 1968 et 1969. Suivant les prévisions, la formation de stocks privée devrait être du même ordre qu'en 1969, ce qui rétablirait un rapport plus normal entre les stocks et le PNB. A en juger par la tendance fortement ascendante des revenus disponibles, la consommation privée devrait continuer de s'accroître rapidement. Compte tenu de l'important effet à retardement des majorations accordées en 1969, la hausse moyenne des salaires au cours de l'exercice 1970 sera peut-être même plus importante que l'année dernière. Les discussions de ce printemps sur les salaires ont abouti à l'octroi de majorations sans précédent. Selon des estimations préliminaires, l'accroissement des gains bruts résultant des nouvelles conventions qui ont été signées jusqu'à présent au cours de l'exercice 1970 représente environ 18 %, et dépasse ainsi l'augmentation record de 15,8 % enregistrée l'année dernière. Et comme au cours de la seconde moitié de l'exercice 1969, l'augmentation des marges bénéficiaires semble avoir été plus forte qu'elle ne l'avait été depuis la guerre, il est probable que des primes importantes seront payées prochainement. Toutefois, la progression des revenus des agriculteurs pourrait se ralentir, du fait que les prix du riz se sont stabilisés depuis l'automne dernier.

Mais l'érosion des revenus réels résultant de la hausse des prix sera probablement plus importante qu'on ne le prévoit. En avril-mai, les prix à la consommation étaient d'environ 8 % plus élevés qu'un an plus tôt, et leur augmentation par rapport à la moyenne de l'exercice 1969, représentait 4,8 %, soit à peu près la hausse prévue par les autorités pour l'ensemble de l'exercice financier. Bien que la tendance à la hausse des prix de gros se soit inversée récemment, au mois de mai, l'indice dépassait de près de 3 % la moyenne de l'exercice 1969 et excédait ainsi de 1 % le niveau prévu pour l'exercice 1970. On peut s'attendre à ce que, sous l'effet de la contraction des liquidités et de l'affaiblissement de la demande d'exportation, l'expansion perde de sa vigueur dans le proche avenir et que les pressions qui s'exercent sur les ressources et sur les prix s'atténuent graduellement. L'indice du taux d'utilisation de la capacité productive¹ (corrigé des variations saisonnières) s'est établi ces derniers temps à un niveau élevé ; le rapport entre les offres et les demandes d'emploi atteignait le niveau sans précédent de 1,48 en février et il n'a que légèrement fléchi en mars.

Bien que les progrès dans la voie d'une évolution plus satisfaisante des prix et des coûts salariaux risquent d'être moins rapides qu'on ne le prévoit dans les milieux officiels, la balance des paiements se renforcera probablement. Les exportations (calculées sur la base des statis-

1 Indice du taux d'utilisation de la capacité = $\frac{\text{Indice de la production industrielle}}{\text{Indice de la capacité de production}}$

Japon

tiques douanières) qui, selon les prévisions, devaient augmenter de moins de 15 % au cours de l'exercice 1970, dépassaient déjà de quelque 10 % la moyenne de l'exercice 1969 en mars-mai. Ainsi, même si leur expansion semble devoir se ralentir dans les prochains mois, elles pourraient fort bien augmenter d'environ 17 à 18 % au total, d'après les estimations du Secrétariat de l'OCDE. Les importations de marchandises semblent devoir progresser à un rythme à peu près analogue à celui des exportations — voisin du rythme prévu dans les estimations officielles. Elles s'étaient accrues de plus de 20 % au cours de l'exercice 1969, et ce ralentissement tiendrait à la récente décélération du cycle de stockage et à une certaine stabilisation des prix à l'importation.

Compte tenu des hypothèses formulées ci-dessus au sujet des exportations et des importations, l'excédent de la balance commerciale devrait sensiblement augmenter (et atteindre plus de 4 milliards de dollars sur la base des données de la balance des paiements). Et comme la dégradation que la balance des invisibles enregistre régulièrement depuis plusieurs années sera probablement très limitée cette année, en partie par suite des gains en devises rapportés par l'EXPO 1970, l'excédent de la balance des paiements courants dépassera probablement les 2 milliards de dollars prévus dans les estimations officielles pour l'exercice 1970. Pendant les mois de janvier à mai 1970, l'excédent courant s'établissait à un taux annuel désaisonnalisé de 2 milliards de dollars. Pour l'année civile 1970, il pourrait représenter entre 2 et 2,5 milliards de dollars. D'après les dernières estimations établies par le Secrétariat sur la base d'une matrice cohérente couvrant les principaux pays, l'excédent continuerait à augmenter au premier semestre de l'année prochaine. Ces prévisions souffrent toutefois de l'incertitude des pronostics que l'on peut porter actuellement sur l'évolution des échanges mondiaux au cours des douze prochains mois. La sortie nette de capitaux à long terme pourrait augmenter substantiellement durant l'année en cours, en particulier si les entrées au titre des investissements de portefeuille devaient, comme les tendances récentes semblent l'indiquer, être sensiblement inférieures au niveau élevé qu'elles avaient atteint l'an dernier. Néanmoins, étant donné la rigueur relative des conditions de crédit au Japon, on ne pourra empêcher l'excédent des opérations non monétaires de s'accroître que par l'adoption d'un nouveau train de mesures spéciales.

Mesures adoptées récemment

La forte hausse enregistrée par les prix et les salaires depuis le printemps de l'année dernière a incité les autorités à réorienter à l'automne leur politique économique dans un sens restrictif. C'est la première fois depuis la guerre que des mesures restrictives sont adoptées pour des raisons purement intérieures. Si les effets du resserrement

monétaire se font nettement sentir sur le plan financier, son incidence sur les prix et sur la demande n'est pas encore très perceptible.

Finances publiques

Depuis 1968, les autorités poursuivent une politique neutre, ou peut-être modérément restrictive, dans le domaine des finances publiques. Selon les estimations relatives au budget de l'administration centrale et des collectivités locales pour l'exercice 1970, les dépenses totales (non compris les remboursements de dettes et les prêts) devraient augmenter d'environ 16 % — soit de deux points de plus qu'au cours de l'exercice précédent — tandis que la progression des recettes devrait se ralentir, et passer de 18,3 % à 17,2 %. Compte tenu de ces prévisions, le besoin net d'emprunt (concept de la comptabilité nationale) du secteur public devrait diminuer quelque peu — de 120 milliards de yens, soit 0,2 % du PNB. On pense que la part des dépenses publiques totales en biens et services dans le PNB se réduira très légèrement tandis que le rapport des recettes courantes (nettes des transferts courants) au PNB devrait rester inchangé malgré des allègements fiscaux plus substantiels. On estime que les modifications des taux des impôts nationaux et locaux entraîneront une perte nette de recettes fiscales de 265 milliards de yens pour l'exercice 1970, après une réduction de 237 milliards de yens pour l'exercice 1969. Ces mesures fiscales incluent une majoration de 5 % de l'impôt sur les sociétés, qui devrait rapporter 96,8 milliards de yens.

Le budget général de l'Administration centrale pour l'exercice 1970 prévoit une augmentation des dépenses d'environ 15 % par rapport aux résultats probables du dernier exercice et un accroissement des recettes d'environ 16 % ; il se solderait ainsi par un déficit (correspondant au montant des émissions de bons d'Etat) de 430 milliards de yens (0,6 % du PNB), qui ne dépasserait que de peu le déficit effectif de l'exercice 1969 (413 milliards de yens). La croissance des dépenses est imputable pour la moitié environ aux paiements de transfert en faveur des collectivités locales (part qui leur est affectée sur certaines recettes fiscales) et de la Sécurité sociale et aux dépenses relatives à la régulation des marchés des denrées alimentaires, qui sont, parmi les grands postes de dépenses, ceux dont l'accroissement relatif doit être le plus important (par rapport au niveau initial). Du côté des recettes, l'augmentation des rendements des principaux impôts sera probablement inférieure à celle qui était prévue dans les estimations initiales relatives à l'année dernière, sauf pour l'impôt sur les sociétés, dont les taux ont été majorés. Les dépenses prévues au titre du Programme d'Investissements et de Prêts dépassent de 16,3 % les prévisions initiales

Tableau 5 Finances publiques
Milliards de yens

	Exercices financiers					
	1965	1966	1967	1968	1969	1970
1 Dépenses inscrites au budget général	3 723	4 459	5 113	5 937	6 931	7 950
2 Dépenses inscrites au budget général, variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent	12.4	19.8	14.7	16.1	16.7	14.7
Statistiques de la comptabilité nationale :						
3 Consommation publique	3 038	3 414	3 862	4 409	5 110	5 880
4 Formation brute de capital fixe du secteur public	3 020	3 523	3 968	4 589	5 270	6 180
5 Variation des stocks	118	125	347	347	190	70
6 Dépenses totales en biens et services	6 176	7 061	8 177	9 344	10 570	12 130
7 Paiements de transferts courants	1 693	2 067	2 461	2 803	3 270	3 910
8 Dépenses totales ayant une incidence sur les revenus (6 + 7)	7 869	9 128	10 638	12 147	13 840	16 040
9 Recettes courantes	6 687	7 621	9 108	10 836	12 820	15 020
10 Provisions pour la consommation de capital fixe ¹	349	423	468	558	660	780
11 Solde des opérations ayant une incidence sur les revenus (9 — 8 + 10)	-832	-1 084	-1 063	-753	-360	-240
Ratios :						
12 Part des dépenses du secteur public en biens et services dans le PNB	18.9	18.5	18.3	17.7	16.9	16.7
13 Part des recettes courantes de l'État (déduction faite des transferts courants) dans le PNB	15.3	14.6	14.8	15.2	15.3	15.3

1 Retenues sur les recettes des entreprises publiques, etc.

NOTE Jusqu'à l'exercice 1968 compris, les chiffres correspondent aux résultats enregistrés; pour l'exercice 1969, il s'agit des prévisions budgétaires définitives (ligne 1) et d'estimations de l'OPE et du Secrétariat (lignes 3 à 10); et pour l'exercice 1970, des estimations budgétaires initiales et de prévisions de l'OPE et du Secrétariat.

Source : Rapport révisé sur les Statistiques du Revenu National.

de l'année dernière, qui étaient elles-mêmes supérieures de 14 % à celles de l'année précédente.

Politique monétaire

Jusqu'à présent, la politique de restriction monétaire appliquée depuis septembre 1969 a davantage fait sentir ses effets sur les agrégats financiers que sur les agrégats économiques réels. De fait, la position des liquidités des banques, en particulier celle des grandes banques, s'est progressivement détériorée depuis l'été dernier, malgré la persistance de l'excédent de la balance des paiements et la modération observée en matière d'octroi de crédits. Mesurée par rapport au trimestre précédent et après élimination des variations saisonnières, la progression de l'encours des prêts de l'ensemble des banques, qui avait atteint un sommet au taux annuel de 19,3 % en avril-juin 1968, a été ramenée à 14,8 % en janvier-mars 1970. Selon les estimations, le rapport entre les liquidités sous forme de dépôts à vue des grandes sociétés et leurs ventes mensuelles moyennes aurait fléchi de 0,95 en septembre 1969 à 0,90 — son niveau le plus bas depuis 1962 — en juin 1970, et on s'attend à ce qu'il se réduise encore à 0,88 en septembre. Ce rapport aurait aussi diminué pour les petites et moyennes entreprises — passant de 1,53 en septembre à 1,37 en juin — et il devrait encore baisser pour s'établir à 1,33 en septembre.

La Banque du Japon a poursuivi sa politique d'encadrement du crédit jusqu'au début de l'été 1970. Les quinze grandes banques ont été invitées à ramener l'augmentation annuelle de l'encours global de leurs crédits à 15 % à la fin de juin. Ceci impliquait que l'expansion des crédits au deuxième trimestre 1970 soit limitée à 109 % de l'accroissement enregistré au cours du deuxième trimestre 1969 (ou à moins de 107 % si l'on tient compte d'un remboursement spécial effectué entre avril et juin de l'année dernière par la « Japan Joint Securities Company » (Société mixte de régulation du marché des valeurs mobilières) sur un important emprunt qu'elle avait contracté auprès des banques). Les principales autres catégories de banques ont également été invitées à restreindre leurs opérations de prêt, lesquelles n'ont toutefois pas jusqu'à présent été soumises à des restrictions quantitatives directes. Le taux d'intérêt moyen des prêts de l'ensemble des banques a augmenté régulièrement : au cours des dix mois qui ont suivi le relèvement, en septembre 1969, du taux d'escompte officiel porté de 5,84 à 6,25 %, il a augmenté de 0,27 point en pourcentage (atteignant ainsi 7,63 %), ce qui représente une réaction plus forte que la normale ; mais étant donné l'augmentation actuelle et prévue des prix, cette hausse ne paraît pas avoir réussi, en soi, à décourager les emprunts ; les restrictions quantitatives au crédit bancaire, étayées par la politique restrictive de crédit

Tableau 6 Monnaie et crédit
 En cours, en fin de période, après correction des variations saisonnières
 Milliards de yens et variations trimestrielles (en %)

	1968				1969				1970
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Masse monétaire (monnaie en circulation et dépôts à vue)	12 711 (3.7)	13 278 (4.5)	13 502 (1.7)	13 943 (3.2)	14 571 (4.5)	15 408 (5.7)	16 214 (5.2)	16 853 (3.9)	17 517 (3.9)
Crédits accordés par les institutions financières	33 785 (3.4)	34 900 (3.3)	35 832 (2.7)	37 168 (3.7)	38 678 (4.1)	40 488 (4.7)	42 152 (4.1)	43 875 (4.1)	
<i>dont</i> : Prêts bancaires et effets escomptés par les banques	25 673 (3.3)	26 460 (3.1)	27 183 (2.7)	28 501 (4.8)	29 617 (3.9)	30 914 (4.4)	32 168 (4.1)	33 175 (3.1)	34 449 (3.8)
<i>dont</i> : Grandes banques	13 878 (2.4)	14 229 (2.5)	14 610 (2.7)	15 549 (6.4)	16 042 (3.2)	17 281 (7.7)	18 010 (4.2)	18 618 (3.4)	19 158 (2.9)
Nouveaux apports de fonds d'équipement industriel ¹	1 446 (3.4)	1 528 (5.7)	1 661 (8.7)	1 723 (3.7)	1 834 (6.4)	2 012 (9.7)	2 016 (0.2)	2 128 (5.6)	
<i>dont</i> : Apport des banques	755 (0.5)	801 (6.1)	847 (5.7)	918 (8.4)	1 006 (9.6)	1 059 (5.3)	1 091 (3.0)	1 153 (5.7)	1 219 (5.7)
Rapport entre les avoirs liquides (dépôts à vue) et le chiffre d'affaires mensuel moyen	1.00	1.02	1.01	0.99	0.99	0.99	0.94	0.95	0.90

¹ Apport (net) durant la période considérée, y compris les nouvelles émissions de titres et les fonds fournis par l'État.

Sources : Economic Statistics Monthly and Basic Data for Economic Analysis, Banque du Japon.

suivie par la Banque centrale à l'égard des banques commerciales restent l'arme la plus efficace de l'arsenal monétaire.

La politique de restriction monétaire a aussi fait sentir ses effets sur le marché des capitaux. Les grandes banques ont été obligées de vendre des titres pour se procurer des fonds en vue de répondre aux demandes de crédit de leurs clients. Les rendements des obligations en cours ont de ce fait augmenté, de sorte que l'écart avec les rendements autorisés pour les souscripteurs de nouvelles émissions s'est élargi, ce qui a rendu de plus en plus difficile le placement des nouvelles émissions. En fait, pour l'exercice 1969, la valeur nette des émissions de titres¹ a représenté 463 milliards de yens, soit 71 milliards de moins que l'année précédente. Afin de remédier à cette situation, les autorités ont entrepris de réviser complètement le système des taux d'intérêt à long terme, qui n'avait pas été modifié depuis avril 1961. A partir du début de mars, le rendement à l'émission des obligations industrielles de la catégorie A a été relevé de 0,4 point en pourcentage, et porté à 8,05 %. Mais cette majoration ne représentait que le tiers environ de l'écart existant entre les rendements à l'émission et ceux du marché, et elle n'a pas beaucoup facilité le placement des nouvelles émissions.

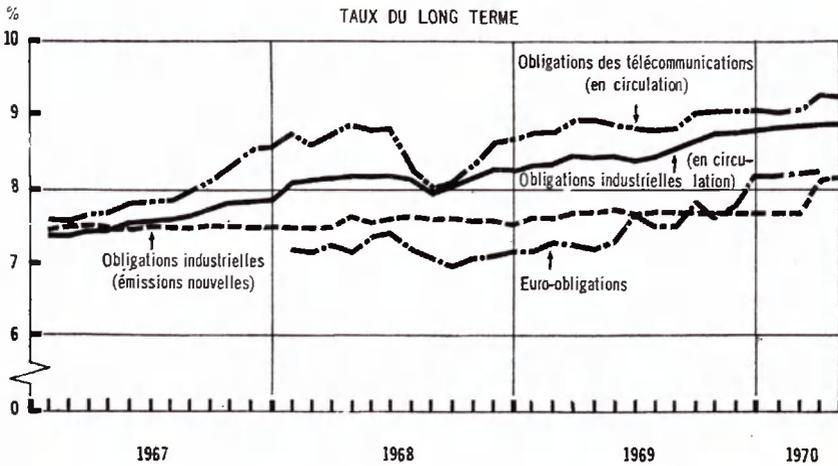
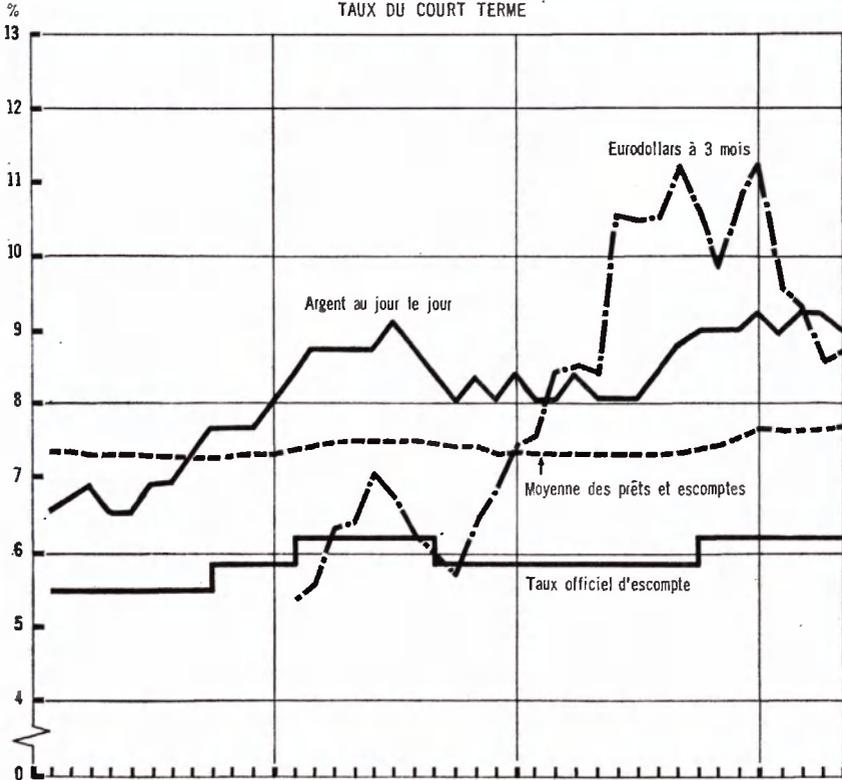
Les taux de l'argent au jour le jour ont augmenté beaucoup plus vite que les autres taux d'intérêt, en raison, dans une large mesure, de la position serrée des liquidités des grandes banques, qui sont les principaux emprunteurs sur ce marché. Dans la seconde moitié de 1969, cette hausse avait réduit l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués au Japon et sur les marchés internationaux et diminué de ce fait l'incitation à poursuivre à grande échelle les opérations de « financement en yens » qui, en améliorant la position extérieure nette des banques commerciales, avaient jusqu'alors aidé à empêcher une augmentation trop rapide des réserves officielles. Depuis la fin de l'année, les taux d'intérêt japonais étant restés à peu près stables tandis que ceux des Euro-dollars marquaient une détente, l'écart s'est encore réduit, et parfois inversé en faveur du Japon.

Les autorités japonaises ont décidé de réduire la portée de certaines des dispositions visant à encourager les exportations. En avril, par exemple, la Banque du Japon a décidé d'augmenter d'un point les taux d'intérêt préférentiels appliqués au crédit à l'exportation à court terme, et de les porter à 5-5,5 % à compter du 15 mai. Ces taux sont perçus sur les prêts et escomptes que la Banque Centrale octroie, par l'intermédiaire des banques commerciales, aux entreprises exportatrices pour les aider à couvrir leurs frais pendant la période allant du démar-

1 Montant total net des émissions d'obligations industrielles, des titres émis par les collectivités locales et des titres garantis par le gouvernement.

Japon

Graphique 8 Taux d'intérêt
Fin de mois



Sources : Statistiques économiques mensuelles, Banque du Japon; Financial Times; Morgan Guarantee Trust.

rage de la production destinée à l'exportation au recouvrement final des recettes d'exportation.

Des mesures ont également été prises pour réduire le coût du financement des importations de façon à encourager les achats à l'étranger. A la fin de mai, la Banque a décidé d'appliquer, à dater du 1^{er} juin, un nouveau système en vue de fournir aux banques japonaises agréées pour les transactions extérieures des fonds en yens destinés au financement des importations aux taux officiels de l'escompte et des avances (qui sont inférieurs aux taux du marché) en dehors des plafonds de réescompte et d'avances, et ce, à concurrence de 15 % du total des crédits à l'importation en devises qui sont actuellement accordés par les banques étrangères. L'effet le plus important de cette mesure sera peut-être d'entraîner la reprise des opérations de « financement en yens », en ce sens que les banques japonaises se substitueront au moins pour une part aux banques étrangères pour le financement des importations. Selon les autorités, ce financement en yens pourrait atteindre environ 600 millions de dollars au cours de l'année 1970, et il pourrait contribuer à réduire de façon appréciable l'excédent prévu de la balance des règlements officiels japonaise. En outre, toujours dans le but d'encourager les importations, les pouvoirs publics ont suspendu en mai le système des dépôts obligatoires à l'importation, après avoir déjà ramené le dépôt obligatoire pour les importations de biens de consommation de 5 à 1 % en octobre 1969.

Les mesures relatives aux échanges et aux paiements extérieurs

La position extérieure du Japon demeurant nettement favorable, le gouvernement a pris de nouvelles mesures de libération. Sur les 118 catégories de produits dont l'importation était encore contingentée à la fin d'octobre 1969 (et dont plus de 60 se composaient de produits agricoles et de produits dérivés), 20 ont été libérées en avril 1970¹. En l'état actuel des projets des autorités, 18 autres catégories seront libérées à la fin de 1970, et au moins 20 encore à la fin de 1971. Le gouvernement a aussi décidé récemment d'élever en principe tous les contingents d'importation à l'équivalent de 2 % de la consommation intérieure, mais on ne sait pas dans quelle proportion cela pourra accroître les importations. Les allocations accordées pour les voyages touristiques ont été portées de 700 à 1 000 dollars par voyage en mars. Conformément au calendrier prévu, les réductions tarifaires consécutives à la

1 D'après les estimations du Secrétariat, les importations encore soumises au contingentement représentent actuellement une valeur annuelle d'environ 1 milliard de dollars, dont 0,6 milliard pour le charbon et 0,2 milliard pour les produits agricoles.

Japon

Négociation Kennedy ont été promulguées en janvier ; il est probable que d'autres réductions, anticipées celles-là, seront opérées avant avril prochain.

Des mesures ont également été prises pour supprimer les obstacles qui s'opposent encore aux exportations de capitaux. Le plafond au-dessous duquel les prêts et investissements directs à l'étranger sont automatiquement approuvés a été élevé à 200 000 dollars en octobre 1969, et le gouvernement envisage de le relever sensiblement dans le courant de l'année. Depuis avril, les fonds de placement sont autorisés à investir dans des valeurs mobilières étrangères. Le plafond global de 100 millions de dollars fixé pour ces opérations est probablement temporaire, et l'on examine d'autre part la possibilité d'étendre cette autorisation aux autres investisseurs. Parmi les autres mesures, d'effet plus immédiat, prises depuis le mois de novembre dernier pour empêcher que les avoirs officiels en or et en devises n'augmentent à l'excès, figurent le remboursement anticipé de dettes à la Banque Mondiale et à l'Export-Import Bank au moyen de certificats d'endettement, et des prêts spéciaux en yens à la BIRD, les deux catégories d'opérations ayant représenté respectivement 240 et 200 millions de dollars¹. D'autres mesures du même genre sont à l'étude. En ce qui concerne les entrées de capitaux, la troisième étape de la libération des investissements directs étrangers au Japon, qui intéresse de nombreuses branches d'activité, sera légèrement avancée et interviendra au début de l'automne 1970.

III LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR 1970-75 (EXERCICES FINANCIERS)

Traits généraux

Devant l'aggravation du problème des prix et la situation nouvelle, inattendue mais apparemment durable, créée par la conjonction d'une expansion rapide et d'un excédent extérieur croissant, le gouvernement a demandé en septembre 1969 au Conseil Economique² de préparer un nouveau plan à moyen terme. Il estimait, en effet, que, même révisé, le Plan 1967-1971 ne pouvait plus servir de guide aux entreprises privées et aux responsables de la politique économique. Divers problèmes concer-

1 Il convient de noter que, en dépit de ces opérations spéciales, les réserves officielles brutes du Japon (y compris sa position de réserve au F.M.I. et 132 millions de dollars de Droits de Tirage Spéciaux) ont augmenté de 655 millions de dollars au cours de l'exercice 1969 et qu'elles atteignaient 3 870 millions de dollars à la fin de mars 1970.

2 Organe consultatif auprès du Premier Ministre.

nant par exemple la politique d'aménagement du territoire ou l'évolution des revenus et de la productivité n'avaient pas été examinés à fond. En outre, des problèmes nouveaux étaient apparus ou certains qui se posaient déjà devenaient plus pressants. C'est ainsi que les aspects défavorables de la croissance économique rapide (pollution de l'air et de l'eau, congestion du trafic, urbanisation rapide, insuffisance des équipements sociaux, pénurie de logements, etc.) retenaient de plus en plus l'attention ; et l'on estimait qu'une action pour résoudre efficacement ces problèmes ne pouvait plus être différée¹. Enfin, devenu un pays fortement excédentaire, le Japon se devait de reconsidérer la politique restrictive qu'il suivait dans le domaine des échanges et des paiements extérieurs. Il était clair que le renforcement de sa position extérieure lui imposait d'accélérer le processus « d'internationalisation » de l'économie et d'assumer désormais des responsabilités plus larges dans la communauté des nations.

Le « Nouveau Plan de Développement Economique et Social » a été achevé en avril 1970 et approuvé par le gouvernement en mai. Il porte sur une période de six ans commençant en avril 1970. Le Plan se compose de trois parties intitulées respectivement : « Objectifs du Plan », « Principales mesures pour réaliser les objectifs de politique économique » et « Perspectives de Développement économique et social ». La première partie définit deux objectifs fondamentaux : l'internationalisation de l'économie et sa meilleure adaptation à la rapide expansion économique. Le premier de ces objectifs commande de faire progresser l'économie japonaise sur la voie de l'intégration et de la coordination internationales ; le second, de mener une action efficace pour lutter contre les effets secondaires défavorables de la croissance économique et pour améliorer l'infrastructure sociale ; ou en termes plus généraux, de créer une société d'abondance faisant une large place au bien-être de la population et aux valeurs humaines.

Conformément à ces principes, les objectifs suivants ont été fixés pour l'immédiat. Premièrement, améliorer l'efficacité économique afin, sur le plan intérieur, de pallier la pénurie croissante de main-d'œuvre et d'atténuer la poussée des prix (qui se concentre dans une large mesure sur le secteur à faible productivité), et à l'extérieur, de permettre au Japon de satisfaire aux obligations croissantes qu'il doit assumer vis-à-vis des autres pays, et notamment des pays en voie de développement.

1 Les équipements collectifs ont augmenté moins vite que les investissements productifs privés, bien qu'il fût prévu dans le plan 1967-71 que le rapport entre les investissements du secteur public et les investissements productifs privés passerait de moins de 50 % au cours de la décennie se terminant en 1965 à environ 60 % au cours de la période du plan. En fait, ce rapport s'établissait à 44 % pendant l'exercice 1968, et il a encore fléchi pendant l'exercice 1969.

Deuxièmement, stabiliser les prix dans une mesure raisonnable, en ramenant la hausse annuelle des prix à la consommation du taux d'environ 5 % enregistré ces dernières années, à moins de 4 % dans l'année-horizon du Plan. Les prix de gros ne devront pas, en moyenne, augmenter de plus de 1 % par an, alors qu'ils avaient accusé une hausse de 3,2 % au cours de l'exercice 1969. Troisièmement, promouvoir le développement économique et le progrès social. Il faudra à cet effet alourdir la charge fiscale et augmenter les cotisations de Sécurité Sociale. Ces objectifs devront être réalisés sans compromettre la structure satisfaisante de la balance des paiements ni la poursuite d'une expansion économique vigoureuse et équilibrée.

La deuxième partie du Plan énumère les principales mesures de politique économique qui doivent, selon ses auteurs, permettre d'atteindre ces objectifs. En vue d'améliorer le comportement des prix, le Plan vise à maintenir la croissance de l'économie légèrement au-dessous de son taux potentiel, grâce à une utilisation active des instruments de la politique budgétaire et monétaire. En outre, il préconise l'adoption de mesures propres à rationaliser la production dans les secteurs à faible productivité, une amélioration de la compétitivité, la stabilisation des prix contrôlés par l'État, le freinage de la hausse rapide des prix des terrains et le développement des importations par l'application d'une politique commerciale libérale — notamment l'assouplissement ou la suppression des restrictions aux importations encore en vigueur, la réduction des droits de douane et la promotion générale des échanges. Dans le contexte plus large de la politique économique extérieure, le Plan souligne aussi la nécessité de supprimer les obstacles aux mouvements de capitaux et de renforcer la coopération économique internationale. Considérant le problème des prix sous l'angle de la formation des revenus, du progrès de la productivité et de l'évolution des salaires, il suggère que les syndicats et les directions d'entreprises engagent des discussions appropriées en vue d'élucider et de faire mieux comprendre le problème complexe des prix et des salaires. Le Plan ne va pourtant pas jusqu'à suggérer l'adoption d'une politique des revenus. Mais il convient de noter qu'il indique expressément le taux de croissance moyen annuel de la rémunération par travailleur qui est considérée comme compatible avec la réalisation des objectifs fixés.

En ce qui concerne la réalisation des autres objectifs de politique économique, les mesures préconisées sont décrites en termes généraux. L'industrie doit être encouragée à diversifier davantage sa production et à développer encore les fabrications hautement élaborées. Des mesures sont envisagées pour accroître la productivité du secteur de la distribution, de l'agriculture et des petites entreprises, tout en assurant et en

conservant au secteur des entreprises une structure rationnelle et efficace. Pour favoriser l'évolution sociale, des ensembles communautaires attrayants seront créés dans les grandes villes, les agglomérations et les zones rurales ; dans le cadre de ce programme, les quartiers d'affaires seront réaménagés et les réseaux de communication améliorés. Les usines et les centres de distribution devraient être repoussés à la périphérie des grandes villes. Les mesures de lutte contre les nuisances publiques seront renforcées et les prestations de sécurité sociale seront triplées au cours de la période du Plan. Par suite, le rapport entre les revenus de transfert privés et le revenu national brut augmentera de près de 2 % en comparaison du bas niveau qu'il atteignait pour l'exercice 1969 (5,2 %). Suivant le programme actuel, le rythme de croissance des investissements fixes publics devrait s'accélérer et atteindre 13,5 % par an à prix constants, et les investissements fixes devraient représenter 10,1 % du PNB au cours de l'exercice 1970, contre 8,6 % au cours de l'exercice 1969. En ce qui concerne la structure des investissements privés, on s'attend que les pouvoirs publics laissent plus de souplesse aux taux d'intérêt qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, en vue d'obtenir une répartition optimale des ressources financières en fonction des priorités définies par le Plan.

Aspects quantitatifs du Plan

La troisième partie du Plan indique quels devraient être les effets combinés de la politique économique et des autres facteurs « exogènes » sur l'évolution des principales composantes de la demande et de l'offre. Les calculs sont fondés sur l'hypothèse que les importations du reste du monde progresseront à un rythme moyen annuel de 7,5 % en volume (c'est-à-dire inférieur de 1 % au rythme enregistré pendant la période de six ans précédente) et que, d'autre part, l'accroissement de la population active japonaise se ralentira, son taux moyen annuel passant de 1,6 % au cours des quatre premières années de la phase d'expansion actuelle à 1,1 % pendant la période du Plan. Toutefois, on a admis que le taux de croissance potentiel de l'économie s'était accru au cours de la dernière phase d'essor des investissements. Etant donné les relations d'interdépendance qui existent entre la croissance, l'évolution des prix et le comportement de la balance des paiements, le taux de croissance réel du PNB de 10,6 % postulé par le Plan représente un objectif plutôt qu'une simple projection. Afin d'atténuer la poussée des prix, les auteurs du plan jugent souhaitable de maintenir la croissance de l'économie au-dessous des taux enregistrés ces dernières années ; mais afin d'empêcher une augmentation excessive de l'excédent extérieur, ils suggèrent de laisser l'économie fonctionner aussi près des limites de sa capacité que le permet la stabilisation souhaitée des prix.

Japon

Tableau 7a Le nouveau plan de développement économique et social pour 1970-75
Exercices financiers

	Exercice 1975 Milliards de yens	En % du PNB		Taux annuel de croissance (%)		
		Exercice 1975	Exercice 1969 ¹	1975/69 Exer- cices ¹	1969/65 Exer- cices ¹	1968/62 Exer- cices ¹
Le PNB et ses composantes, aux prix courants						
Consommation privée	70 740	49.8	51.0	14.2	14.6	14.6
Consommation publique	11 210	7.9	8.2	14.0	13.9	14.7
Construction de logements privée	15 120	10.7	6.7	23.7	22.3	23.6
Investissements productifs privés	26 480	18.7	20.0	13.3	25.7	15.2
Formation de capital fixe du secteur public	13 490	9.5	8.4	17.0	14.9	14.0
Variation des stocks	3 500	2.5	4.3	—	—	—
Exportations	15 640	11.0	11.4	14.1	17.8	17.9
Importations	14 190	10.0	10.0	14.7	17.6	15.8
PNB	141 990	100.0	100.0	14.7	17.7	16.0
Le PNB et ses composantes, à prix constants (prix de 1965)						
Consommation privée	44 700	46.6	50.1	9.3	9.5	8.9
Consommation publique	5 530	5.8	7.2	6.5	6.1	6.4
Construction de logements privée	7 970	8.3	6.1	16.5	14.3	17.6
Investissements productifs privés	23 150	24.1	21.8	12.5	22.8	13.7
Formation de capital fixe du secteur public	9 680	10.1	8.6	13.5	10.8	10.7
Variation des stocks	3 230	3.4	4.8	—	—	—
Excédent extérieur	1 720	1.8	1.4	—	—	—
PNB	95 990	100.0	100.0	10.6	12.5	11.1
PNB par habitant aux prix courants	3 590 ²			13.3	16.4	14.7
PNB par habitant à prix constants				9.2	11.7	9.8

1 Sur la base d'estimations officielles provisoires.

2 En dollars, au taux de change en vigueur en 1969.

Sources : Nouveau Plan de Développement Économique et Social; Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National.

Les principaux résultats des projections officielles sont présentés aux tableaux 7 (a, b et c). Le taux de croissance réel du PNB postulé par le Plan est inférieur d'environ 2 % à la moyenne annuelle enregistrée au cours de la période d'expansion 1966-1969 (exercices budgétaires), mais on prévoit que la productivité moyenne du travail progressera pratiquement aussi vite que pendant la dernière décennie (9,7 %). Le ralentissement de la croissance de la production totale résulte essentiellement de l'hypothèse d'un fléchissement du rythme d'expansion de la production industrielle — 12,4 % par an durant la période du Plan contre 17,6 % entre 1966 et 1969 (exercices financiers). Un autre trait saillant de ces prévisions est le ralentissement de l'expansion des investissements productifs privés — 13,3 % en valeur et 12,5 % en volume pendant la période 1970-75 (exercices financiers) contre respectivement

Tableau 7b Le nouveau plan de développement économique et social pour 1970-75
Exercices financiers

	Niveau (millions de dollars)			Taux de variation annuel	
	Exercice 1965	Exercice 1969	Exercice 1975	1969/65	1975/69
Balance des paiements					
Exportations	8 591	16 493	37 400	17.7	14.7
Importations	6 507	12 761	29 600	18.3	15.1
Balance commerciale	2 084	3 732	7 800		
Services, recettes	1 636	3 444	6 050	20.5	9.9
Services, paiements	2 576	4 900	9 850	17.4	12.3
Services, nets	-940	-1 456	-3 800		
Transferts, nets	-95	-192	-500		
Balance des paiements courants	1 049	2 084	3 500		
Opérations en capital à long terme, avoirs	523	1 654 ¹		33	
Opérations en capital à long terme, engagements	-30	1 246			
Solde des opérations en capital à long terme	-553	-408	-3 000		
Opérations en capital à court terme, erreurs et omissions	-67	553	—		
Solde des opérations non monétaires	429	2 229 ²	500		
Croissance des exportations mondiales, en volume				8.6	7.5

1 Compte tenu de l'incidence de l'accroissement de l'aide.

2 Non compris des opérations spéciales d'un montant de 240 millions de dollars.

Source : Nouveau Plan de Développement Économique et Social.

25,7 % et 22,9 % pendant la période 1966-1969 (exercices financiers), Ce ralentissement, conjugué à une diminution continue du rapport de la consommation au PNB et à une certaine réduction de la part des exportations dans la demande totale permettrait, en fait, que s'opère le transfert de ressources prévu et planifié en faveur de la construction de logements et des investissements publics. La part de la consommation privée dans le PNB, qui était déjà relativement faible pendant l'exercice 1969 (environ 51 %) devrait tomber au-dessous de 50 % pour l'exercice 1975.

Selon les projections, le rapport du solde des opérations extérieures sur biens et services (concept de la comptabilité nationale) au PNB à prix courants devrait fléchir de 1,4 % au cours de l'exercice 1969 à 1 % au cours de l'exercice 1975, ce dernier pourcentage étant considéré comme le rapport souhaitable à plus long terme et du point de vue structurel. Cette prévision reflète le caractère normatif des projections relatives à la balance des paiements. On a également supposé que, contrairement à leur évolution passée, les termes de l'échange se dégraderaient nette-

Japon

Tableau 7c Le nouveau plan économique et social pour 1970-75
Exercices financiers

	Taux moyen de variation, exercices financiers		
	1968/62	1969/65	1975/69
PRODUCTION INDUSTRIELLE			
Total	14.0	17.6	12.4
Biens d'équipement	18.5	25.6	14.1
PRIX			
Indice dérivé du PNB	4.4	4.2	3.6
Indice des prix de gros	1.4	2.0	1.0 ¹
Indice des prix à la consommation	5.2	4.8	4.4 ²
SALAIRES ET PRODUCTIVITÉ			
Rémunération par salarié	12.2	13.3	12.1
Productivité, PNB par personne employée	9.5	11.1	9.5
Productivité dans l'industrie manufacturière ³	10.5	12.8	9.9
EMPLOI ET POPULATION ACTIVE			
Emploi total	1.6	1.6	1.1
<i>dont</i> : Salariés	3.3	2.6	3.2
Emploi dans l'industrie manufacturière	3.4	3.8	2.4
Part de l'emploi agricole ⁴	32.6	18.6	12.5
Pourcentage des salariés dans l'emploi total	51	64	72
	} 1960	} 1969	} 1975
SECTEUR PUBLIC			
Recettes fiscales	16.3	18.0	15.4
Dépenses courantes	16.3	15.4	15.3
<i>dont</i> : Transferts au profit des particuliers	18.4	15.9	19.6
Dépenses en capital			
Pourcentage des recettes fiscales dans le Revenu National	21.0	21.2	22.9
Pourcentage des cotisations de Sécurité sociale dans le Revenu National	3.1	4.3	6.0
	} 1960	} 1969	} 1975

1 Indice implicite des prix pour la formation de stocks du secteur privé.

2 Indice implicite des prix pour la consommation privée.

3 Variation de la production industrielle divisée par la variation de l'emploi dans l'industrie manufacturière.

4 Années civiles.

Source : Nouveau Plan de Développement Économique et Social.

ment. Pour l'exercice 1975, la perte cumulée équivaldrait à 0,3 % du PNB, soit environ 800 millions de dollars. Selon le Plan, les exportations progresseront à un rythme sensiblement plus lent qu'au cours de la décennie 1960, bien que l'élasticité des exportations par rapport à l'expansion du volume des exportations mondiales soient supposées rester presque aussi favorables (1,83) qu'au cours de la période 1963-68 (exercices financiers) (1,92). Tablant sur les effets des mesures de libération, le Plan prévoit que la valeur des importations augmentera à peu près au même rythme que le PNB, ce qui suppose que l'élasticité des importations par rapport à la production industrielle dépassera la

moyenne enregistrée au cours de la décennie précédente, pour ne pas parler de ces deux dernières années. Mais bien qu'on prévoit une progression des importations de marchandises plus rapide que celle des exportations, l'excédent de la balance commerciale doublerait et atteindrait 7,8 milliards de dollars pour l'exercice 1975. Toutefois, on s'attend à ce que le déficit des invisibles et des transferts courants augmente substantiellement et passe de 1,7 milliard de dollars pour l'exercice 1969 à 4,3 milliards de dollars pour l'exercice 1975, de sorte que la balance des paiements courants se solderait par un excédent de 3,5 milliards de dollars pour ce dernier exercice. La sortie nette de capitaux à long terme est estimée à 3 milliards de dollars pour l'exercice 1975, soit 0,4 milliard de dollars de plus que la sortie nette cumulée enregistrée au cours des cinq dernières années.

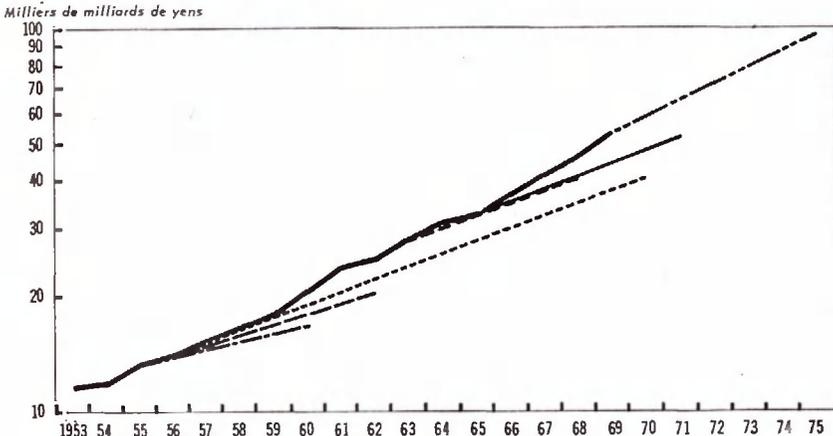
Conformément aux objectifs que le gouvernement s'assigne en matière de prix, la hausse de l'indice des prix dérivé du PNB devrait être ramenée à une moyenne de 3,6 % par an, soit un point en pourcentage de moins que la moyenne des six années précédentes. On a admis que la hausse des prix à la consommation se ralentirait progressivement au cours de la période du Plan, et finirait par tomber au-dessous de 4 %. On prévoit que la rémunération moyenne par travailleur augmentera de 12,1 % par an. Ce rythme est à peu près le même que celui qui a été enregistré au cours de la période 1962-1968 (exercices financiers), mais il impliquerait un ralentissement sensible par rapport à ces dernières années. Néanmoins, on a admis que la poussée en hausse exercée sur les coûts de main-d'œuvre par unité de production intérieure brute, et notamment par unité de production industrielle, serait considérablement plus forte qu'elle ne l'a été au cours d'aucune des périodes antérieures de six ans.

Ces projections quantitatives de la demande et de la production, des prix, des salaires et de la balance des paiements ont été établies à l'aide d'un modèle économique fondé sur des séries chronologiques couvrant la période 1954-1968 (exercices financiers). Les chiffres présentés dans le Plan doivent donc être cohérents, même s'ils ont été ajustés en fonction des objectifs de politique économique. Cependant, la cohérence n'est que l'un des éléments qui déterminent la qualité d'une projection. Celle-ci dépend aussi pour une large part de la valeur prévisionnelle du modèle et de l'estimation correcte des variables exogènes. Étant donné les divergences observées dans le passé entre les prévisions et la réalité, il faudra suivre de près l'évolution de l'économie au cours des premières années de la période du Plan afin de voir si elle risque de s'écarter beaucoup de ce qui a été prévu. Compte tenu des incertitudes s'attachant nécessairement à toute prévision, on envisage en fait de réexaminer le Plan au bout de trois ans.

Les principaux éléments d'incertitude

Les erreurs de prévision commises dans le passé ont été essentiellement dues à une nette sous-estimation du taux de croissance économique (voir graphique 9). Mais cette fois-ci le risque d'une telle sous-estimation semble beaucoup moins grand. En fait, c'est la première fois qu'un plan officiel envisage un taux de croissance en volume supérieur à 10 %, et d'ailleurs à peu près égal à la moyenne réalisée les années précédentes. Le taux de 10,6 %, officiellement considéré comme réalisable au cours des six prochaines années, reste également très voisin des taux prévus dans les projections à moyen terme établies par divers organismes privés. Les seules projections qui diffèrent de façon vraiment sensible des prévisions officielles sont celles d'un organisme privé important¹, selon lequel le PNB en volume augmenterait de 12,4 % par an en moyenne entre l'exercice 1970 et l'exercice 1975. Il importe de noter

Graphique 9 Croissance du PNB, plan et réalisations



Sources : Statistiques du Revenu National, OPE; Plans officiels.

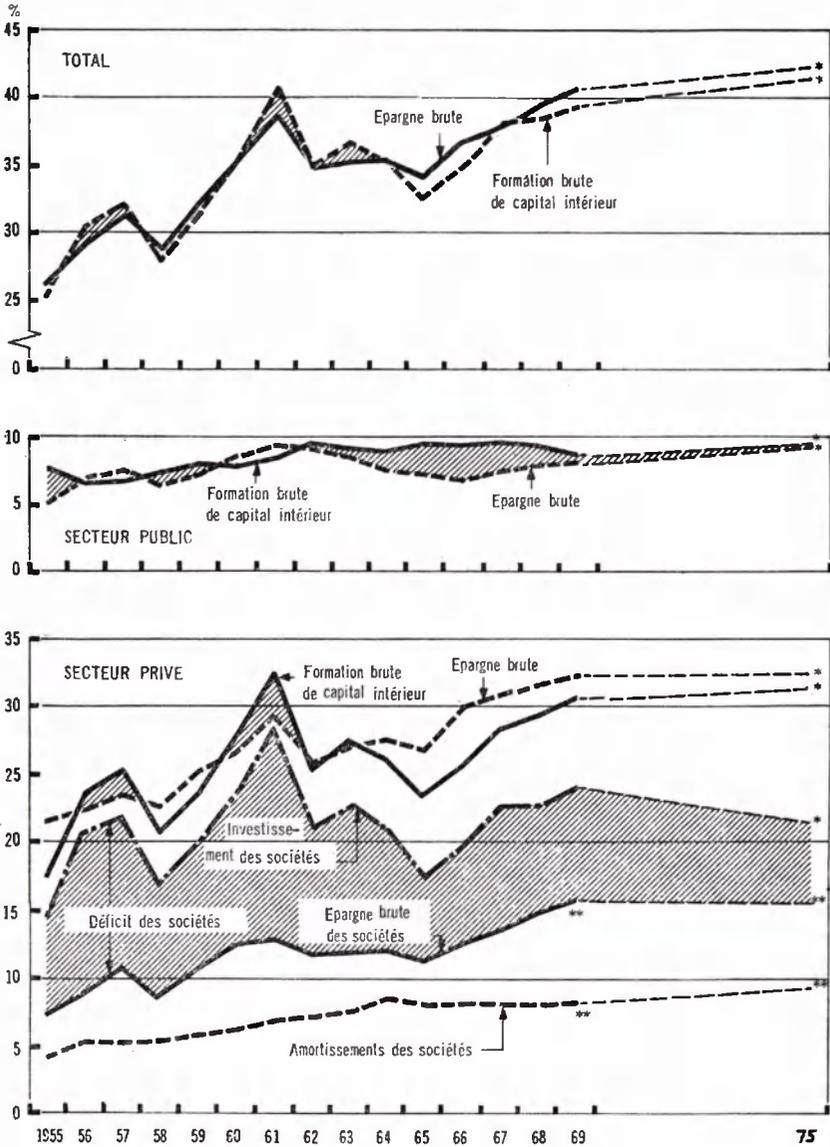
1 Le Centre japonais de recherche économique. Cette estimation est fondée sur des calculs détaillés portant sur l'accroissement du stock de capital, la modification de sa structure d'âge et sa productivité. D'après ces calculs, le taux de croissance potentiel de l'économie passerait de 11,2 % au cours de la période 1966-70 (exercices financiers) à 12,9 % au cours de la période 1971-75 (exercices financiers). Ces évaluations tiennent compte d'un fléchissement du taux d'accroissement de la population active (et de la réduction de la proportion de jeunes dans cette population), d'une diminution plus rapide de la durée du travail et d'un ralentissement sensible (encore que moins accusé que ne le supposent les estimations officielles) des investissements productifs privés, dont le taux annuel de croissance en volume passerait de 21,5 % pendant la période 1966-70 (exercices financiers) à 14,3 % pendant la période 1971-75 (exercices financiers).

toutefois que ce taux de croissance supérieur aux prévisions officielles s'accompagnerait d'une hausse des prix plus rapide, que le gouvernement ne jugerait sans doute pas acceptable, et d'une plus forte augmentation des investissements publics. Certaines des projections font état d'un facteur qui mérite d'être souligné. On a estimé qu'une proportion considérable — soit 53 % du parc actuel de biens capitaux du secteur privé japonais a été installée au cours des cinq dernières années ; les prévisions officielles sont fondées sur une estimation semblable. L'influence de ce facteur sur l'avance technologique de l'industrie japonaise est évidente.

Le Plan officiel compte sur une politique budgétaire active pour remédier à l'insuffisance de l'infrastructure sociale. Cependant, la part en volume des investissements publics et de la construction de logements dans la formation de capital fixe totale ne pourra augmenter, comme il le prévoit, que si un certain nombre de conditions de base sont remplies : il faudra que le rythme de croissance des investissements productifs soit ramené au-dessous de celui de l'expansion des investissements publics, qui devra, lui, être accéléré ; il faudra aussi que la construction de logements progresse au moins aussi vite que précédemment, et que l'indice implicite des prix pour les investissements publics et pour la construction de logements monte plus lentement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. De semblables changements avaient été postulés par les plans officiels précédents, mais ne s'étaient pas matérialisés. Après l'essor sans précédent qu'on connu récemment les investissements — à la faveur duquel les investissements productifs privés ont augmenté de 130 % en volume dans l'espace de quatre ans (et qui a probablement aussi accru le taux de croissance potentiel de l'économie), un ralentissement de la progression des investissements productifs semble plausible. Mais étant donné que le coefficient de capital a probablement augmenté dans la phase ascendante du cycle de l'investissement, on peut se demander si ce ralentissement pourra prendre les proportions postulées par le Plan sans que de nouvelles mesures budgétaires et autres soient adoptées. Jusqu'à présent, la part des investissements fixes des entreprises dans le PNB aux prix courants a tendu à s'accroître (voir graphique 10), et elle a atteint 20 % pour l'exercice 1969. Suivant les projections officielles, elle devrait se réduire à 18,7 % au cours de la période du Plan. En outre, il faudrait qu'en pourcentage du PNB le besoin de financement du secteur des sociétés diminue substantiellement et que la tendance ascendante qu'accusait précédemment le taux d'épargne brut des sociétés par rapport au PNB, ne se poursuive pas. De surcroît, on escompte que malgré le ralentissement prévu de l'accroissement du revenu disponible, le taux de l'épargne privée sera maintenu au niveau sans précédent qu'il atteignait pour l'exercice 1969, la part de l'épargne financière dimi-

Japon

Graphique 10 Épargne et formation de capital intérieures
En pourcentage du PNB



* Estimations officielles.

** Estimations du Secrétariat.

Sources : Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National, OPE; Nouveau Plan de Développement Economique et Social.

nuant sensiblement au profit de celle de l'épargne réelle (investissement dans la construction de logements). En pourcentage du PNB, le besoin de financement du secteur public se réduira encore malgré l'accélération de la croissance des investissements publics et le ralentissement de celle du PNB. Le Plan postule une nouvelle diminution de la part de la consommation publique, diminution qui sera peut-être difficile à obtenir, étant donné que les salaires augmenteront probablement plus vite et que l'État sera de plus en plus contraint d'accélérer ses dépenses dans les domaines de l'enseignement, de la science et de la prévoyance sociale.

On pourrait inférer de ce qui précède que le taux d'expansion est peut-être sous-estimé dans les prévisions officielles ; néanmoins, il est possible que la balance des paiements se solde par un excédent supérieur à celui qui est prévu. Plusieurs institutions privées prévoient que la position de la balance des paiements sera plus forte à moyen terme que ne l'implique le Plan officiel¹. Les divergences entre les diverses projections peuvent être attribuées pour l'essentiel aux hypothèses différentes retenues au sujet des élasticités du commerce extérieur et des effets des mesures envisagées de libération des échanges². Il semble que l'on s'attende généralement à ce que l'expansion du commerce mondial se poursuive à un rythme un peu moins rapide qu'au cours de la précédente période de cinq ans, mais les projections de certaines institutions privées supposent un accroissement de l'élasticité des exportations japonaises par rapport à l'expansion des échanges mondiaux et prévoient pour les importations des élasticités plus faibles que les projections officielles.

Il ne semble guère douteux que les résultats à l'exportation du Japon resteront relativement favorables dans les prochaines années ; mais l'hypothèse postulée par certaines prévisions selon laquelle l'élasticité des exportations sera encore plus élevée que ces dernières années est peut-être contestable. On ne prévoit pas d'accélération générale du progrès de la productivité de la main-d'œuvre industrielle et il risque de devenir plus difficile de contenir la hausse des salaires dans la limite des gains de productivité. Il est vrai que les pays avec lesquels le Japon

1 Les prévisions les plus fortes concernant la position de la balance des paiements en 1975 (exercice financier) sont celles du Centre de Recherche Économique du Japon. Selon cette institution, l'excédent commercial atteindrait alors 12,6 milliards de dollars et l'excédent de la balance courante, estimé à 7,3 milliards de dollars, serait deux fois plus élevé que ne le suppose le Plan officiel.

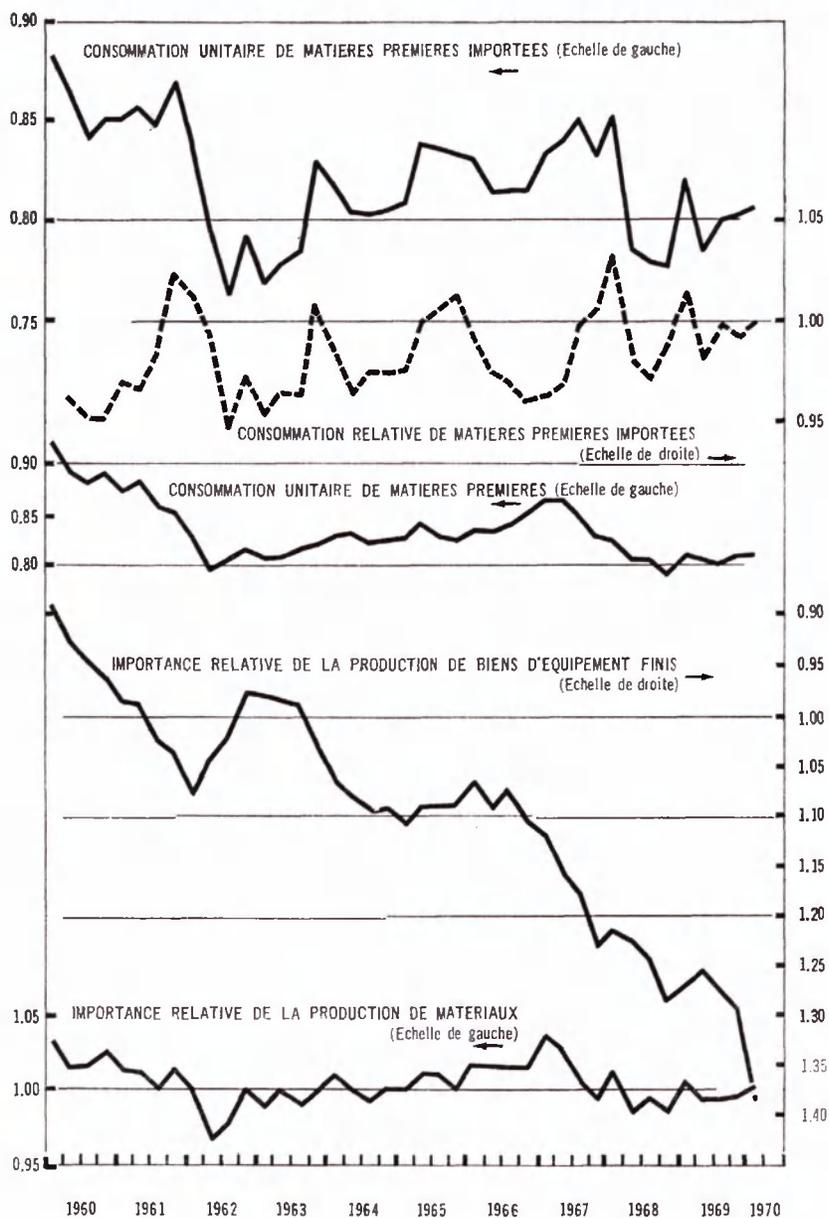
2 Si l'on compare les chiffres tirés des équations d'importation établies sur la base des relations passées et les prévisions officielles, il semble que le gonflement des dépenses d'importation dû aux effets cumulatifs des mesures de libération et autres mesures de politique économique atteindrait la proportion considérable de 2 milliards de dollars en 1975 (exercice financier), soit 1,6 % par an.

est en concurrence sur les marchés internationaux sont confrontés avec le même problème. Mais même s'il améliore encore sa situation relative en matière de coûts, le Japon aura peut-être plus de mal à élargir sa part sur les marchés extérieurs, ainsi qu'en témoigne l'évolution de ses exportations de navires et de textiles. A mesure que le Japon accroîtra sa part sur les marchés étrangers, il se heurtera à une résistance plus vive des producteurs des pays où il exporte, et non seulement il devra faire face à une concurrence plus âpre, mais il risque aussi d'être l'objet d'autres actions défensives. Il convient aussi de noter que les pays en voie de développement d'Asie s'assurent une part croissante dans la vente des produits qui constituent les exportations japonaises « traditionnelles » (produits incorporant une forte proportion de main-d'œuvre). D'un autre côté, la part du Japon sur le marché européen et dans les ventes de certains produits importants, tels que les biens d'équipement, est encore relativement faible et peut probablement être substantiellement élargie.

En ce qui concerne les importations, il semblerait plausible, avant de prendre en compte les effets des mesures de libération, d'admettre que les coefficients d'élasticité seront inférieurs à la moyenne enregistrée dans le passé. S'appuyant sur les modifications profondes qui sont intervenues dans la structure de l'industrie au profit des branches à forte valeur ajoutée, l'Étude Économique sur le Japon de l'OCDE pour 1969 avait déjà soutenu cette hypothèse. Ainsi que le montre le graphique 11, la tendance jusqu'alors ascendante du rapport de la consommation de matières premières à la production industrielle s'est brusquement renversée dans le courant de 1967, et ce rapport a continué à diminuer en 1968, pour se stabiliser ensuite. Selon le Plan officiel, cette évolution de la structure des activités au profit des branches de production moins tributaires des matières premières se poursuivra au cours des quelques prochaines années. En fait, on prévoit que de l'exercice 1969 à l'exercice 1975, le rythme d'expansion annuel des industries d'équipement et de matériel (14,1 %), de produits métallurgiques (13,5 %) et de produits chimiques (13,6 %) sera beaucoup plus rapide que celui de la plupart des industries consommant une forte proportion de matières premières, comme les textiles (8 %), la sidérurgie (9,9 %) et les produits pétroliers et charbonniers (11,9 %). En outre, on s'attend à ce que la part des activités de service dans le PNB augmente, après être restée à peu près constante pendant les cinq dernières années.

Un autre élément d'incertitude réside peut-être également dans l'hypothèse retenue dans les prévisions officielles, selon laquelle le déficit de la balance des services passerait de 1,5 milliard de dollars pour l'exercice 1969 à 3,8 milliards pour l'exercice 1975. Cela suppose que ce déficit s'accroîtrait de 390 millions de dollars en moyenne par an ; or, il n'a

Graphique 11 Consommation de matières premières et production industrielle
Désaisonnalisée



Sources : Statistiques industrielles mensuelles, ministère du commerce international et de l'industrie; Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

augmenté que de 135 millions de dollars en moyenne par an au cours des six années précédentes, et de surcroît cette dégradation a eu un caractère assez irrégulier et n'a pas manifesté une nette tendance à s'accroître. Il est vrai que les recettes au titre des services fournis par le secteur public à l'étranger, qui ont eu une action compensatrice importante par le passé pourraient cesser d'augmenter, voire même diminuer, mais il ne paraît pas déraisonnable de supposer que le déficit de la balance des revenus d'investissement pourrait faire place à un excédent. Jusqu'en 1967, les avoirs étrangers au Japon étaient supérieurs aux avoirs japonais à l'étranger, mais la situation s'est depuis lors inversée et les avoirs extérieurs nets du Japon vont en augmentant. Etant donné l'accroissement prévu de l'excédent courant, cette tendance est nécessairement appelée à se poursuivre¹. Le renversement du solde négatif en solde positif pourrait fort bien prendre une ampleur considérable si l'écart (implicite) entre les rendements moyens à l'étranger et au Japon

1 A partir d'une extrapolation linéaire, les services officiels japonais prévoient que le montant cumulé de l'excédent de la balance courante sur l'ensemble de la période couverte par le Plan s'établira à environ 17 milliards de dollars, ce qui porterait le total net des avoirs extérieurs du Japon (réserves d'or comprises) à un niveau voisin de 20 milliards de dollars.

NOTE RELATIVE AU GRAPHIQUE 11.

Consommation unitaire de matières premières importées

$$= \frac{\text{Indice de la consommation de matières premières importées (1965 = 100)}}{\text{Indice général de la production industrielle (1963 = 100)}}$$

Consommation relative de matières premières importées

$$= \frac{\text{Indice de la consommation de matières premières importées (1965 = 100)}}{\text{Indice de la consommation de matières premières (1965 = 100)}}$$

Consommation unitaire de matières premières

$$= \frac{\text{Indice de la consommation de matières premières (1965 = 100)}}{\text{Indice général de la production industrielle (1963 = 100)}}$$

Poids relatif de la production de biens en capital

$$= \frac{\text{Indice de la production de biens en capital (1963 = 100)}}{\text{Indice général de la production industrielle (1963 = 100)}}$$

Poids relatif de la production de matériaux

$$= \frac{\text{Indice de la production de matériaux (1963 = 100)}}{\text{Indice général de la production industrielle (1963 = 100)}}$$

qui joue actuellement au détriment du Japon¹ devrait se rétrécir et que le rapport entre les avoirs bruts du Japon à l'étranger et ses engagements bruts envers l'étranger aille en augmentant. En revanche, à en juger par les tendances passées, les autres postes de services feront sans doute apparaître des déficits croissants, même si la flotte marchande japonaise continuait de s'accroître rapidement et si les exportations de procédés technologiques du Japon prenaient plus d'importance. Il n'est donc pas exclu que le déficit de la balance des invisibles japonaise double au cours de la période du Plan mais il paraît assez incertain qu'il atteigne le niveau prévu dans les projections officielles. En résumé, il semble bien que s'ils veulent maintenir la balance des paiements dans la ligne des projections officielles, les pouvoirs publics devront mettre en œuvre des efforts particuliers — ne serait-ce que pour obtenir les effets escomptés des mesures de libération.

Il en va de même, semble-t-il, pour la réalisation des objectifs en matière de prix. D'après le modèle macro-économique qui a servi de base à l'établissement du nouveau Plan, le taux de croissance de 10,6 % retenu dans le Plan serait compatible avec un rythme d'« inflation » de quelque 4 %². Pour abaisser ce taux, on a probablement tablé sur les effets de la libération et sur l'hypothèse que le gouvernement adopterait une politique rigoureuse à l'égard des prix qu'il contrôle. Mais ne sera pas moins difficile de ramener la hausse des prix aux taux souhaités, car la situation générale en matière de prix et de salaires continuera sans aucun doute à se ressentir pendant un certain temps encore de la hausse très rapide qu'ils enregistrent actuellement. Peut-être en effet, celle-ci a-t-elle donné aux salariés l'espoir d'obtenir des majorations plus fortes que précédemment. Et l'accélération de la hausse du coût de la vie contribue naturellement à accroître l'ampleur des revendications salariales. Il convient aussi de noter que, compte tenu du ralentissement du progrès de la productivité, même si les rémunérations des travailleurs augmentent de 12,1 % en moyenne comme le prévoient les estimations

1 En rapportant les recettes et paiements courants au titre des revenus d'investissement aux chiffres relatifs au stock de capital de l'année précédente, on a calculé que le rendement moyen du total des avoirs détenus par des Japonais à l'étranger en 1969 n'était que de 3,61 % c'est-à-dire, inférieur de 3,15 % au rendement des avoirs détenus au Japon par des étrangers.

2 La documentation jointe au Plan se réfère à trois combinaisons différentes de taux de croissance réelle et d'indice des prix dérivé du PNB : 8.5-3.7 %, 10.8-4.2 % et 12.4-4.4 %. Il faudrait neuf ans pour doubler le PNB en volume dans le premier cas, sept ans dans le second et six ans dans le troisième, l'indice implicite des prix atteignant respectivement 138,5, 133,8 et 129,8 % (année initiale = 100). Dans ces trois cas, les estimations relatives aux prix tiennent compte des effets des prochaines mesures de libération. Mais il convient de noter que ces estimations sont fondées sur des hypothèses différentes en ce qui concerne les autres variables exogènes.

officielles, la situation en matière de coûts sera moins stable qu'auparavant. Toutefois, en sens inverse, un élément de stabilisation des coûts salariaux et des prix pourrait jouer si, comme il est prévu, la différence entre les progrès de la productivité dans l'industrie et dans les services est pratiquement supprimée et si l'écart avec l'agriculture est réduit. La poussée des coûts salariaux tendra peut-être aussi à s'atténuer dans les petites entreprises, du fait que l'écart qui existait auparavant entre les salaires versés dans ces entreprises et ceux des grandes sociétés s'est substantiellement réduit.

Le problème des prix au Japon présente d'autres traits particuliers. Il semble que le conflit habituel entre objectifs de croissance et objectifs de prix ait été beaucoup moins sensible que dans la plupart des autres pays. D'après le modèle macro-économique officiel, qui est fondé sur l'évolution entre 1954 et 1967, les relations d'interdépendance entre la croissance et l'évolution des prix ont été jusqu'à présent remarquablement faibles. On estime que pour des taux de croissance en volume allant de 8,5 à 12,4 %, le coefficient d'élasticité mesurant les variations de l'indice dérivé du PNB par rapport aux variations du niveau réel de l'activité globale reste inférieur à 0,5, et qu'il est même un peu plus faible (0,35) pour les taux de croissance les plus élevés que pour les plus bas (0,43)¹. Il convient de souligner que cette relation surprenante ne se rapporte pas aux variations intervenant au cours du cycle conjoncturel (c'est-à-dire à un phénomène bien connu dans beaucoup de pays), mais à une évolution à moyen terme. Cela étant, la situation ne sera peut-être plus exactement la même dans les années 70, ne serait-ce qu'en raison de la tension accrue du marché du travail. En outre, « même au Japon », il existe évidemment un seuil que le taux de croissance réel ne peut dépasser sans que les pressions accrues sur le niveau des prix ne deviennent intolérables.

IV CONCLUSIONS

Au seuil de la décennie 1970, les perspectives économiques du Japon se présentent sous un jour extrêmement favorable. Au début des années 60, les services officiels prévoyaient que le revenu national doublerait en volume dans l'espace de dix ans et l'on espérait que le déficit

¹ Il convient de noter que ces calculs sont particulièrement estimatifs, et que l'on ne saurait en tirer que des conclusions incertaines.

de la balance commerciale ne s'accroîtrait pas. Le nouveau Plan à moyen terme, qui couvre les exercices financiers 1970 à 1975, prévoit que le revenu national réel doublera en sept ans et s'attache à éviter que l'excédent de la balance extérieure n'augmente trop rapidement. Au début des années 60, le Japon se préoccupait de rectifier la structure « dualiste » de son économie et de promouvoir l'industrialisation et le commerce extérieur. Il est aujourd'hui la troisième puissance industrielle mondiale et se classe au quatrième rang des grands pays commerçants. Le revenu par habitant du Japon, évalué aux taux de change courants, représentait un tiers de celui de la République Fédérale d'Allemagne en 1960 ; en 1969 il en représentait 60 % et, d'après certaines estimations, il sera proche de celui de l'Allemagne en 1975 (exercice financier).

Les objectifs de la politique économique, autres que la croissance et le renforcement de la balance des paiements se sont révélés moins faciles à atteindre. Le problème consistant à réaliser un taux élevé de croissance tout en maintenant la hausse des prix à un rythme suffisamment modéré n'est toujours pas résolu. Et, la part des investissements publics dans la formation totale de capital fixe ayant diminué, l'infrastructure sociale est gravement insuffisante. En outre, la rapidité de la croissance et l'excédent extérieur ont fait surgir des problèmes nouveaux et de nouvelles tâches, ou rendu plus urgents certains problèmes qui se posaient déjà. L'accroissement considérable de la production et les directions prises par l'expansion ont eu des effets secondaires des plus regrettables qui compromettent sérieusement et de plus en plus les conditions de vie de la population. Enfin, le renversement du solde de la balance des paiements qui dégage depuis peu un excédent croissant, soulève des problèmes nouveaux dont doivent tenir compte la politique de régulation de la demande intérieure et la politique suivie à l'égard des échanges et des paiements extérieurs.

Depuis 1960, le problème des prix est devenu sans cesse plus difficile à maîtriser. Tout au long des années 60 les prix à la consommation ont augmenté, de façon plus ou moins régulière, au rythme de 5 % par an. Les prix de gros industriels sont en moyenne demeurés stables jusqu'à l'année de récession 1965, mais ils ont ensuite commencé à monter. Le problème des prix japonais semble essentiellement lié à la forte disparité des niveaux absolus et des variations relatives de la productivité du travail selon les branches d'activité et selon les dimensions des entreprises. Antérieurement à la phase de haute conjoncture de 1959 à 1961, avant que le plein emploi fut atteint, cette disparité se traduisait par des écarts correspondants entre les niveaux de salaire. Au cours des années 60 toutefois, l'écart qui existait entre les salaires des secteurs à forte et à faible productivité s'est beaucoup amenuisé. L'élimination

de la double structure des salaires a tendu à faire sensiblement monter les coûts unitaires de main-d'œuvre et les prix dans le secteur des services et dans les petites entreprises.

Bien que par rapport au taux de croissance, le comportement des prix ait continué d'être plus satisfaisant au Japon que dans la plupart des autres pays industrialisés, l'évolution enregistrée depuis quelques années ne laisse pas d'être préoccupante. Depuis 1969, les salaires nominaux augmentent manifestement plus vite que la productivité dans les industries manufacturières. Il est vrai que les fortes hausses de prix enregistrées dernièrement étaient dues partiellement à des facteurs temporaires et à la montée des prix sur les marchés mondiaux. Il n'en reste pas moins que l'évolution de la demande a probablement contribué à accentuer les pressions s'exerçant sur le niveau des prix. Une fois les taux d'utilisation de la capacité revenus à un niveau satisfaisant en 1967, les pouvoirs publics ont laissé la demande et la production s'accroître à un rythme très rapide, ce qui a accentué la tension du marché du travail. Comme l'état de la balance des paiements n'imposait plus de contraintes, il était désormais plus difficile d'adapter promptement la politique économique à l'évolution de la conjoncture. Par ailleurs, les entreprises semblent être devenues plus lentes à réagir aux restrictions monétaires. Les hausses de salaire résultant des négociations collectives du printemps 1970 dépassent toutes les augmentations précédentes. Dans ces conditions, il faudra peut-être plus longtemps aux mesures restrictives pour enrayer les tendances actuelles à l'inflation que cela n'a été le cas dans les périodes précédentes de freinage. Il semble peu probable que les pouvoirs publics laissent la contraction des liquidités se prolonger au point où elle risquerait de provoquer un fléchissement trop sensible des investissements privés. Etant donné, d'autre part, l'apparente vigueur de leur évolution tendancielle, les investissements des entreprises réagiraient promptement à l'assouplissement qui pourrait par la suite devenir souhaitable. Il semble toutefois que les autorités auraient intérêt à l'avenir à utiliser une plus large gamme d'instruments de politique anticyclique et notamment à miser davantage sur des ajustements de la politique budgétaire. Dans la période actuelle, il paraît souhaitable que les pouvoirs publics agissent par le biais du budget s'ils estimaient nécessaire de prendre de nouvelles mesures de restriction, et qu'ils recourent au contraire à la politique monétaire au cas où il y aurait lieu d'agir dans le sens opposé.

Même si l'activité économique continue à croître à un rythme rapide, l'excédent de la balance des paiements courants s'établira probablement entre 2 et 2 ½ milliards de dollars en 1970 et accusera une nouvelle augmentation au cours du premier semestre de l'an prochain, dépassant alors considérablement le montant des sorties nettes de capitaux

à long terme prévu pour l'exercice en cours. La position extérieure demeurant nettement favorable, les pouvoirs publics ont intensifié leurs efforts en vue de libéraliser les importations ainsi que les exportations de capitaux et de réduire les aides spéciales à l'exportation. Des dispositions ont été prises également pour diminuer le coût du financement des importations et stimuler les sorties de capitaux à court terme. Il n'est pas impossible, d'autre part, que les autorités adoptent des mesures à effet immédiat du genre de celles qui avaient été prises pendant le dernier exercice, afin d'éviter que les réserves officielles n'augmentent trop rapidement.

Le problème consistant à réduire l'excédent des opérations courantes et de la balance de base à un montant dont on puisse aisément s'accommoder, risque d'être difficile à résoudre. Les nouvelles projections officielles pour les six prochaines années laissent présager une situation globale assez équilibrée : l'excédent courant atteindrait 3,5 milliards de dollars en 1975 (exercice financier) et serait contrebalancé dans une large mesure par les sorties nettes de capitaux à long terme. Ces projections reposent, toutefois, sur un certain nombre d'hypothèses importantes. On suppose, premièrement, que l'expansion du commerce mondial sera plus lente qu'elle ne l'a été pendant la période précédente de six ans. Deuxièmement, en dépit de la place croissante que prendront probablement, dans la structure de la production, les activités consommant moins d'importations, on suppose que l'élasticité moyenne des importations par rapport à la production industrielle sera plus élevée que dans un passé récent, sous l'effet, pour une large part, des mesures de libéralisation envisagées pour les importations. Troisièmement, on s'attend à ce que le déficit de la balance des opérations invisibles et des transferts courants augmente beaucoup plus vite que l'évolution passée n'inclinerait à le penser. Quatrièmement, on prévoit une sensible dégradation des termes de l'échange au cours de la période du Plan. Cinquièmement, les sorties nettes de capitaux à long terme s'accéléraient, selon les prévisions, au point d'atteindre 3 milliard de dollars à la fin de la période du Plan, montant plus de trois fois supérieur au déficit record des opérations en capital à long terme enregistré pour l'exercice 1966, année où aux sorties nettes de capitaux japonais s'était ajoutée une sortie nette de capitaux étrangers. Cette prévision tient compte de l'objectif que s'assignent les autorités de porter le montant des ressources financières fournies par le Japon aux pays moins développés à l'équivalent de 1 % de son PNB en 1975, c'est-à-dire à 3,9 milliards de dollars contre 1,3 milliard de dollars en 1969. D'autres projections prévoient un excédent courant beaucoup plus élevé pour l'exercice 1975 et sont moins optimistes au sujet des exportations de capitaux à long terme.

On s'accorde généralement à penser que des efforts particuliers

devront être déployés pour éviter que des liquidités internationales soient soumises à des tensions excessives et que le Japon devrait mettre à profit sa situation économique favorable et le rôle beaucoup plus important qu'il joue désormais dans les échanges et les paiements internationaux pour supprimer le plus tôt possible les obstacles qu'il oppose encore aux importations et aux sorties de capitaux et les aides spéciales à l'exportation encore en vigueur. La libération des importations au sens le plus large ne faciliterait pas seulement le processus d'ajustement international ; elle aurait également un effet favorable sur l'évolution des prix intérieurs. En outre, elle contribuerait à accélérer les transferts de main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les branches à forte productivité. Elle pourrait au surplus aider à atténuer les pressions que les intérêts protectionnistes exercent à l'étranger contre les produits japonais.

Indépendamment de ses objectifs concernant l'équilibre financier interne et externe, le nouveau plan à moyen terme met davantage l'accent que ceux qui l'ont précédé sur l'adoption de mesures destinées à agir sur l'affectation des ressources en général et à réduire, en particulier, les effets regrettables que la croissance économique produit sur les conditions sociales et sur l'environnement. Le Plan à moyen terme tient compte du Plan national de développement à long terme¹ qui trace les grandes orientations de l'aménagement général du territoire et fixe la répartition des dépenses d'infrastructure sociale. Conformément au programme à long terme, le Plan à moyen terme définit certains objectifs quantitatifs. Les projections officielles prévoient une augmentation en volume de la part des investissements du secteur public et de la construction de logements dans le total de la formation de capital fixe. Pour réaliser cette modification structurelle, il faudra que l'expansion des investissements des entreprises se ralentisse et que des dispositions soient prises pour soutenir l'accroissement rapide de la construction résidentielle, malgré le ralentissement probable de la progression du revenu disponible des ménages. A cet égard, les résultats dépendront dans une large mesure de l'évolution relative des prix.

Le rapport du coût du terrain au coût total de la construction a doublé dans le secteur public entre l'exercice 1957 et l'exercice 1966 et s'établit désormais à 18,4 % ; dans le cas de la construction privée de logements, le prix d'achat du terrain dépasse sensiblement le prix de la construction. Les pouvoirs publics envisagent également des modifications importantes dans la structure de l'emploi, qui refléteraient un transfert accéléré des effectifs employés dans l'agriculture et l'extraction minière vers d'autres

1 Nouveau Plan national de développement, Office économique du Plan, Gouvernement japonais, mai 1969.

secteurs d'activité. Il est indispensable, pour éviter que l'exode des populations vers les régions urbaines n'aggrave intolérablement le problème de l'encombrement des villes, que de nouvelles possibilités d'emploi soient créées en dehors des grandes agglomérations. Jusqu'à présent, les mesures prises pour inciter les entreprises privées à s'installer dans les régions rurales et minières n'ont pas suffi à endiguer le mouvement opposé.

Les projections à moyen terme et le Plan à long terme représentent des efforts importants pour élaborer la politique future en fonction d'objectifs sociaux. Les mesures envisagées afin d'atteindre les divers objectifs formulés ne sont pas clairement définies dans les documents du Plan. Elles comprendront certainement des mesures misant sur une plus large utilisation de la politique budgétaire aussi bien que des actions sélectives dans divers domaines : politique de la main-d'œuvre, urbanisme, développement régional, etc. C'est de l'élaboration et de l'application d'un ensemble coordonné de semblables mesures que dépendra l'aptitude du Japon à résoudre les problèmes économiques et sociaux auxquels il est désormais confronté.

Annexe I

**PROBLÈMES QUE POSE L'EMPLOI
DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU JAPON**

PAGE BLANCHE

Annexe

PROBLÈMES QUE POSE L'EMPLOI DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU JAPON¹

INTRODUCTION

Les autorités japonaises n'ont commencé à faire un emploi délibéré et actif de la politique budgétaire que depuis relativement peu de temps. Jusqu'à la récession de 1965, elles s'étaient presque exclusivement servies d'instruments monétaires pour agir sur la demande. Mais devant la faible réaction que l'assouplissement monétaire avait provoquée en 1965 dans l'économie, elles ont progressivement recouru à des mesures budgétaires de relance : « financement par le déficit » délibéré, accélération des travaux publics et allègements fiscaux. Cependant, depuis le retour au plein emploi, elles ont surtout cherché à faire en sorte que les finances publiques aient un effet neutre, et elles ont à nouveau compté essentiellement sur la politique monétaire pour freiner les tendances inflationnistes.

Le cadre institutionnel et la structure du secteur public du Japon diffèrent sur plusieurs points importants de ceux de beaucoup d'autres pays avancés. Les dépenses courantes de l'administration centrale représentent une proportion du PNB beaucoup plus faible que dans les autres grands pays (voir tableau 1), en raison du niveau relativement bas des dépenses de défense nationale et de la faiblesse des dépenses de transfert. L'institution d'un régime général de Sécurité sociale ne date en effet que d'une quinzaine d'années, et son rôle n'est pas aussi important que dans la plupart des autres pays développés². En revanche, l'épargne et l'investissement publics (y compris la formation de stocks) représentent une part comparativement importante du PNB. Depuis 1962, le budget de l'ensemble du secteur public³ a été déficitaire, mais ce découvert n'a jamais atteint des proportions sérieuses par rapport au PNB.

1 Voir les recommandations figurant à l'Annexe II formulées par le groupe d'experts sur l'emploi de la politique budgétaire.

2 L'importance relativement faible du régime national de Sécurité sociale tient en partie au fait que les grandes sociétés privées ont leur propre régime d'assurances et de retraites.

3 Y compris les entreprises publiques; si l'on exclut celles-ci, le budget des administrations publiques a été régulièrement excédentaire jusqu'à l'exercice financier 1969 inclusivement.

Près des deux tiers du total des recettes courantes proviennent des impôts directs et des cotisations de Sécurité sociale, le produit de l'impôt sur les bénéfices des sociétés dépassant légèrement celui de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cela donne un système fiscal qui réagit assez vivement aux variations du niveau de l'activité économique. L'essentiel des impôts indirects est constitué par les droits de douane et par les droits d'accise perçus sur un nombre relativement restreint de produits — boissons alcoolisées, pétrole, sucre, certains biens de consommation durable importants et produits de luxe.

La majeure partie des recettes totales de l'impôt revient à l'administration centrale ou est transférée par l'intermédiaire du budget de l'Etat aux collectivités locales. Moins de 50 % des opérations des collectivités locales sont financées sur les impôts locaux. La limite maximale des taux des impôts locaux est fixée par le Parlement. Le budget général consolidé des collectivités locales est à peu près de la même importance que le budget général de l'administration centrale, mais 40 % des fonds de celui-ci sont réglementairement affectés à des transferts de recettes fiscales et à des subventions en faveur des collectivités locales. La part légale des collectivités locales dans les trois grands impôts (impôts sur le revenu des personnes privées, sur les bénéfices des sociétés et sur les boissons alcoolisées) a été portée de 22 % en 1955 à 32 % en 1969, et les autres transferts de l'administration centrale (destinés à assurer certaines normes de services publics) ont également beaucoup augmenté. Si les collectivités locales sont aussi largement tributaires des subventions de l'administration centrale, c'est qu'elles ont développé leurs activités à un rythme proportionnellement beaucoup plus rapide. Leurs dépenses d'investissement représentent environ le quadruple et leurs dépenses courantes le triple, de celles de l'administration centrale.

Le système financier est compliqué par l'existence d'un grand nombre de fonds extra-budgétaires, tant au niveau central qu'au niveau local. Parmi les 43 comptes spéciaux gérés par l'administration centrale, les plus importants sont le Fonds de régulation des marchés de denrées alimentaires, le Fonds de transfert de recettes fiscales, les Services postaux, le Fonds de construction routière et le « Fund Management and National Bond Account » (Fonds de gestion financière et d'emprunts obligataires). Au total, ces fonds spéciaux représentent plus de deux fois le montant du budget général, mais il y a d'importants doubles emplois comptables. L'administration centrale contribue au financement de la construction routière et portuaire, de la régulation des marchés alimentaires, des écoles publiques, etc., et elle subventionne des comptes d'assurances spéciaux. Elle couvre également les lourds déficits du Fonds de régulation des marchés de denrées alimentaires dont les dépenses

totales (consistant principalement en achats de riz) représentent la forte proportion de 40 % du total des dépenses des Fonds spéciaux.

Une partie des opérations en capital de l'administration centrale rentre dans le Programme Public d'Investissement et de Prêts (PIPP), qui est distinct du budget général. Le PIPP ne fait pas l'objet d'un vote officiel, mais ses principales sources de financement sont contrôlées par le Parlement. Pour l'exercice financier 1969, les ressources affectées au PIPP équivalaient à environ 50 % du budget général de l'administration centrale. Ces fonds qui proviennent en grande partie des régimes d'épargne et de retraite postaux, des assurances postales, d'émissions d'obligations et de bons garantis par l'Etat et de transferts sur les comptes spéciaux, servent à financer les investissements des chemins de fer nationaux, de la Compagnie du téléphone et du télégraphe, de l'Office de l'habitat, des Services postaux et des institutions financières publiques. Une partie de ces fonds est également utilisée pour financer les déficits budgétaires des collectivités locales.

En ce qui concerne le budget général, le Ministre des Finances a adopté en 1968 le principe du « budget intégré », qui a pour objet d'éviter, si possible, l'établissement habituel d'un budget supplémentaire. Selon ce principe, toutes les dépenses qui seront effectuées pendant l'exercice financier doivent être incluses dans le budget initial, et celui-ci doit également prévoir une marge de réserve pour les dépenses imprévues. Mais comme on a pu le constater au cours des deux derniers exercices financiers, il est difficile d'éviter un dépassement des dépenses initialement prévues dans le budget car les décisions concernant les majorations de traitement des agents de l'Etat et les prix de soutien du riz et du blé sont prises après le vote du budget. En outre, chaque fois que le produit des impôts dépasse les estimations initiales, il faut des autorisations de dépenses supplémentaires pour le transfert aux collectivités locales de la part qui leur revient sur ce surcroît de recettes. Cependant, le gouvernement peut en principe différer ce transfert pendant une période allant jusqu'à deux ans.

Information économique plus complète et plus grande compréhension de la part de l'opinion publique (Recommandations n^{os} 1 à 7)

Les grands objectifs de la politique budgétaire sont définis dans les propositions budgétaires qui sont ordinairement présentées au Parlement trois à quatre mois avant le début de chaque exercice financier (allant d'avril à mars). Les estimations budgétaires sont discutées et publiées en même temps que des prévisions macro-économiques officielles

portant sur la même période que le projet du budget. Du point de vue de leur accessibilité et de leur qualité, les statistiques économiques de base japonaises sont en général satisfaisantes, mais il semble qu'elles ne satisfont pas à certaines des conditions de nature à faciliter la formulation d'une politique budgétaire efficace et une analyse correcte du budget. Comme dans beaucoup d'autres pays, les comptes budgétaires ne sont pas présentés dans l'optique de la comptabilité nationale (Rec. 3) ; les prévisions de dépenses nationales qui les accompagnent sont fondées sur des données annuelles, et ne précisent pas la courbe dans le temps de l'évolution économique probable et des effets attendus des décisions prises en matière de finances publiques (Rec. 2). La présentation du budget n'inclut pas d'évaluations explicites des effets que les dispositions budgétaires et autres dispositions connexes paraissent devoir exercer sur l'économie. (Rec. 4). Des études dans ce sens sont effectuées par l'Office de la Planification Économique, sur la base de modèles économétriques, mais les résultats de ces estimations ne sont pas jugés assez sûrs pour pouvoir être largement diffusés et discutés en public. En revanche, il existe au Japon un nombre relativement important de services et organismes de recherches publics et privés, bien équipés et bien informés, qui publient régulièrement des analyses détaillées sur les tendances de la conjoncture et sur les conséquences à en tirer pour la conduite de la politique économique (Rec. 7) : ils facilitent grandement la tâche qu'impose aux membres du corps législatif l'exercice de leurs responsabilités (Rec. 6).

Coordination des actions (Recommandations n^{os} 8 à 11)

La coordination des actions au sein du gouvernement lui-même d'une part et entre le Gouvernement et la Banque centrale de l'autre paraît fort étroite au Japon. Le Gouverneur de la Banque du Japon est membre du Conseil des Ministres chargés des Affaires Économiques. D'un autre côté, des représentants du Ministère des Finances et de l'Office de Planification Économique siègent au Conseil de Direction de la Banque du Japon. Le Ministère des Finances joue un rôle central dans la formulation de la politique économique et financière, et l'Office de Planification est chargé de la coordination générale des actions économiques. Le Gouvernement peut demander des avis au Conseil Économique, organisme composé de personnalités de premier plan appartenant aux milieux patronaux et ouvriers, au Gouvernement et à l'Université. Le Conseil a également des liaisons étroites avec les services officiels de prévision à moyen terme. En revanche, la coordination des activités gouvernementales avec les administrations locales est moins satisfaisante (Rec. 11). Financièrement, des collectivités locales dépendent sans doute

assez étroitement du gouvernement central (voir ci-dessus) ; mais celui-ci a relativement peu de latitude pour modifier les transferts fiscaux et les subventions, bien qu'il dispose à cet égard d'une certaine marge de souplesse dans le cadre de l'exercice. Toute la question des relations financières entre les divers échelons de l'administration et du gouvernement est à l'étude depuis quelque temps, mais peut-être ne sera-t-il pas facile de trouver dans un proche avenir des solutions satisfaisantes aux problèmes qu'elles posent.

Souplesse de la politique budgétaire (Recommandations n° 12-23)

La souplesse dans l'exécution des dépenses publiques (Rec. 12) est limitée au Japon. Étant donné la vigueur foncière des investissements privés, les investissements publics ont eu tendance à prendre du retard, de sorte que l'infrastructure sociale présente de graves insuffisances. Le Gouvernement japonais juge donc inopportun de réduire les programmes d'investissements publics à des fins de régulation de l'activité économique. En revanche, un accroissement des investissements publics (au titre du PPIP) a été décidé en 1965 dans le cadre d'un programme général de relance. Dans certains cas aussi l'exécution de travaux publics a été avancée ou retardée en cours d'exercice ; mais la règle rigoureuse de l'établissement du budget pour une seule année semble limiter la possibilité de semblables ajustements.

Jusqu'à présent le gouvernement japonais s'est peu servi des instruments budgétaires pour agir sur les investissements privés (Rec. 14). Il n'a jamais été nécessaire d'instituer un système d'aides et de subventions directes, et l'on estime difficile de taxer les dépenses d'investissement. Les taux de l'impôt sur les sociétés ont été modifiés à diverses reprises dans les années passées, mais le plus souvent à d'autres fins que l'ajustement de l'activité économique. La réduction de cet impôt en 1966 et son relèvement en 1970 semblent avoir aidé à la régulation de la demande. Mais certaines autres modifications ont au contraire joué dans le sens de l'évolution cyclique. D'un autre côté, le taux d'intérêt pénalisant les retards dans le paiement de l'impôt sur les sociétés suit automatiquement les variations du taux d'escompte officiel et en période de restriction monétaire, le gouvernement peut à son gré suspendre les déductions spéciales pour amortissement dans les industries-clés.

Le système de recouvrement de l'impôt en vigueur au Japon répond de façon satisfaisante aux recommandations des experts (Rec. 15 et 18). Beaucoup de sociétés japonaises arrêtent leurs comptes deux fois par an, et doivent s'acquitter de leurs impôts dans les deux mois qui suivent la fin de la période comptable. Les autres doivent établir des comptes

provisaires pour les six mois passés et payer leurs impôts sur cette base, toujours dans un délai maximal de deux mois. Les impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéficiaires des entreprises non constituées en sociétés sont payables en trois tranches, le montant des deux premiers tiers étant fixé d'après les revenus de l'année précédente. Le dernier versement est recouvrable le 15 mars de l'année suivante. Le recouvrement des impôts sur les salaires et traitements se fait par voie de retenue à la source.

On ne juge pas approprié au Japon de recourir à des mesures agissant sur la consommation privée pour stabiliser l'économie (Rec. 16, 17, 19), car les cycles que le Japon a connus depuis la fin de la guerre ont essentiellement affecté les stocks et les investissements et se sont en général, sinon toujours, révélés sensibles aux modifications de la politique monétaire. On fait aussi valoir que la forte élasticité de l'impôt japonais sur le revenu exerce déjà un effet stabilisateur et que l'incidence de la fiscalité indirecte est concentrée sur les catégories de produits pour lesquels l'élasticité de la demande par rapport au revenu est élevée, comme les automobiles, les appareils de télévision, etc. Des études ont été entreprises sur l'opportunité d'adopter une taxe sur la valeur ajoutée, mais il semble qu'on n'estime pas ce système particulièrement avantageux au Japon. On doute aussi que des changements dans les tarifs des services publics (Rec. 17) ou des modifications temporaires des cotisations et des prestations de Sécurité sociale puissent apporter un utile complément aux mesures de stabilisation. Même si la réaction automatique des rentrées fiscales aux variations de la conjoncture est relativement forte au Japon, il n'en reste pas moins qu'on pourrait y faire un usage plus large de la politique fiscale à des fins anticycliques. Par exemple, il est de règle chaque année de réduire les taux de l'impôt et d'augmenter les abattements de base, afin de compenser l'alourdissement automatique de la fiscalité par l'inflation. Pour ces réductions, on pourrait tenir davantage compte qu'on ne l'a fait jusqu'à présent des considérations de régulation de la demande.

Les mesures fiscales doivent être approuvées par le Parlement, mais les procédures parlementaires en vigueur permettent de faire passer assez rapidement les propositions fiscales. Le gouvernement doit d'abord demander l'avis d'un organisme consultatif, le Conseil de Recherches sur la Fiscalité et il s'écoule environ trois mois entre la présentation d'un projet de loi fiscale au Parlement et la promulgation définitive de la nouvelle loi. Étant donné que les modifications fiscales portent surtout sur les impôts directs, les autorités japonaises n'estiment pas que le délai qu'implique la procédure actuelle entre l'annonce et l'entrée en vigueur des mesures puisse avoir des effets préjudiciables (Rec. 20). Peut-être serait-il souhaitable, néanmoins, d'étudier la possibilité de modifier, dans

Tableau 1a Budget de l'État, 1965 (en % du PNB)

	Recettes courantes				Dépenses courantes				Épargne brute
	Total	Impôts directs		Impôts indirects	Total	Biens et services	Idem moins dépenses militaires	Transferts	
particuliers		sociétés							
Japon (exercices financiers)	20.8	4.1	3.8	7.6	14.8	9.3	8.5	4.5	7.1
Pays examinés dans le Rapport du Groupe d'Experts :									
Belgique	30.2	7.1	1.9	12.2	29.1	12.8	9.9	12.2	1.3
France	39.0	4.6	2.1	17.6	34.6	13.3	9.1	18.0	4.6
Allemagne	36.4	7.9	2.5	14.2	30.8	15.5	11.5	13.8	6.1
Italie	32.4	6.6		12.6	31.9	14.7	12.1	13.9	0.8
Suède	43.6	17.7	2.3	12.9	32.9	19.3	14.9	10.9	10.7
Royaume-Uni	32.7	9.2	1.9	14.1	30.3	16.7	10.9	8.2	2.9
États-Unis	27.3	9.3	4.5	9.3	25.0	18.1	10.6	5.5	3.4

Sources : Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National, OPE; La politique budgétaire dans sept pays, 1955-1965, OCDE.

Tableau 1b Budget de l'État, 1965 (en % du PNB)

	Épargne brute	Formation brute de capital fixe ¹	Prêts nets ¹	Sécurité sociale		Formation brute de capital fixe des entreprises publiques
				Cotisations	Prestations	
Japon (exercices financiers)	7.1	5.4	1.3	3.5	4.4	3.8
Pays examinés dans le Rapport du Groupe d'Experts :						
Belgique	1.3	2.6	n.d.	8.6	10.1	2.5
France	4.6	2.9	0.2	12.2	12.8	5.3
Allemagne	6.1	4.5 ²	-0.6	9.8	10.1	n.d.
Italie	0.8	2.5	-3.3	10.7	11.9	3.9
Suède	10.7	4.1	n.d.	n.d.	n.d.	5.7
Royaume-Uni	2.9	2.3	-1.9	4.2	5.0	5.2
États-Unis	3.4	3.1	0.5	4.2	3.7	0.5

1 Entreprises publiques non comprises.

2 Y compris la formation de stocks.

Sources : Rapport annuel sur les Statistiques du Revenu National, OPE; La politique budgétaire dans sept pays, 1955-1965, OCDE.

certaines limites, les taux de l'imposition par décret, à tout moment de l'exercice financier (Rec. 21). Aucune restriction sérieuse n'est imposée au Japon aux opérations financières de l'État (Rec. 22). Le Gouvernement peut émettre des obligations à long terme et garantir les obligations émises par les organismes publics à concurrence d'un montant approuvé par le Parlement. La règle interdit que les obligations d'État soient souscrites par la Banque du Japon mais ces restrictions sont jugées indispensables pour le maintien d'une discipline financière. Il convient pourtant de noter que les obligations émises ou garanties par l'État sont en majeure partie souscrites par les banques et autres institutions financières.

Les autorités japonaises reconnaissent la nécessité de prendre leurs décisions à court terme en fonction des objectifs de politique à plus long terme, mais elles estiment difficile d'établir des programmes de dépenses publiques à long terme (Rec. 23) parce qu'ils introduiraient un élément de rigidité dans le système des finances publiques. Cependant, depuis les premières années qui ont suivi la guerre, le gouvernement a publié une série de plans économiques à moyen et à long terme, qui incluaient explicitement des estimations et des objectifs pour le total des dépenses publiques de consommation et d'investissement. Les plans les plus récents accordent également une attention particulière aux déséquilibres entre les régions (Rec. 24) qui sont considérés comme particulièrement graves au Japon. Le Gouvernement a déjà pris diverses mesures dans le domaine des finances publiques pour remédier aux inégalités structurelles, notamment des dispositions fiscales tendant à encourager ou à décourager, selon les cas, les investissements, et il a l'intention de renforcer son action dans ce sens.

CERTAINS ASPECTS DE LA POLITIQUE A ADOPTER A L'AVENIR

A en juger par l'expérience de ces dernières années, il semble que la politique budgétaire va désormais devoir jouer un rôle plus important que par le passé dans la régulation de la demande. Sur le plan intérieur, certains signes tendraient à indiquer que les entreprises commencent à réagir plus lentement aux modifications de la politique monétaire, ce qui rend souhaitable l'adoption conjointe de mesures fiscales pour régulariser la conjoncture. En outre, le changement intervenu dans la situation de la balance des paiements projette une lumière nouvelle sur ce que devrait être le dosage des différents types d'instruments employés pour agir sur la demande. Lorsque l'évolution intérieure de la demande et des prix appelle des mesures de restriction (comme c'est le cas actuellement), on risquerait, en tablant trop largement sur la politique de la monnaie et du crédit, de provoquer des mouvements

de capitaux inopportuns, et de créer ainsi un conflit entre les objectifs d'équilibre intérieur et extérieur. Sans doute ce danger a-t-il été jusqu'à présent neutralisé par des mesures de contrôle, mais la libération progressive des mouvements de capitaux à long terme rendra, dans une certaine mesure, plus difficile la tâche de la politique monétaire. Dans ces conditions, il semblerait souhaitable que les autorités japonaises fassent un emploi plus actif de la politique budgétaire dans le futur.

En plus de son action anticyclique, la politique fiscale et budgétaire est appelée à jouer un rôle particulièrement important dans la réalisation des objectifs économiques à plus long terme. Certaines des grandes options du nouveau plan pour 1970-1975 (exercices financiers) sont exposés dans le corps de la présente étude. Il semble évident que la réalisation d'objectifs comme l'accroissement des investissements dans l'infrastructure sociale, la forte expansion des services sociaux, le développement régional, etc., dépendra de façon cruciale de l'utilisation effective, et à une échelle suffisamment vaste, des instruments fiscaux et budgétaires.

Annexe II

**LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS
SUR L'EMPLOI DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

PAGE BLANCHE

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Le rapport intitulé « Politique budgétaire et équilibre économique » OCDE, Paris, 1968 a été établi par un groupe d'experts¹ désigné par le Secrétaire général de l'OCDE et chargé d'étudier l'emploi de la politique budgétaire comme instrument propre à maintenir l'équilibre économique, de définir les obstacles à une utilisation appropriée de cette politique et de faire des propositions quant aux moyens de les surmonter. Le rapport est fondé sur une analyse des résultats des politiques budgétaires qui ont été suivies depuis le milieu de la décennie 50 dans 7 pays, à savoir : l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède ainsi que de leurs cadres institutionnel et technique. Le rapport se termine sur une série de recommandations qui sont énumérées ci-après :

A NÉCESSITÉ D'UNE INFORMATION ÉCONOMIQUE PLUS COMPLÈTE ET D'UNE PLUS GRANDE COMPRÉHENSION DE LA PART DE L'OPINION

Nous pensons que, dans la plupart des pays, les gouvernements devraient reconsidérer et, le cas échéant, renforcer les moyens qu'ils consacrent à l'analyse des tendances économiques, à la prévision de l'évolution de la conjoncture et à l'estimation des effets de leur politique sur l'économie. Nous sommes également d'avis que l'on devrait s'attacher, d'une façon générale, à porter à la connaissance du public dans leur intégralité les données statistiques essentielles sur lesquelles les pouvoirs publics fondent eux-mêmes leurs décisions. Ce n'est que de la sorte que l'on peut espérer susciter, au sein du Parlement comme dans le reste de l'opinion, la formation d'un noyau capable de suivre le processus logique suivant lequel les gouvernants, partant des faits et des probabilités, aboutissent à des diagnostics et des décisions.

Nous faisons, en conséquence, les suggestions suivantes :

Recommandation N° 1. L'une des conditions essentielles à la formulation de la politique budgétaire est l'appréciation correcte des tendances de la conjoncture. Dans un certain nombre de pays, l'activité des services de l'État en matière de prévision économique

¹ Walter W. Heller, Président, Cornelius Goedhart, Guillaume Guindey, Heinz Haller, Jean van Houtte, Assar Lindbeck, Richard Sayers, Sergio Steve et J.C.R. Dow.

reste modeste, et elle n'est pas intégrée au processus budgétaire. La plupart des pays auraient intérêt à améliorer quantitativement et qualitativement les ressources qu'ils consacrent à la prévision et à l'analyse économiques : ce qui supposerait aussi des progrès en ce qui concerne le champ des statistiques, leur qualité et les délais de leur établissement.

Recommandation N° 2. Les gouvernements devraient publier des prévisions économiques plus détaillées et plus documentées que ce n'est souvent le cas à présent. Ces prévisions devraient mettre en lumière les tendances escomptées. Elles devraient porter sur les mêmes périodes que les propositions d'ordre budgétaire. La pratique actuellement suivie dans certains pays, qui consiste à présenter les prévisions sous forme de comparaisons entre l'année civile passée et l'année civile en cours, n'est pas seulement insuffisante : elle risque en fait d'induire en erreur. Pour préciser la courbe dans le temps de l'évolution économique probable et des effets attendus des décisions prises en matière de finances publiques, il y aurait avantage à procéder périodiquement à des réexamens de la situation économique et de la ligne de politique suivie.

Recommandations N° 3. Parallèlement à la présentation des comptes budgétaires établie à des fins administratives, il conviendrait d'en donner une récapitulation claire sous une forme adaptée aux besoins de l'analyse économique. Ces documents devraient couvrir à la fois les résultats de l'exercice passé et les prévisions pour le nouvel exercice. Ils devraient inclure toutes les opérations du gouvernement central, détaillées conformément à la nomenclature classique de la comptabilité nationale. Les propositions budgétaires devraient de même être exposées et motivées en des termes simples, classiques et aussi compréhensibles que possible. Nous pensons enfin que ces divers documents devraient être largement diffusés et faire l'objet de débats publics.

Pour justifier de façon claire les propositions budgétaires, il faut être en mesure de les étayer sur une documentation statistique adéquate relative aux finances publiques. Il conviendrait, pensons-nous, que les gouvernements réexaminent les efforts qu'ils font dans ce domaine et soient prêts, le cas échéant, à les accroître sensiblement.

Recommandation N° 4. L'établissement du budget suppose nécessairement des évaluations sous-jacentes des effets que les dispositions budgétaires et autres dispositions connexes paraissent devoir exercer sur l'économie. Nous suggérons que ces évaluations soient explicitées et incluses dans la présentation du budget.

Tout cela exige sans doute que l'on explore systématiquement les méthodes de calcul des incidences de la gestion des finances publiques, et que l'on approfondisse la question de la présentation des comptes budgétaires. Nous pensons qu'il pourrait être utile de procéder à l'OCDE à des discussions entre experts tendant à préparer un accord sur des définitions et des méthodes statistiques, l'objectif étant que les gouvernements soient en mesure, lorsqu'ils présentent un budget, de publier des estimations des effets qu'ils entendent exercer sur l'économie par le biais dudit budget.

Recommandation N° 5. Le Parlement devrait pouvoir se former une opinion d'ensemble sur les propositions budgétaires en les considérant dans le cadre de la politique économique générale. Il faudrait pour cela qu'à côté de l'examen détaillé des propositions de dépenses et de recettes, des débats parlementaires puissent s'instaurer plus fréquemment en cours d'année sur l'incidence générale des finances publiques sur l'économie. S'ajoutant aux débats au sein des assemblées elles-mêmes, la discussion des questions générales de politique économique au sein de commissions spécialisées créées à cet effet peut, à notre avis, aider le Parlement à se former une opinion fondée.

Recommandation N° 6. Les membres des assemblées législatives devraient disposer de services spécialisés plus étoffés pour les aider à étudier la masse de données économiques qu'il leur faut assimiler pour pouvoir s'acquitter de leurs responsabilités.

Recommandation N° 7. Les gouvernements devraient favoriser la création d'organismes indépendants, dûment équipés en spécialistes et susceptibles de publier régulièrement des analyses détaillées sur les tendances de la conjoncture ainsi que sur les conséquences à en tirer pour la conduite de la politique économique.

B NÉCESSITÉ DE COORDONNER LES ACTIONS

L'appréciation des impératifs de la situation économique et l'efficacité du processus de décision au sein du gouvernement exigent une certaine coordination des actions à l'échelon central. En outre, notre analyse de l'expérience des pays que nous avons étudiés montre que la conduite d'une politique budgétaire moderne exige qu'il y ait coordination des actions non seulement au sein du gouvernement central, mais aussi entre celui-ci et les autres instances ayant une responsabilité dans le domaine de la politique économique. Enfin, chaque pays a un intérêt considérable et croissant à ce que ses partenaires commerciaux adoptent

des politiques budgétaires appropriées et souples, car les fluctuations de l'activité économique dans un pays affectent de plus en plus ce qui se passe chez les autres.

Recommandation N° 8. S'agissant de la coordination au sein du gouvernement central, un certain nombre de pays ont mis en place un dispositif institutionnel en vertu duquel un département ou un groupe de départements assume un rôle de coordination à l'égard des activités des autres services dans le domaine dont il s'agit. Dans d'autres pays, toutefois, le morcellement des fonctions au sein de l'Exécutif a rendu plus malaisée la formulation d'une politique clairement définie. De toute évidence, il n'y a pas de solution idéale ni universellement satisfaisante à des problèmes d'organisation de cet ordre, et les formules ne peuvent que différer d'un pays à l'autre. Il y aurait cependant avantage, à notre avis, à ce que les divers gouvernements reconsidèrent les arrangements existants en la matière, de façon à rendre la coordination plus efficace et à mieux organiser le processus général de décision.

Recommandation N° 9. Pour que les décisions puissent être efficaces, les gouvernements doivent être en mesure d'apprécier correctement les actions qu'appellent les prévisions économiques. A cet effet, le département ou le groupe de départements responsable à l'échelon central doit pouvoir disposer des conseils d'une équipe solide d'experts économiques. Les membres de cette équipe doivent être d'un rang suffisamment élevé pour pouvoir donner des avis sur les questions de politique, et ils doivent être étroitement associés aux travaux du service chargé de la prévision.

Recommandation N° 10. Etant donné la nécessité de coordonner au maximum l'action budgétaire et l'action monétaire, il convient que, quel que soit le statut juridique de la Banque centrale, la coopération entre celle-ci et le gouvernement soit étroite. L'une comme l'autre doivent traiter des problèmes particuliers ressortissant à son domaine en les envisageant sur un plan élevé, celui des objectifs globaux de la politique économique.

Recommandation N° 11. Nous pensons que dans la plupart des pays les gouvernements devraient faire en sorte de pouvoir mieux intégrer les activités des collectivités locales dans la politique qu'ils définissent. Étant donné que, dans tous les pays, le secteur des collectivités locales constitue un important élément de la demande globale, le gouvernement central doit, en tout état de cause, être promptement et exactement renseigné sur la gestion financière des collectivités locales (et éventuellement des États).

C SOUPLESSE NÉCESSAIRE DES TECHNIQUES DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Il dépend en définitive de l'efficacité avec laquelle les décisions de politique sont mises en œuvre et de la rapidité avec laquelle leurs effets affectent l'économie et s'y diffusent, qu'une politique, bien conçue au départ, soit un succès ou un échec ou ait même des conséquences néfastes. Les recommandations que nous avons à faire touchant l'amélioration des techniques de la politique budgétaire sont groupées ci-après sous les rubriques suivantes :

- (a) souplesse dans l'exécution des dépenses publiques ;
- (b) mesures affectant l'investissement privé ;
- (c) mesures affectant la consommation privée.

Nous formulons aussi des suggestions sur la souplesse dans la gestion de la dette publique (point (d)) et sur l'action budgétaire à court terme dans le contexte de la politique économique générale (point (e)).

(a) *Souplesse dans l'exécution des dépenses publiques*

Bien que de nombreuses catégories de dépenses publiques puissent difficilement être accrues ou diminuées de façon sensible dans les délais relativement courts, on ne saurait pour autant renoncer à toute possibilité d'action par ce moyen. On ferait alors peser sur le secteur privé une part trop lourde du poids des ajustements que peut appeler la situation économique.

Recommandation N° 12. Les gouvernements devraient s'efforcer d'introduire plus de souplesse dans les dépenses publiques, qu'il s'agisse des dépenses courantes ou des dépenses en capital. D'une part, la date de lancement de nouveaux programmes doit être choisie de façon à répondre aux nécessités de la situation économique générale ; d'autre part, il serait utile, à notre avis, que les dépenses prévues fassent l'objet d'un classement correspondant à la facilité plus ou moins grande avec laquelle elles peuvent être rapidement modifiées. Dans le cas des investissements publics, il se peut qu'en jouant sur le rythme d'exécution d'un certain nombre de projets mineurs, choisis à l'avance, on puisse éviter d'avoir à apporter des modifications importantes, et éventuellement onéreuses, aux grands programmes de dépenses. C'est sur cette idée qu'est fondé le « budget d'investissement de secours » que vote chaque année, de façon conditionnelle le Parlement suédois, et qui, tout en constituant une « réserve » de projets d'investissement sur laquelle peut jouer le gouvernement, laisse en outre à celui-ci la possibilité de dépasser, dans certaines limites, les crédits votés.

Recommandation N° 13. Dans certains pays, le contrôle que les départements économiques exercent sur l'échelonnement dans le temps des dépenses des autres départements est très lâche et devrait être renforcé. Aux États-Unis, on est arrivé à mettre en place un système dans lequel les différents départements ministériels ne peuvent dépenser les crédits qui leur sont alloués que par tranches trimestrielles.

(b) *Mesures affectant l'investissement privé*

Les instruments budgétaires sont capables d'influencer sensiblement les décisions d'investissement du secteur privé, car ils peuvent agir directement aussi bien sur la trésorerie que sur la rentabilité des entreprises. En vue de renforcer cette action susceptible d'être exercée sur les décisions d'investissement du secteur privé, nous ferons deux propositions :

Recommandation N° 14. L'activité de l'investissement privé étant sujette à de fortes fluctuations, toute action compensatrice dans ce domaine doit nécessairement être vigoureuse. Les incitations budgétaires affectant directement la rentabilité des investissements sont probablement, à notre avis, les plus efficaces. Nous classerions parmi celles qui ont le plus de chances de réussir les modifications temporaires apportées aux aides non remboursables, aux subventions et à l'imposition des dépenses d'investissement ; après quoi nous placerions les modifications des taux de l'impôt sur les bénéfices et des barèmes d'amortissement. La sensibilité des investissements à ce dernier moyen d'action est conditionnée par les pratiques comptables, et des améliorations pourraient être apportées sur ce point. Tout en utilisant ces divers instruments, on peut aussi en forger d'autres. Le système de réserves pour investissement appliqué en Suède offre l'exemple d'une technique efficace qui permet d'influencer l'échelonnement dans le temps des dépenses des investisseurs privés, en combinant les subventions à l'investissement et l'action sur la trésorerie des entreprises.

Recommandation N° 15. Le système de taxation des bénéfices des sociétés devrait s'inspirer autant que possible de la notion du paiement contemporain du fait générateur. Cela implique que les sociétés déterminent elles-mêmes le montant de leurs impositions, et qu'elles soient astreintes ou incitées à verser des acomptes provisionnels importants par rapport au montant définitif exigible. Les systèmes en vigueur en Belgique, aux États-Unis et en Suède s'inspirent déjà très étroitement de cette notion. Si les délais qui s'écourent entre la formation du revenu et le recouvrement de l'impôt ne peuvent être réduits, les modifications apportées au taux d'impo-

sition n'exercent leurs effets sur le montant des impôts et sur l'économie qu'après des délais inutilement longs ; elles risquent en particulier de provoquer un gonflement excessif de l'investissement privé en période d'expansion.

(c) *Mesures affectant la consommation privée*

La mesure dans laquelle on peut, en vue de la régulation de la demande, modifier les dépenses publiques ou influencer les investissements privés n'est pas illimitée. Aussi les gouvernements sont-ils obligés de s'en remettre très largement aux instruments budgétaires qui agissent sur la consommation privée (laquelle représente, dans la plupart des cas, les deux tiers environ de la dépense nationale). Nous avons un certain nombre de suggestions à formuler à cet égard, qui visent à rendre plus satisfaisants et plus efficaces les instruments budgétaires influant sur la dépense des ménages :

Recommandation N° 16. L'efficacité d'une politique de régulation de la demande présuppose l'existence d'un système fiscal dont l'assiette soit suffisamment large pour permettre de choisir entre différents instruments fiscaux ou de combiner l'action de plusieurs d'entre eux. Loin de nous l'idée de préconiser que le système fiscal soit réformé en vue exclusivement des impératifs de la régulation de la demande ; nous pensons néanmoins qu'un élargissement de l'assiette est de nature à améliorer l'instrument fiscal, qu'il s'agisse de mesures délibérées ou d'effets automatiques. A cet égard, un système de fiscalité indirecte comme celui du Royaume-Uni par exemple, fortement axé sur les boissons, le tabac et autres catégories de dépenses relativement étroites, n'est peut-être pas très efficace.

D'une façon générale, pour conférer suffisamment de souplesse à la politique budgétaire, il faut, à notre avis, arriver à faire admettre la possibilité de modifier, en vue de la régulation de la demande, les principaux impôts et contributions à large assiette qui frappent les consommateurs. Nous pensons notamment à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, aux taxes de caractère général sur les ventes et sur la valeur ajoutée. En outre, la modification des cotisations de Sécurité sociale et, d'une manière générale, des taxes sur les salaires doit être considérée comme entrant dans l'arsenal des instruments budgétaires utilisables en vue de la stabilisation économique.

Recommandation N° 17. Les changements portant sur les tarifs des entreprises publiques produisent des effets analogues à ceux des

modifications d'impôts indirects. Il convient d'y recourir dans l'élaboration de la politique budgétaire. De plus, la date d'entrée en vigueur des changements peut fort bien, le cas échéant, être aménagée en fonction des nécessités de la régulation de la demande.

Recommandation N° 18. Pour accroître l'efficacité des mesures délibérées et faire en sorte que leurs conséquences se fassent sentir au moment le plus opportun, de même que pour renforcer les effets automatiques, il convient que le recouvrement des impôts sur les salaires et traitements se fasse autant que possible par voie de retenue à la source. Les systèmes de recouvrement doivent être conçus de manière à pouvoir répercuter immédiatement toute modification des taux intervenant à un moment quelconque en cours d'année. Un certain nombre de pays appliquent déjà des systèmes de ce genre ; mais un usage plus large pourrait en être fait, notamment en France et en Suède.

Recommandation N° 19. Les régimes de Sécurité sociale contribuent pour une part importante à l'action stabilisatrice automatique des finances publiques ; mais il conviendrait en outre, comme nous l'avons déjà suggéré, de recourir à des modifications, à titre d'instruments d'action délibérée, des cotisations — ou des prestations. On pourrait accroître les vertus stabilisatrices de la Sécurité sociale en suivant l'exemple de l'Allemagne, de la Belgique et des États-Unis où les allocations de chômage sont calculées en fonction du salaire, et non sur une base forfaitaire. Quand d'autres raisons militent dans le même sens, il peut y avoir intérêt à accroître l'ordre de grandeur des allocations de chômage (et éventuellement d'autres prestations).

Recommandation N° 20. Dans certains pays, l'inclusion dans le budget de modifications en matière fiscale soulève des problèmes du fait du long délai qui s'écoule entre le moment où les modifications sont annoncées et celui où elles sont mises en vigueur. Les contribuables peuvent ainsi se prémunir contre les effets des mesures annoncés — inconvénient qui risque de l'emporter sur les avantages d'ordre général attendus. Aux États-Unis, il est arrivé que des modifications d'impôts aient été applicables rétroactivement à la date à laquelle les propositions initiales avaient été présentées ; il y a peut-être là un remède au moins partiel qu'il vaudrait la peine d'envisager. Le système idéal paraît être celui du Royaume-Uni, où les propositions fiscales prennent effet immédiatement, avant même d'avoir fait l'objet d'un débat approfondi.

Recommandation N° 21. En Belgique, en Italie et au Royaume-Uni (et dans une moindre mesure en France), le Gouvernement dispose de larges pouvoirs l'autorisant à modifier par décret les taux d'imposition, y compris dans certains cas les cotisations de Sécurité sociale, à tout moment de l'exercice financier, sans l'approbation préalable du Parlement ; de telles modifications doivent généralement faire l'objet d'une ratification ultérieure. En Allemagne, le Gouvernement peut décider de certaines modifications temporaires selon une procédure législative très simplifiée. Les autres pays auraient avantage à s'inspirer de ces exemples.

(d) *Souplesse dans la gestion de la dette publique*

Recommandation N° 22. Les efforts visant à obtenir que l'évolution des finances publiques réponde plus efficacement et plus opportunément aux exigences de la régulation de la demande peuvent se trouver entravés par diverses restrictions imposées aux opérations financières de l'État. Aux États-Unis, le plafond assigné au montant de la dette publique introduit une certaine rigidité dans la gestion des finances publiques. Une autre restriction résulte de la manière dont la dette peut être financée, en raison du plafond fixé au taux d'intérêt que le Gouvernement peut payer pour la dette publique à long terme. Il existe aussi dans d'autres pays certaines limites légales concernant les opérations financières du Trésor. Il convient, à notre avis, que de telles règles soient, ou bien supprimées, ou bien modifiées de façon à donner au Trésor, ou aux autres départements responsables, une marge de main-d'œuvre suffisante.

(e) *L'action budgétaire à court terme dans le contexte de la politique économique générale*

S'il est indispensable, pour mener à bien une politique de stabilisation, d'améliorer l'efficacité avec laquelle les actions à court terme se propagent à travers l'économie, cela ne saurait toutefois suffire. Les décisions de politique économique à court terme doivent être prises en tenant compte des objectifs globaux à plus long terme. Ceux-ci peuvent constituer un cadre à l'intérieur duquel il est possible d'apprécier et de justifier les décisions à court terme et d'introduire plus de souplesse dans l'action budgétaire à court terme. Nous avons à cet égard deux propositions à faire.

Recommandation N° 23. Nous recommandons que, selon la pratique déjà suivie dans un certain nombre de pays, les programmes de dépenses publiques fassent l'objet d'une planification sur plusieurs

années, en fonction de projection à moyen terme de l'évolution économique et de la répartition des ressources. Ces projections devraient, à notre avis, être régulièrement publiées et faire l'objet de débats publics.

Recommandation N° 24. Les nations ayant de plus en plus à opérer à l'intérieur de la « zone étroite » qui se situe aux alentours du plein emploi, il est indispensable que la régulation de la demande globale soit complétée par des actions sélectives visant à corriger les déséquilibres entre régions ou entre secteurs. Pour faire face à ce genre de problème, nous suggérons que les gouvernements mettent en vigueur, avec la coopération des autorités régionales et des services spécialisés de l'Administration centrale, des politiques sélectives analogues à celles que l'on applique en matière de main-d'œuvre. Il est vraisemblable que dans ce domaine, des efforts accrus seraient possibles et se révéleraient bénéfiques sur le plan économique ; il y aurait place, semble-t-il, pour une étude plus approfondie des charges et des avantages qui en découleraient.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A Produit national brut et dépense nationale
En milliards de yens, aux prix courants

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Dépenses des consommateurs	7 057	7 722	8 823	10 106	11 747	13 769	15 945	17 929	20 335	23 117	26 683	30 538
Dépenses courantes de l'État	1 105	1 209	1 382	1 607	1 864	2 200	2 554	2 949	3 329	3 734	4 288	4 924
Formation brute de capital fixe	2 941	3 435	4 682	6 370	7 136	7 875	9 404	9 767	11 344	13 965	17 242	21 072
Variations des stocks	252	418	551	1 382	459	884	1 083	776	1 038	2 286	2 425	2 513
DÉPENSE NATIONALE	11 354	12 785	15 439	19 464	21 206	24 728	28 985	31 421	36 045	43 101	50 637	59 047
Exportations de biens et services	1 318	1 531	1 774	1 860	2 142	2 349	2 889	3 563	4 165	4 468	5 528	6 837
Moins : Importations de biens et services	1 150	1 390	1 713	2 199	2 148	2 613	3 036	3 197	3 666	4 473	5 088	5 981
PRODUIT NATIONAL BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	11 522	12 926	15 499	19 126	21 199	24 464	28 838	31 787	36 544	43 096	51 077	59 903
Moins : Impôts indirects (nets)	983	1 144	1 312	1 566	1 677	1 872	2 083	2 252	2 496	2 853	3 282	
Erreurs et omissions	-152	-103	-219	367	-238	-164	490	81	107	135	405	
PRODUIT NATIONAL BRUT AU COUT DES FACTEURS	10 691	11 885	14 406	17 193	19 761	22 756	26 265	29 454	33 941	40 108	47 390	

Source : Rapport annuel sur les statistiques du Revenu National, Office de la planification économique (OPE).

Tableau B Produit national brut et dépense nationale
En milliards de yens, aux prix de 1965

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Dépenses des consommateurs	9 885	10 660	11 743	12 753	13 972	15 342	17 045	17 929	19 370	21 219	23 265	25 391
Dépenses courantes de l'État	1 905	2 004	2 094	2 222	2 409	2 620	2 775	2 943	3 104	3 273	3 509	3 671
Formation brute de capital fixe	3 462	3 968	5 225	6 700	7 422	8 159	9 551	9 766	10 919	12 896	15 667	18 538
Privée	2 437	2 791	3 853	5 059	5 320	5 744	6 973	6 895	7 628	9 470	11 717	14 123
Construction de logements	590	633	811	899	1 020	1 216	1 539	1 810	1 963	2 278	2 677	3 139
Publique	1 025	1 177	1 372	1 641	2 102	2 414	2 578	2 870	3 291	3 426	3 951	4 416
Variations des stocks	273	443	559	1 359	380	856	1 062	705	949	2 080	2 235	2 332
DÉPENSE NATIONALE	15 525	17 075	19 620	23 034	24 183	26 977	30 433	31 342	34 342	39 467	44 676	49 933
Exportations de biens et services	1 389	1 564	1 799	1 924	2 244	2 410	2 908	3 563	4 114	4 374	5 357	6 438
Moins : Importations de biens et services	1 113	1 381	1 720	2 193	2 199	2 601	2 981	3 198	3 582	4 383	4 946	5 648
PRODUIT NATIONAL BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	15 801	17 258	19 699	22 766	24 228	26 785	30 361	31 708	34 874	39 459	45 087	50 723

Source : Rapport annuel sur les statistiques du Revenu National, OPE.

Tableau C Origine du produit intérieur au coût des facteurs
 En milliards de yens, aux prix courants

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Agriculture, sylviculture et pêche	2 122	2 277	2 432	2 548	2 866	3 231	3 955	4 142	4 148
Industries extractives	219	240	216	224	222	232	245	289	328
Industries manufacturières	4 559	5 115	5 830	6 674	7 160	8 205	10 053	12 366	14 649
Construction	889	1 115	1 303	1 610	1 808	2 132	2 545	3 105	3 662
Électricité, gaz et eau, transports et communications	1 449	1 625	1 881	2 111	2 190	2 591	2 968	3 397	4 003
Commerce de gros et de détail	2 449	2 895	3 312	3 898	4 324	4 910	5 729	7 117	8 434
Banque et assurances	1 355	1 620	1 854	2 184	2 617	3 028	3 524	4 100	4 932
Administration publique	589	657	834	944	1 065	1 157	1 313	1 453	1 672
Autres services	1 562	1 854	2 304	2 656	3 277	3 793	4 279	4 999	5 799
Total	15 193	17 397	19 967	22 850	25 528	29 280	34 612	40 967	47 626

Source : Rapport annuel sur les statistiques du Revenu National, OPE.

Tableau D Formation intérieure brute de capital fixe
Exercices financiers (avril-mars)
 En milliards de yens, aux prix courants

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Formation intérieure brute de capital fixe, total	5 048	6 688	7 267	8 291	9 612	9 916	11 997	14 861	17 866
Construction de logements	706	886	1 039	1 345	1 676	2 022	2 343	2 987	3 595
Construction non résidentielle	2 030	2 787	2 981	3 342	3 742	3 704	4 687	5 638	6 663
Équipement et matériel	1 932	2 528	2 721	3 158	3 689	3 686	4 367	5 328	6 467
Autres	380	487	526	446	505	504	600	907	1 141
Agriculture, sylviculture et pêche	299	391	385	450	471	544	634	778	1 052
Industries extractives	66	128	98	104	139	120	144	155	220
Industries manufacturières	1 679	2 195	1 858	2 084	2 320	1 932	2 311	3 550	4 508
Construction	156	256	295	316	329	368	510	713	785
Électricité, gaz et eau	442	506	551	574	556	684	752	743	884
Transports et communications	545	746	846	978	1 071	1 264	1 480	1 664	1 942
Logement	710	885	1 078	1 315	1 608	2 031	2 295	2 912	3 439
Autres	1 151	1 582	2 156	2 470	3 119	2 974	3 871	4 346	5 036
Administration centrale	163	206	272	317	369	425	457	474	550
Autres collectivités publiques ¹	593	751	961	1 042	1 200	1 350	1 605	1 805	2 184
Entreprises publiques	464	684	857	1 008	1 007	1 245	1 461	1 689	1 855

1 Y compris les transferts en capital en provenance de l'Administration centrale.

Source : Rapport annuel sur les statistiques du Revenu National, OPE.

Tableau E Revenu et dépenses des particuliers et des institutions privées sans but lucratif
En milliards de yens, aux prix courants

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Rémunération des salariés	4 991	5 540	6 435	7 625	9 091	10 682	12 349	14 303	16 406	19 023	22 223	26 046
Salaires et traitements	4 816	5 344	6 195	7 334	8 744	10 233	11 819	13 645	15 608	18 075	21 108	
Cotisations des employeurs à la Sécurité sociale	176	196	240	292	346	449	530	658	798	948	1 115	
Revenus de la propriété et de l'entreprise	3 600	3 980	4 613	5 406	6 061	6 978	7 857	8 762	9 825	11 381	13 125	14 797
Revenu des entreprises individuelles	2 817	2 999	3 393	3 904	4 278	4 900	5 413	5 971	6 626	7 723	8 907	9 926
Intérêts, loyers et dividendes ¹	784	981	1 220	1 502	1 783	2 078	2 444	2 791	3 199	3 658	4 218	4 871
Transferts courants en provenance de l'État	444	517	585	666	796	974	1 163	1 414	1 637	1 911	2 208	2 537
Transferts courants en provenance des sociétés privées	15	19	24	28	30	35	39	43	47	59	68	777
Transferts courants en provenance du reste du monde	16	19	22	23	23	24	26	22	23	24	26	28
REVENU DES PARTICULIERS ET DES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF	9 065	10 074	11 679	13 749	16 001	18 692	21 434	24 544	27 937	32 398	37 649	43 486
<i>Moins</i> : Impôts directs et charges	361	358	446	573	745	905	1 096	1 280	1 433	1 644	1 992	2 417
REVENU DISPONIBLE	8 704	9 717	11 233	13 177	15 256	17 787	20 337	23 264	26 505	30 754	35 657	41 069
<i>Moins</i> : Transferts courants à l'État	399	447	544	667	815	987	1 169	1 440	1 720	2 038	2 376	2 766
<i>Moins</i> : Transferts courants du reste du monde	1	1	2	3	4	10	22	19	26	33	35	37
<i>Moins</i> : Dépenses de consommation	7 057	7 722	8 823	10 106	11 747	13 769	15 945	17 929	20 335	23 117	26 683	30 538
Alimentation	3 371	3 546	3 807	4 189	4 718	5 413	6 048	6 782	7 537	8 406	9 463	10 574
Habillement	939	996	1 208	1 380	1 616	1 823	2 025	2 209	2 419	2 715	3 128	3 539
Loyers	569	694	832	980	1 147	1 324	1 541	1 794	2 072	2 309	2 559	2 870
Autres dépenses de logement	356	447	556	707	773	986	1 290	1 333	1 553	1 903	2 363	2 821
Autres	1 822	2 040	2 420	2 849	3 493	4 223	5 040	5 812	6 754	7 785	9 169	10 734
Épargne des particuliers et des institutions sans but lucratif	1 248	1 547	1 864	2 402	2 691	3 022	3 202	3 875	4 424	5 567	6 563	7 727
(en % du revenu disponible)	(14.3)	(15.9)	(16.6)	(18.2)	(17.6)	(17.0)	(15.7)	(16.7)	(16.7)	(18.1)	(18.4)	(18.8)

1 Moins intérêt de la dette des consommateurs.

Source : Rapport annuel sur les statistiques du Revenu National, OPE.

Tableau F Production, emploi et autres indicateurs de l'activité économique
Chiffres corrigés des variations saisonnières
 1963 = 100

	1965	1966	1967	1968	1969					1970
					Année	I	II	III	IV	I
Production industrielle, total	120.2	135.9	162.0	190.3	222.0	205.1	217.8	226.9	237.8	243.9
Industries extractives	99.5	105.3	103.8	104.8	104.1	104.8	104.9	103.2	103.4	102.5
Industries manufacturières	120.6	136.8	164.1	193.8	226.5	208.9	222.2	231.6	242.9	247.6
Électricité et gaz	120.5	132.3	150.2	166.5	187.7	178.0	182.8	191.9	198.1	202.4
Emploi ¹	107.4	108.1	111.6	116.2	120.3	119.1	120.0	120.7	121.5	122.9
Nombre d'heures travaillées ¹	97.6	98.2	98.5	98.2	96.6	95.6	96.8	96.8	97.2	95.1
Indice de la productivité du travail ²	116.0	131.1	152.8	174.6	200.7	194.4	193.9	201.2	213.5	
Rapport entre le nombre d'offres et le nombre de demandes d'emplois non satisfaites ³	0.64	0.73	1.0	1.12	1.30	1.20	1.26	1.32	1.43	1.48
Taux d'utilisation de la capacité ⁴	100.0	106.5	115.4	119.0	120.8	120.3	119.1	120.8	122.9	121.3
Valeur des bâtiments non résidentiels mis en chantier	124.3	130.4	180.4	225.0	279.0	250.6	293.3	292.9	276.1	
Nouvelles commandes intérieures d'équipement du secteur privé, navires non compris	105.6	128.1	209.9	242.4	301.1	272.8	292.4	314.1	323.8	377.1

1 Travailleurs régulièrement employés dans l'industrie manufacturière seulement.

2 Production par homme/jour dans l'industrie manufacturière.

3 Taux effectif.

4 1965 = 100.

Sources : Principaux indicateurs économiques, OCDE; ministère du Travail; ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie; Centre national de productivité.

Tableau G Population active
En milliers de personnes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Total de la population âgée de 15 ans et plus (variation en % par rapport à l'année précédente)	65 200 (1.5)	66 030 (1.3)	67 550 (2.3)	69 380 (2.7)	71 220 (2.7)	72 870 (2.3)	74 320 (2.0)	75 570 (1.7)	76 780 (1.6)	77 820 (1.4)
Population active (variation en % par rapport à l'année précédente)	45 110 (1.8)	45 620 (1.1)	46 140 (1.1)	46 520 (0.8)	47 100 (1.2)	47 870 (1.6)	48 910 (2.2)	49 830 (1.9)	50 610 (1.6)	50 980 (0.7)
Chômeurs complets (en % de la population active totale)	750 (1.7)	660 (1.4)	590 (1.3)	590 (1.3)	540 (1.1)	570 (1.2)	650 (1.3)	630 (1.3)	590 (1.2)	570 (1.1)
Effectifs employés	44 610	45 180	45 740	46 130	46 730	47 480	48 470	49 200	50 020	50 400
Travailleurs indépendants et travailleurs fami- liaux ¹	21 840	21 320	20 750	20 370	20 000	19 600	19 410	18 490	18 540	18 050
Salariés ¹	22 730	23 790	24 960	25 780	26 690	27 830	29 020	30 710	31 480	31 990
Agriculture, sylviculture et pêche	14 490	14 090	13 690	12 960	12 510	12 120	11 730	10 360	9 880	9 470
Industrie	10 020	10 620	11 200	11 520	11 730	11 930	12 200	12 780	13 320	13 690
Construction	2 360	2 550	2 700	2 730	2 890	3 080	3 290	3 590	3 700	3 710
Services	17 740	17 920	18 150	18 920	19 600	20 350	21 250	22 470	23 120	23 540

¹ Chiffres non révisés jusqu'à 1967.

Source : Étude sur la population active, Secrétariat du Premier Ministre.

Tableau H Prix
1965 = 100

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Indice des prix dérivés du PNB, indice général	78.7	84.0	87.5	91.3	95.0	100.0	104.8	109.2	113.3	118.1
Consommation privée	75.1	79.2	84.1	89.7	93.5	100.0	105.0	108.9	114.7	120.3
Investissement fixe brut	89.6	95.1	96.1	96.5	98.5	100.0	103.9	108.3	110.1	113.7
Indice des prix à la consommation ¹	(74.0)	(77.9)	(83.2)	90.3	93.8	100.0	105.1	109.3	115.1	121.1
Produits agricoles				85.8	88.2	100.0	105.3	111.9	120.6	128.2
Produits industriels				94.1	97.1	100.0	103.4	106.0	110.2	115.3
Services				87.6	92.7	100.0	107.5	112.5	118.9	125.3
Prix de gros	97.9	98.9	97.3	99.0	99.2	100.0	102.4	104.3	105.1	107.4
Produits industriels	100.9	100.9	98.9	100.0	100.0	100.0	101.7	102.9	103.2	105.2
Prix à l'exportation	104.2	100.0	96.9	99.2	100.6	100.0	100.1	100.5	101.0	103.7
dont :										
Produits de l'industrie lourde et produits chimiques	112.7	103.9	98.2	97.1	99.1	100.0	99.8	99.7	99.5	102.6
Prix à l'importation	100.9	101.2	98.2	101.0	102.6	100.0	102.1	101.0	101.5	103.8
dont :										
Matières premières et combustibles	102.2	102.7	99.3	99.6	100.5	100.0	102.0	99.7	100.4	101.3
Prix à la construction ²	65.5	80.6	81.3	83.4	97.9	100.0	103.4	114.3	124.2	134.4
Indice du prix des terrains (toutes zones urbaines) ³	39.2	55.6	68.0	78.8	90.1	100.0	105.3	115.9	132.9	157.0

1 Jusqu'à 1962, pour les villes de 50 000 habitants ou plus.

2 Construction de logements seulement.

3 Moyenne de mars et septembre.

Sources : OPE, Secrétariat du Premier Ministre; Banque du Japon; ministère du Travail; ministère de la Construction; Institut national des biens immobiliers.

Tableau I Budget de l'Administration centrale
Milliards de yens

	1964	1965	1966	1967	1968		1969		1970
					Initial	Final	Initial	Final	Initial
Budget général									
Recettes totales	3 340	3 745	4 477	5 203	5 819	5 917	6 740	6 931	7 950
Impôts et droits de timbre	2 969	3 029	3 344	4 095	4 698	4 938	5 738	5 935	6 938
Bénéfices des monopoles	159	169	185	170	232	242	246	256	261
Recettes provenant des entreprises et biens de l'État	15	17	17	16	3	3	3	3	3
Recettes diverses (y compris les ventes de biens de l'État)	121	182	195	188	195	206	235	260	195
Excédents reportés de l'exercice précédent	76	88	5	2	52	52	27	27	23
Obligations du secteur public	—	259	730	731	640	478	490	450	430
Dépenses totales	3 340	3 745	4 477	5 203	5 819	5 917	6 740	6 931	7 950
Sécurité sociale	444	544	631	740	816	833	947	973	1 137
Encouragement à l'enseignement et à la recherche	428	493	562	645	702	702	806	826	926
Pensions et retraites	162	171	195	220	254	254	268	268	299
Impôts transférés aux collectivités locales	637	716	829	973	1 092	1 166	1 333	1 432	1 663
Défense nationale	281	305	345	387	422	422	484	489	570
Travaux publics	644	740	884	1 018	1 066	1 066	1 202	1 202	1 410
Régulation des marchés de denrées alimentaires	109	130	206	247	246	283	300	356	383
Autres	635	646	825	973	1 221	1 191	1 401	1 385	1 562
Le programme public d'investissement et de prêts¹									
Activités sociales	423	535	694	795	899		1 048		1 287
Logement	181	226	324	382	441		532		690
Adduction d'eau, égouts, etc.	158	201	233	265	310		346		417
Agriculture et petites industries	258	321	389	470	543		630		731
Routes, transports et développement régional	456	516	632	728	796		845		979
Industries clés et encouragement à l'exportation	203	248	313	396	461		554		583
Total	1 340	1 621	2 027	2 388	2 699		3 077		3 580

¹ Plans initiaux.

Source : Ministère des Finances, OPE.

Tableau J Taux d'intérêt et disponibilités monétaires

	1964	1965	1966	1967	1968				1969				1970	
					I	II	III	Année	I	II	III	Année	I	II
Taux d'intérêt (% fin de période)														
Taux officiel d'escompte	6.57	5.48	5.48	5.84	6.21	6.21	5.84	5.84	5.84	5.84	6.25	6.25	6.25	6.25
Taux de l'argent au jour le jour ¹	10.95	5.84	5.84	7.30	8.03	8.03	8.03	7.67	7.67	6.94	8.25	8.50	8.50	8.25
Taux moyen d'intérêt et d'escompte	7.99	7.61	7.37	7.35	7.49	7.52	7.43	7.38	7.36	7.35	7.38	7.61	7.63	
Rendement des obligations industrielles nouvellement émises	7.47	7.49	7.49	7.49	7.50	7.60	7.60	7.56	7.69	7.68	7.69	7.69	8.11	
Obligations en cours			7.46	7.87	8.12	8.17	8.01	8.28	8.41	8.41	8.64	8.77	8.85	
Cours des actions, 1963 = 100 ²				100.4	104.7	115.8	136.2	130.7	139.9	152.9	155.4	171.1	182.2	
Variations des disponibilités monétaires (en milliards de yens)														
Total ³	2 855	3 872	4 128	4 575	72	1 318	820	5 056	281	1 912	1 471	7 246	213	
dont : variations dues à :														
Opérations en devises	-32	23	-37	-42	-25	2	142	301	118	-37	70	349	197	
Autres opérations du Trésor	516	237	-49	-52	-609	90	-314	93	-797	223	-472	-172	-922	
Opérations sur titres	438	643	1 326	1 247	-173	606	-236	1 213	-347	573	-354	765	-318	
dont :														
Monnaie en circulation	247	277	325	525	-375	227	-184	481	-404	268	-112	724	-446	
Quasi-monnaie	745	-119	1 104	1 128	-47	270	-2	1 305	66	548	344	2 403	-39	

1 Taux moyen, sans conditions.

2 L'index des cours de la bourse de Tokyo pour la 1^{re} section.

3 Y compris les dépôts à terme et d'épargne.

Source : Statistiques économiques mensuelles, Banque du Japon.

Tableau K Emprunts et prêts
Milliards de yens

	1965	1966	1967	1968					1969					1970
				I	II	III	IV	Année	I	II	III	IV	Année	
PRÊTS :														
Total des prêts des institutions financières privées	4 690	4 876	6 158	1 265	1 190	1 718	2 438	6 611	1 602	1 780	2 735	3 406	9 523	
<i>dont</i> : Prêts des banques commerciales ¹														
A : Collectivités locales	43	17	-60	88	-49	26	17	82	80	-101	26	22	27	81
Secteur privé	2 714	3 049	3 835	632	647	974	1 220	3 473	722	1 038	1 334	1 600	4 694	848
Entreprises	2 657	2 911	3 669	585	603	898	1 120	3 206	654	962	1 221	1 478	4 315	748
Consommateurs	57	138	166	47	44	76	100	267	68	76	113	122	379	100
Prêts des autres institutions financières privées	1 933	1 810	2 383	545	592	718	1 201	3 056	800	843	1 375	1 784	4 802	
Prêts du secteur public	882	1 027	1 128	342	347	218	597	1 507	370	535	152	649	1 706	
ÉMISSIONS DE TITRES (NETTES) :														
Obligations														
du secteur public	962	1 703	1 899	-71	321	349	1 182	1 781	-286	459	319	1 170	1 662	
du système bancaire de l'industrie	568	576	628	109	109	161	200	580	151	155	181	197	684	
de l'industrie	220	225	278	-34	43	57	89	155	79	81	79	52	291	
Actions	271	359	315	84	111	117	98	410	36	112	160	181	489	
EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER TOTAL DES SECTEURS NON FINANCIERS :														
Secteur public	-903	-1 448	-1 340	398	-471	171	-1 478	-1 380	625	-371	215	-1 431	-962	
Sociétés	-1 277	-1 418	-2 829	-840	-293	-801	-999	-2 911	-705	-405	-916	-1 409	-3 435	
Particuliers	2 515	3 316	4 109	336	832	811	2 712	4 668	143	977	945	3 118	5 183	
Étranger	-335	-450	60	107	-68	-181	-234	-377	-63	-201	-244	-278	-786	

1 Comptes bancaires exclusivement.

Source : Statistiques économiques mensuelles, Banque du Japon.

Tableau L Commerce extérieur ventilé par région
Moyenne mensuelle, en millions de dollars

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
<i>Exportations (fob)</i>								
A destination de : Reste du monde	409.80	454.03	556.10	704.31	814.70	870.13	1 080.97	1 332.50
Pays de l'OCDE, total	183.93	195.96	239.86	314.30	377.27	394.41	509.90	629.13
Amérique du Nord	128.07	137.25	169.31	227.02	272.15	276.90	373.23	458.15
CEE	22.70	27.64	30.43	40.40	49.59	45.54	57.22	80.69
AELE	26.74	23.16	33.08	38.41	45.62	62.55	65.15	63.23
Autres pays	6.42	7.91	7.04	8.46	9.91	9.42	14.30	27.06
Pays non membres de l'OCDE, total	225.52	257.85	316.16	389.69	437.19	475.58	570.77	702.81
Bloc Sino-Soviétique	17.05	20.14	30.89	38.09	49.92	43.75	48.45	63.67
Autres pays développés	19.61	24.41	34.62	45.06	41.49	49.57	56.06	71.40
Pays en voie de développement	188.86	213.32	250.65	306.53	345.78	382.27	466.26	567.74
<i>dont</i> : Extrême-Orient		123.55	138.22	170.38	200.05	222.02	278.90	344.66
<i>Importations (caf)</i>								
En provenance de : Reste du monde	469.57	561.54	661.46	680.75	793.56	971.92	1 082.27	1 251.96
Pays de l'OCDE, total	222.32	255.74	293.96	287.49	331.04	420.23	457.59	521.43
Amérique du Nord	172.00	199.78	226.28	226.91	259.10	320.49	349.06	396.93
CEE	28.70	33.01	37.01	32.64	37.22	54.60	61.40	63.38
AELE	20.43	21.75	28.25	25.20	31.06	39.75	41.62	51.65
Autres pays	1.19	1.20	2.42	2.74	3.66	5.39	5.51	4.47
Pays non membres de l'OCDE, total	246.98	305.80	367.51	393.26	462.52	551.61	624.56	730.52
Bloc Sino-Soviétique	17.40	21.25	34.51	41.73	57.30	72.30	69.73	70.63
Autres pays développés	49.39	58.76	66.70	62.74	77.60	98.94	116.83	141.60
Pays en voie de développement	180.19	225.80	266.31	288.80	327.62	380.36	438.01	518.30
<i>dont</i> : Extrême-Orient		97.18	105.05	112.56	127.85	143.29	158.09	190.65

Source : Commerce total par pays, OCDE.

Tableau M Commerce extérieur ventilé par produit
En millions de dollars

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
<i>Exportations (fob)</i>							
Sections de la CTCI :							
0 Produits alimentaires et animaux vivants	279.8	312.5	332.7	368.9	361.2	418.0	557.0
1 Boissons et tabacs	9.5	10.5	11.1	13.7	11.2	13.7	14.6
2 Matières premières autres que les combustibles	163.6	185.8	223.2	229.4	210.3	243.8	282.1
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits assimilés	16.5	23.6	30.0	31.7	33.0	31.3	50.0
4 Huiles et graisses d'origine animale et végétale	31.2	29.1	28.6	23.7	19.3	12.2	14.3
5 Produits chimiques	315.0	383.5	546.9	669.4	684.3	805.2	1 015.9
6 Articles manufacturés classés par matière	2 292.1	2 737.8	3 421.6	3 662.6	3 643.5	4 523.4	5 462.9
7 Machines et matériel de transport	1 473.7	1 957.8	2 642.7	3 307.5	3 817.0	4 924.4	6 164.6
8 Articles manufacturés divers	834.7	989.4	1 166.8	1 406.6	1 613.4	1 931.3	2 326.9
9 Autres		43.3	48.1	62.9	48.4	68.3	101.7
Total	5 416.2	6 673.4	8 451.8	9 776.4	10 441.6	12 971.7	15 990.0
<i>Importations (caf)</i>							
0 Produits alimentaires et animaux vivants	1 048.0	1 327.2	1 416.0	1 601.6	1 732.9	1 812.0	2 055.3
1 Boissons et tabacs	40.1	59.3	54.0	74.7	71.8	66.7	85.9
2 Matières premières autres que les combustibles	2 748.0	3 050.5	3 167.3	3 813.4	4 442.5	4 815.9	5 337.3
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits assimilés	1 211.3	1 407.4	1 626.0	1 803.7	2 239.5	2 675.0	3 043.9
4 Huiles et graisses d'origine animale et végétale	39.7	47.3	53.6	59.8	50.6	49.6	63.5
5 Produits chimiques	369.0	458.1	408.2	497.0	610.6	689.8	782.6
6 Articles manufacturés classés par matière	337.8	594.2	550.7	690.0	1 258.1	1 290.9	1 641.6
7 Machines et matériel de transport	799.6	824.6	711.3	762.9	971.5	1 226.4	1 500.4
8 Articles manufacturés divers	127.9	157.6	164.7	193.3	248.6	309.9	448.5
9 Autres	1.3	11.3	17.2	26.3	37.0	51.0	64.4
Total	6 722.9	7 937.5	8 169.0	9 522.7	11 663.1	12 987.2	15 023.4

Source : Échanges par produits, OCDE.

Tableau N Évolution des échanges et des paiements extérieurs
Millions de dollars

	1963	1964	1965	1966	1967	1968				1969				1970		
						Année	I	II	III	IV	Année	I	II	III	IV	I
<i>Données corrigées des fluctuations saisonnières :</i>																
Exportations, fob	5 391	6 704	8 332	9 641	10 231	12 751	2 856	3 159	3 244	3 492	15 728	3 681	3 834	4 019	4 194	4 496
Importations, fob	5 557	6 327	6 431	7 366	9 071	10 222	2 452	2 467	2 611	2 692	11 976	2 714	2 761	3 205	3 296	3 500
Balance	-166	377	1 901	2 275	1 160	2 529	404	692	633	800	3 752	967	1 073	814	898	996
Balance des paiements courants ¹	-780	-480	932	1 254	-190	1 048	-3	388	270	393	2 185	555	671	422	523	547
<i>Données non corrigées des fluctuations saisonnières :</i>																
Balance commerciale	-166	377	1 901	2 275	1 160	2 529	118	546	845	1 020	3 752	607	920	1 072	1 153	587
Services et transferts	-614	-857	-969	-1 021	-1 350	-1 481	-413	-355	-341	-372	-1 567	-430	-362	-394	-381	-511
Balance des paiements courants	-780	-480	932	1 254	-190	1 048	-295	191	504	648	2 185	177	558	678	772	76
Mouvements de capitaux à long terme ^a	467	107	-415	-808	-812	-239	-110	-18	7	-118	-5	47	79	-106	-25	-356
Balance de base	-313	-373	517	446	-1 002	809	-405	173	511	530	2 180	224	637	572	747	-280
Mouvements de capitaux à court terme et non recensés	152	244	-112	-109	431	293	158	48	30	57	263	54	0	86	123	344
Balance des opérations non monétaires	-161	-129	405	337	-571	1 102	-247	221	541	587	2 443	278	637	658	870	64
Position nette des banques commerciales	-412	-66	285	389	-511	238	-207	212	165	68	1 483	-41	731	490	303	
Balance des règlements officiels	251	-63	120	-52	-60	864	-40	9	376	519	960	319	-94	168	567	

1 Estimations du Secrétariat.

2 Nom compris les transactions spéciales : 160 millions de dollars pour le 4^e trimestre 1969 et 80 millions de dollars pour le 1^{er} trimestre 1970.

Source : Banque du Japon.

Tableau O Balance des mouvements de capitaux à long terme
En millions de dollars

	1963	1964	1965	1966	1967	1968					1969					1970	
						Année	I	II	III	IV	Année	I	II	III	IV	I	
Investissements directs :																	
Avoirs	122	56	77	107	123	220	37	25	31	127	205	45	41	49	70	70	
Engagements	88	83	47	30	45	76	16	11	22	26	72	33	-5	18	26	17	
Solde	-34	27	-30	-77	-78	-144	-21	-14	-9	-101	-133	-12	-46	-31	-44	-53	
Crédits commerciaux :																	
Avoirs	104	337	243	401	481	586	162	134	142	148	680	158	141	158	223	209	
Engagements	58	82	-9	-30	-32	-15	-5	-4	-2	-4	4	1	0	2	1	2	
Solde	-46	-255	-252	-431	-513	-601	-167	-137	-144	-152	-676	-157	-141	-156	-222	-207	
Prêts et emprunts :																	
Avoirs	61	49	115	149	221	237	30	81	56	70	336	74	110	87	65	291	
Engagements	383	255	18	-18	29	478	104	140	133	101	385	149	117	71	48	49	
Solde	322	206	-97	-167	-192	241	74	59	77	31	49	75	7	-16	-17	-242	
Investissements de portefeuille :																	
Avoirs	0	0	0	1	4	4	1	1	2	0	1	0	0	1	0	6	
Engagements	114	16	-61	-25	70	229	-3	35	96	101	730	112	242	121	255	164	
Solde	114	16	-61	-26	66	225	-4	34	94	100	729	112	242	120	255	158	
Obligations émises à l'étranger :																	
Émissions nouvelles	197	199	98	0	15	179	35	60	45	39	270	75	69	40	86		
Déduction faite des remboursements	153	154	72	-25	-13	119	27	43	27	22	200	58	50	21	71	14	
Total ¹																	
Avoirs	298	451	446	706	875	1 096	237	243	252	364	1 518	288	324	320	586	664	
Engagements	765	558	31	-102	63	857	127	225	259	246	1 353	335	403	214	401	228	
Solde	467	107	-415	-809	-812	-239	-110	-18	7	-118	-165	47	79	-106	-185	-436	

1 Y compris opérations spéciales.

Source : Balance des paiements mensuelle, Banque du Japon.

OECD SALES AGENTS

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINE - ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.,
Humberto 1° 545, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE, 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent : GRAZ : Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78, B 1000 BRUXELLES.
Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij
Belgiëlei 147, ANVERS.

CANADA

INFORMATION CANADA

OTTAWA - CANADA

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Boghandel, Ltd., Nørregade 6
KOBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuokatu 2,
HELSINKI.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75 PARIS 16°
Principaux sous-dépôtaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49 bd Saint-Michel, 5°
Sciences Politiques (Lib.), 30 rue Saint-Guillaume, 7°
13 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
38 GRENOBLE : Arthaud.
67 STRASBOURG : Berger-Levrault.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.
Sub-Agents : BERLIN 62 : Elwert & Meurer.
HAMBURG : Reuter-Klökner; and in den
massgebenden Buchhandlungen Deutschlands.

GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade,
ATHÈNES-132.
Librairie Internationale Jean Mihailopoulos
33, rue Sainte-Sophie, THESSALONIKI.

ICELAND - ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co.; h.f., Hafnarstræti 9,
P.O. Box 1131, REYKJAVIK.

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason & Son, 40-41 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42 DUBLIN 1.

ISRAEL

Emmanuel Brown,
35 Allenby Road, and 48 Nahlath Benjamin St.,
TEL-AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Lamarmora 45, 50 121 FIRENZE.
Piazza Montecitorio 121, 00186 ROMA.
Sous-dépôtaires :
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20 121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10 122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE e inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103.
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LEBANON - LIBAN

Redico
Immeuble Edison, Rue Bliss, B.P. 5641
BEYROUTH.

LUXEMBOURG

Librairie Paul Bruck, 22, Grand'Rue,
LUXEMBOURG.

MALTA - MALTE

Labour Book Shop, Workers' Memorial Building,
Old Bakery Street, VALETTA.

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.
Sub-Agents : AMSTERDAM C : Scheltema &
Holkema, N.V., Rokla 74-76. ROTTERDAM :
De Wester Boekhandel, Nieuwe Binnenweg 331.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Government Printing Office,
Mulgrave Street (Private Bag), WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE

A/S Bokhjórnet, Akersgt. 41, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65, Shahrah Qaid-E-Azam,
LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70, LISBOA.

SPAIN - ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONA 1.

SWEDEN - SUEDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENEVE, 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZURICH.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu,
ISTANBUL et 12 Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON
S.E.1.
Branches at : EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave, N.W.
WASHINGTON, D.C. 20006. Tél. : (202) 298-8755.

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda, 52,
Edificio Galipan, CARACAS.

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75 Paris 16°

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to

OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75 Paris 16°

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles. La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*. **Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E.** (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 3,60 FS 3 \$ 0,80 5/6 DM 2,80

Abonnement pour la série F 54 FS 43,20 \$ 11,80 £ 4 2 s. DM 35,70

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.